

2014

rencontres scientifiques
scholarly activities





Sommaire

Contents

Avant-propos *Foreword*

par Samuel JUBÉ
Directeur de l'IEA de Nantes 2

Séminaires *Seminars* 5

Sudhir CHANDRA
Murat ÇIZAKÇA
Jan CLARKE
Selçuk DEMIREL
Yanhua DENG
Svante FISCHER
Judy FUDGE
Patrick HARRIES
Ki-Won HONG
Huri ISLAMOGLU
Jyotsna JALAN
Morten JERVEN
Pedram KHOSRONEJAD
Anna KONIK
Danouta LIBERSKI-BAGNOUD
Luis MORA RODRIGUEZ
Pierre MUSSO
Guido NICOLOSI
Nicole PERRET
Andreas RAHMATIAN
Moussa SAMB
Boris SAMUEL
Madan SONI
Pierre SONIGO
Carlos SONNENSCHNEIN
Petros STANGOS
Isabelle SURUN
Lyn TJON SOEI LEN
Tie XIAO

Discussions informelles

Dialogues 97

Ateliers Workshops 101

Conférences publiques

Public lectures 115

Conférences et colloques en collaboration

*Lectures and symposiums
in collaboration* 125

Rencontres culturelles

Cultural activities 135

Projets pluriannuels

Multiannual projects 141

Publications de l'Institut

The Institute's publications 151

Résidents de l'IEA de Nantes

IAS Nantes Fellows 153

Avant-propos

par Samuel Jubé
Directeur de l'IEA de Nantes



En accordant aux chercheurs et aux artistes qu'il invite une totale liberté intellectuelle, l'Institut poursuit une stratégie à long terme. L'enjeu n'est pas tant d'accroître la quantité de leurs publications que d'en faire évoluer profondément le contenu. Celles et ceux qui y viennent en résidence sont surpris de découvrir à quel point les échanges noués au cours des séminaires, des conférences, des repas et d'autres rencontres informelles les ont conduit à repousser les limites de leur questionnement, à remettre en cause les catégories sur lesquels ils s'étaient appuyés, à explorer des ramifications insoupçonnées et à ouvrir des perspectives inédites.

Il est très difficile d'en mesurer les fruits dès la fin de l'année, car c'est le plus souvent au cours des années suivantes que les idées nées et développées pendant le séjour viendront à maturité et s'exprimeront dans les publications scientifiques et les productions artistiques. Mais il est possible d'avoir un petit aperçu de l'émulation créée au cours de l'année en observant la diversité et la richesse des questionnements réunis.

C'est l'objet de ce recueil de rencontres scientifiques, qui rassemble tout d'abord les textes introductifs du séminaire hebdomadaire au cours duquel chacun a dû exposer son travail aux autres et se soumettre à leurs interrogations. On y trouvera aussi une liste des nombreuses rencontres informelles organisées par les résidents afin de partager leur intérêt pour tel ou tel sujet, ainsi que des ateliers auxquels se sont associés des chercheurs extérieurs venus de France, d'Europe et parfois d'autres continents. Sera également présenté le cycle de conférences tenues à l'Institut ou à proximité – organisé seul ou en partenariat avec d'autres institutions nantaises, telles que la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin. Ces conférences jouent un rôle important. Elles sont l'occasion d'échanges précieux avec le tissu académique français et le public nantais.

En revanche, ce recueil laisse dans l'ombre les nombreuses contributions qu'ont apportées les résidents dans d'autres cadres, suite aux différentes invitations qui leur ont été adressées ou à leur propre démarche d'ouverture.

Il laisse également de côté toutes les publications de l'année, à l'exception de celles faites au sein de la collection « Poids et mesures du monde », que l'Institut a créée en partenariat avec les éditions Fayard pour ouvrir le grand public à des points de vue différents sur nos systèmes de pensée.

L'idée n'est pas de fournir un inventaire exhaustif de l'activité scientifique, mais plus simplement de rendre visible toute cette part de travail qui ne transparait pas d'habitude et qui, pourtant, se révèle si cruciale dans le cheminement de la pensée et la formation des nouvelles idées qui profiteront demain au monde de la recherche et à la société dans son ensemble.

Foreword

by Samuel Jubé
Director of the IAS - Nantes

Granting total intellectual freedom to our Fellows and guest artists is a long-term strategy of our Institute. Rather than merely increase the output of publications, we seek to bring about a profound evolution in their subject matter. Those in residence here have never failed to be surprised by the extent to which the privileged exchanges which take place in the course of seminars, conferences, meals and other informal get-togethers have helped them to push back the boundaries of their questioning and redefine the categories on which their thinking had so far been based. They go on to explore hitherto unthought-of ramifications, opening up entirely new perspectives.

At the end of the year, the benefits may not seem immediately apparent, as the ideas which germinate and blossom at the IAS-Nantes tend to bear their fruit in the years that follow, in the form of scientific publications or artistic productions. It is, however, possible to gain an impression of the creative effect of emulation by observing the wealth and diversity of questioning as a whole. This is the aim of this collection of scientific exchanges. Firstly, it brings together the introductory texts from the weekly seminars in which each Fellow presents his/her work and responds to questions from the others. It then goes on to provide a list of the many informal meetings organized by Fellows to share their interest in a particular subject, as well as workshops that include researchers from elsewhere in France, Europe and sometimes further afield. We also present the programme for the cycle of lectures planned both at the Institute itself and in the area. These may be organised exclusively by the IAS or in partnership with other institutes, such as the Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin. The role of these lectures is primordial, providing as they do an interface between French academics and the public of Nantes.

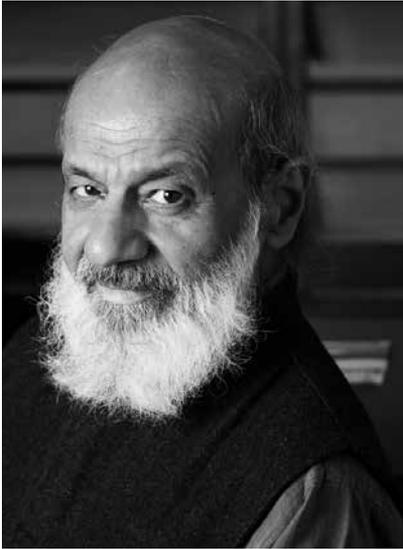
However, this publication does not focus on the many contributions which our Fellows have made elsewhere, in the context of invitations they have received, or as a result of their own initiatives. It does not refer to publications from the current year, apart from those included in the collection "Poids et Mesures du Monde" which was created by the Institute in cooperation with Fayard press with the aim of bringing to public attention different points of view on our systems of thought.

Our objective is not to produce an exclusive inventory of scientific activity, but to give visibility to work which goes on largely unseen, but which nevertheless plays a crucial part in the evolution of thought and the emergence of new ideas which tomorrow will benefit both the world of research and society as a whole.



Séminaires

Seminars



Sudhir CHANDRA

Histoire contemporaine, Université Mizoram, Aizawl,
Inde - Membre associé

*Contemporary History, Mizoram University, Aizawl,
India - Associate Fellow*

Encore The Same Question: On the Possibility of Breaking the Cycle of Violence

Séminaire du lundi 15 juin 2015

Seen the way it usually is, the chain began with 9/11. Seen thus, it is coeval with the new century and the new millennium. The *Charlie Hebdo* attack, which occurred only last January, is, to date, the latest event in the chain. In between came events like the London Underground bombings, the Frankfurt Airport shootings, and the Stockholm bombings. Rarely, if ever, is an event an isolated discrete occurrence. It is, rather, a crystalline representation of dynamically interpenetrating forces that often elude comprehension. A regular chain of events is a surer sign of the materialising of a historical conjuncture. The sign would appear even more unmistakable if the chain is seen differently. For, then, the list of just terrorist violence even in the West would go back farther than 9/11. And something of the chain's real scale would appear only if we also thought of those parts of the world whose political violence attracts little attention simply because it has become routine.

However, staying only with the 9/11-Charlie Hebdo chain, it is striking that the usual response to each follow-up eruption of violence is: 'Again!' After a while, depending on the felt enormity of the eruption, life becomes normal. And remains so until the next 'unexpected' eruption comes about to elicit yet another 'Again!' Comparatively fewer respond to these eruptions with: 'Still!'

'Again', as an interjection, normally conveys a sense of surprise that what was believed to be past has recurred. 'Still', instead, conveys an awareness of continuity, not rupture. The two together represent violence in its uninterrupted persistence as also in its periodic eventuation.

That is why the word 'encore', in its French usage of meaning both 'again' and 'still', figures in the title of this presentation.

In the simultaneity of its two meanings, 'encore' points towards a deeper continuity in the human experience of violence. Depending on one's temperament, orientation and erudition, one can go far back in time to comprehend that continuity. I shall, here, go no farther back than that cataclysmic event which erupted a hundred years ago – in 1914 – and is currently the centre of considerable academic and political attention. That event was a war which was intended to end all wars. What it ended in, eventually, was the even more devastating war of 1939-45. This one was projected as a just war that would save the world for democracy. It ended in, besides an epochal experiment in destroying whole cities on the instant, massive expansion of totalitarianism, and a Cold War that precipitated an exponential arms race.

Faced with that situation, Martin Luther King, Jr. realised – and he was not alone in that realisation – 'that war and civilization cannot both continue into man's future.' The Cold War may have in the meanwhile ended, and nuclear deterrence may have so far managed to let civilization be in spite of war, but the situation has become scarier. Consequently, more than it did in his own day, the world must today heed what King had then said: 'New ways of solving conflicts, without violence, must be discovered and put into operation.'

To discover, in the world of global terror and corporate globalisation, ways of easing out war and violence seems an impossibility. Besides, any serious consideration of the question requires a range of expertise which a single individual is unlikely to possess. That is reason enough to avoid the dizzying exercise. No less though, there is also reason to not leave to experts a matter of such existential urgency, and to attempt a tentative conversation with one's colleagues.

There is another urge behind this presentation. During my stay at the Institute in 2010-11, I wrote a book that centred on the last days of Gandhi, the man but for whom a discussion on the viability of nonviolence would perhaps have remained within the realm of the ideal. Gandhi's last days were days of disenchantment and tragic revelations. On the eve of independence, which should have been his moment of triumph, he found himself all alone and unheeded, and his dream of a new India in a shambles. Reflecting on where he had gone wrong, he acquired a radically new understanding of India's freedom struggle under his own leadership. He realised that the movement, which he and the entire world had believed – the world still does – to be nonviolent, had in reality been never nonviolent. Nonetheless, his faith in the efficacy of nonviolence remained unshaken.

If Gandhi's revised understanding is correct, as I believe it is, serious questions arise about the theory and practice of nonviolence as an instrument of large-scale collective action. Is, for example, absence of violence – like in Tunisia and Egypt during the Arab Spring – enough to characterise a movement as nonviolent? Can pragmatic, as opposed to principled, nonviolence be trusted to remain nonviolent in the long run? Is any meaningful discussion of the viability, or otherwise, of nonviolence possible while neglecting – as has generally been the case – that essential aspect of Gandhi's thought which stresses, simultaneously with the individual's transformation, the indispensability of systemic change?

Last year and the year before, the Institute hosted two workshops to probe the twin question of violence-nonviolence from a variety of temporal and cultural perspectives. The first of these workshops was entitled 'War without Violence'. I should like to discuss that idea, too, in my presentation.



Murat ÇIZAKÇA

Finance islamique, The Global University
of Islamic Finance, Kuala Lumpur, Malaisie

*Islamic finance, The Global University
of Islamic Finance, Kuala Lumpur, Malaysia*

The Waqf, its Basic Operational Structure, Development and Contribution

Séminaire du lundi 23 mars 2015

In the year 2000, I published a book on the philanthropic/charitable foundations of the Islamic world.¹ Ever since this book was published, I had intended to write a companion volume, a sequel, explaining the similar institutions that prevailed in the West. With this idea in mind I had applied to the *Wissenschaftskolleg zu Berlin* to do the research needed. Although my application was accepted and I became a fellow of the “*Kolleg*”, a military coup in my country affected me so deeply that I abandoned the original project and wrote, instead, a volume on searching for democracy in Turkey.²

Although temporarily abandoned, I never forgot the original project of writing a sequel to the history of Islamic philanthropy focusing on the Western dimension. Intensive library research using the excellent facilities of the IEA-Nantes, was exactly what I needed to resume work in the old project.

My sojourn in Nantes started with a paper that I gave on the *modus operandi*, evolution and economic contribution of waqfs, one of the foremost institutional contributions of Muslims, to humanity. This claim is justified because waqfs organized, financed, maintained and expanded the most important services such as education, health, municipal services etc that any

¹ Murat Çizakça (2000) *A History of Philanthropic Foundations: Islamic World from the Seventh Century to the Present* (Istanbul: Bogazici University Press).

² Murat Çizakça (2002) *Demokrasi Arayışında Türkiye: Laik-Dindar/Demokrat Uzlaşmasına Bir Katkı* (Ankara: Yeni Türkiye Yayınları).

civilized society needs. Thus, they were the essential institutional component of building up human capital in the Islamic world. From the perspective just discussed, they also represent the foremost philanthropic/charitable institutions in the world of Islam.

Originally, waqfs were established as real estate waqfs. This meant that their capital was in the form of real estate. The revenue that this real estate generated was then spent for a charitable or even philanthropic purpose in perpetuity. After a long debate, cash waqfs were also permitted during the late 16th century by the Ottoman jurists supported by the Sultan. By the early 20th century, cash waqfs evolved further and it became possible to establish them with perpetual bonds as well as joint-stock company shares. This was a very important development because it enabled capital pooling by the donors. Moreover, some of the most relevant orientalist critiques, such as the so-called ‘dead hand’ argument, could now be remedied. Put differently, the problem of asymmetric information was solved by delegating the most important decision making power to the CEOs of associated companies.

The paper was then expanded to study whether waqfs can be considered as a third sector institution thus shedding light upon a highly dynamic debate ongoing in the West from the perspective of a non-Western institution.

After the paper was submitted, I focused on reading intensively about Western philanthropy. Since my earlier work had started from the birth of Islam, I decided to start my new inquiry from the fourth century CE, when Emperor Constantine was baptised. Thus the new work is being planned to extend from the birth of Christianity as an official religion of the Roman Empire to the present.

History of philanthropy should not be understood as two totally isolated institutional evolutions in the West and the Islamic world. A powerful institutional linkage emerged with the Crusades, when huge numbers of Europeans “visited” the Middle East. Once exposed to the achievements of Muslims in the region, a process of institutional and juristic borrowing at massive scale started.³

More specifically, among a host of laws and institutions that were borrowed by the Crusades, the Islamic know-how of establishing waqfs too were taken to the West. The *modus operandi* of waqfs was first studied and then put to work when establishing some of the greatest European centres of learning such as the Merton College of Oxford and Peterhouse of Cambridge.⁴

The impressive tradition of philanthropy/charity and the process of building up human capital in the Islamic world survived intact for more than a millennium from the seventh century to the nineteenth. With the advance of Western imperialism, however, things began to change. The second “visit” of the West in the form of colonialism was hostile to the waqfs. This was a new *Weltanschauung* that had emerged in the West as a consequence of the eighteenth century French enlightenment. Initially conceived as a reaction to the corruption and excesses of the Catholic Church, Christianity and its basic teachings and institutions were undermined. During the second “visit” these new European values were transmitted to the Islamic world as well. In Islamic countries pulled out of the Ottoman and Mughal Empires and directly ruled

³ Murat Çizakça (2014) “How Civilizations Borrow Institutions from Each Other”, in M. Çizakça (ed.) *Islam and the Challenges of Western Capitalism* (Cheltenham: Edward Elgar), pp. 38-59.

⁴ Monica Gaudiosi (1988) “The Influence of the Islamic Law of Waqf on the Development of the Trust in England: The Case of Merton College”, *University of Pennsylvania Law Review*, vol. 136, no. 4.

by the colonial powers, waqfs were declared as the “dead-hand”, as decadent and backward institutions. Elsewhere, where indigenous states survived, the latter were put under pressure by the modernists to destroy their waqf systems.

While waqfs were under such pressure and going through a painful process of decline, the West began to change. First of all, the United States had not been affected at all by the negative developments in continental Europe. But even France, the previously arch enemy of the Western foundations, began to have second thoughts and reversed its policy of destruction during the early twentieth century. Today, philanthropy is flourishing in the West. This is particularly so in the United States where nothing less than a revolution is considered to be taking place.⁵

The purpose of my now ongoing project is two-fold: First, to understand fully the origins, evolution and the latest achievements of these developments in the West. Second, the next step of merging my both volumes with the ultimate goal of developing a new waqf model for the Islamic world that will not only evolve from a magnificent tradition of 1,500 years’ of know-how but one that will also take into consideration the very important advances achieved by the West in the field of philanthropy during the 20th and the 21st centuries.

⁵ Lester M. Salamon (ed.), 2014, *New Frontiers of Philanthropy*, (Oxford: Oxford University Press).

Jan CLARKE

Histoire du théâtre français,
Université de Durham, Royaume-Uni

French theatre history, University of Durham, UK

Chaire soutenue par la Région Pays de la Loire /
Fellowship supported by the Pays de la Loire Region



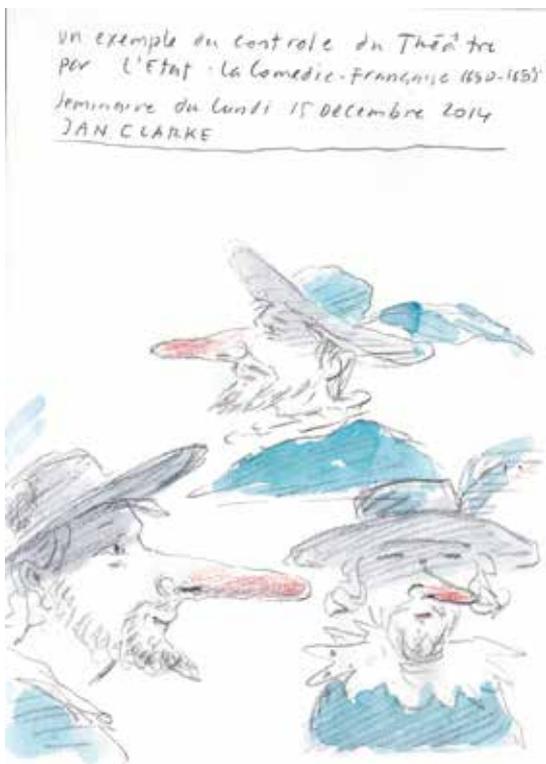
Theatre and State Control: the Comédie-Française, 1680-89

Séminaire du lundi 15 décembre 2014

This project relates to the nine years when the Comédie-Française occupied the Hôtel Guénégaud. The Comédie-Française was formed by the merger of two troupes that had performed respectively at the Hôtel de Bourgogne and the Hôtel Guénégaud. In 1680, the Hôtel de Bourgogne actors were transferred to the Guénégaud, which became the first home of the new institution. So smooth was the transition that p. 78 of the Guénégaud account book merely states that ‘Aujourd’hui la junction des deux troupes s’est faite et MM. de l’Hôtel de Bourgogne ont représenté avec nous’ [‘Today the union of the two troupes was effected [and the gentlemen of the Hôtel de Bourgogne performed with us’]. The Comédie-Française continued to occupy the Guénégaud until 1689, having been ordered two years earlier to find new premises because of the building’s proximity to the Collège des Quatre Nations. Having published three books on the Guénégaud as an independent institution, it occurred to me my story was incomplete and it remained for me to examine the period during which it acted as the first home of the Comédie-Française.

The Guénégaud is extraordinary in terms of French theatre history in that it was not only the first home of the Comédie-Française but also of the Paris Opera, constructed in 1671 to house the Académie de musique when under the direction of Pierre Perrin. Another point of interest is that, although the Comédie-Française is often referred to as the ‘Maison de Molière’, it was only founded seven years after the dramatist’s death. If this tradition has any basis in reality, it is thanks to the Guénégaud company (which included a large number of Molière’s former actors), and which preserved and transmitted the Molière inheritance, both in terms of repertoire and administrative practices, and one of the key features of my project is to examine how these were adapted to suit new circumstances and new demands.

Although it is common to view national theatres as ‘théâtres de répertoire’, that is institutions devoted to the preservation of the theatrical canon, in the case of the Comédie-Française this occurred almost by accident, since the classics we associate with its repertoire today, and notably the masterworks of Corneille, Molière and Racine, were already in the repertoires of the two component companies. In fact, the Comédie-Française was viewed by its creators primarily as a conservatoire of dramatic art, since the *lettre de cachet* ordering its foundation signed by the Louis XIV declares that the union has been effected ‘afin de rendre les représentations de comédies plus parfaites, par le moyen des acteurs et actrices auxquels Elle a donné place dans ladite troupe’ [‘so as to render the performances of comedies more perfect, by means of the actors and actresses to whom He has given places in the new troupe’]. The corollary was that those responsible for running the troupe (the King gave control of the theatres to his daughter-in-law, the Dauphine, in 1684) felt able to hire and dismiss actors regardless of any economic impact (e.g. by the loss of popular performers or the creation of a large number of pensioners). Setting aside, therefore, these two traditional aspects of the mission of a national theatre, I think it is important to situate the creation of the Comédie-Française within the policy developed by Louis XIV and his chief minister, Colbert that aimed to control the arts and utilise them to project an enhanced image of France and her monarch at home and abroad. Key to this was the creation of ‘academies’ – of painting, music, sculpture, inscriptions – and it is possible to view the Comédie-Française as an academy of dramatic art, alongside all the other academies.



Theatre is an art form that tends to proliferation in that companies and premises spring up and multiply to capitalise on perceived demand. That this did not occur in seventeenth-century Paris is due to a number of factors. Initially these were economic and even geographical – theatres (old and new) failed because they were located in areas where they could not attract

audiences. But above all Louis XIV used a system of monopolies (*privilèges*) to restrict the number of troupes and the genres they could perform. Thus, during my period, there were only three ‘official’ troupes operating in Paris: the Comédie-Française performing plays in French, the Comédie-Italienne performing plays in Italian, and the Académie royale de musique performing opera. And the different troupes had no qualms about having recourse to litigation should any of the other companies tread on their toes – if the Italians performed in French, or the French and Italians introduced music into their shows.

Above all, the creation of the Comédie-Française marked a change for the actors. Over a period of roughly fifty years they had mutated from independent (and infamous) travelling players into civil servants. The benefits were considerable, but their capacity for autonomous action was significantly reduced and they were obliged to obey without question the orders ostensibly emanating from the King or Dauphine transmitted by the Premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi. Twice as big as any previous company (and with twice as many mouths to feed), the troupe had to generate sufficient income from its Paris audience to survive while continuing to satisfy its patrons at court (imperatives frequently in direct opposition).

This was not, moreover, a good time to be an actor. France was on the verge of economic collapse, the King was losing interest in the theatre and Church leaders seized this opportunity to attack an ‘iniquitous’ art form. Indicative of this is the fact that, ordered to leave the Guénégaud in 1687, it took the actors two years to find new premises as parish after parish refused them access. Artistically also, it was a period of decline – the great dramatists of the previous generation (Corneille, Molière, Racine) were dead or retired and no new talent had come along to replace them. Signs of stress appear in the increasingly fractious relations between the troupes as they struggled to attract a limited audience, particularly once the unregulated fairground companies emerged to join the competition.

My methodology is resolutely archival. My primary sources are the account books that record income and expenditure for each of the Paris performances over this nine-year period together with income from performances at court and in private homes. Taking these with other documents (e.g. records of company meetings, the account of the expense involved in the search for new premises) and the extant plays from the repertory, I attempt to draw as complete a picture as possible not only of the reception by different sections of the audience of works by playwrights old and new and the continuation (or not) of these same works into the canon, but also the strategies by which the company attempted to survive in this ‘brave new world’ of state controlled cultural production.



Selçuk DEMIREL

Auteur - Dessinateur, Paris, France

Cartoonist, Paris, France

Tête à tête

Séminaire du jeudi 11 décembre 2014

Selçuk DEMIREL est artiste, dessinateur et illustrateur. Né en 1954 à Artvin, il vit et travaille en France. Ses premiers dessins paraissent en 1973 à Ankara alors qu'il est étudiant au lycée. Par la suite, ses dessins sont publiés dans les journaux et les revues importantes alors qu'il poursuit ses études en architecture. Installé à Paris en 1978, Selçuk Demirel continue ses travaux...

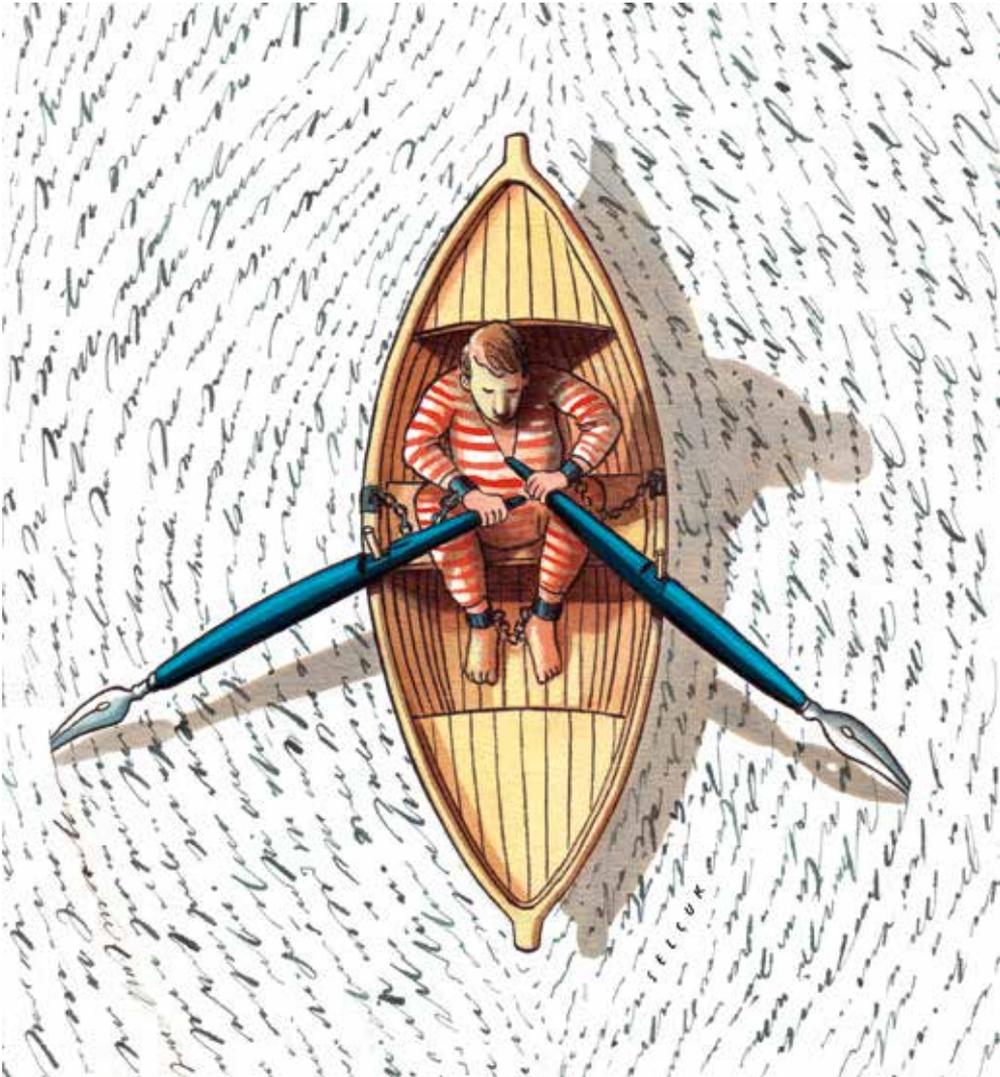
Ses œuvres sont parues dans de nombreuses publications comme *Cumhuriyet*, *Politika*, *Kitap-lık*, *Milliyet*, *Mimarlık* (en Turquie), dans *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Le Nouvel Observateur*, *l'Événement du jeudi*, *Le Point*, *L'Humanité Dimanche* etc. (en France), *The Washington Post*, *The New York Times*, *The Wall Street Journal*, *Time*, *The Boston Globe*, *The Nation*, etc. Mais si son art s'illustre avant tout dans la presse, Selçuk Demirel signe aussi de nombreuses illustrations pour des livres et notamment des ouvrages jeunesse, crée des affiches, des carte-postales et des visuels imprimés sur différents supports. Il expose régulièrement en Europe. Il a publié en tant qu'auteur-illustrateur de nombreux livres.

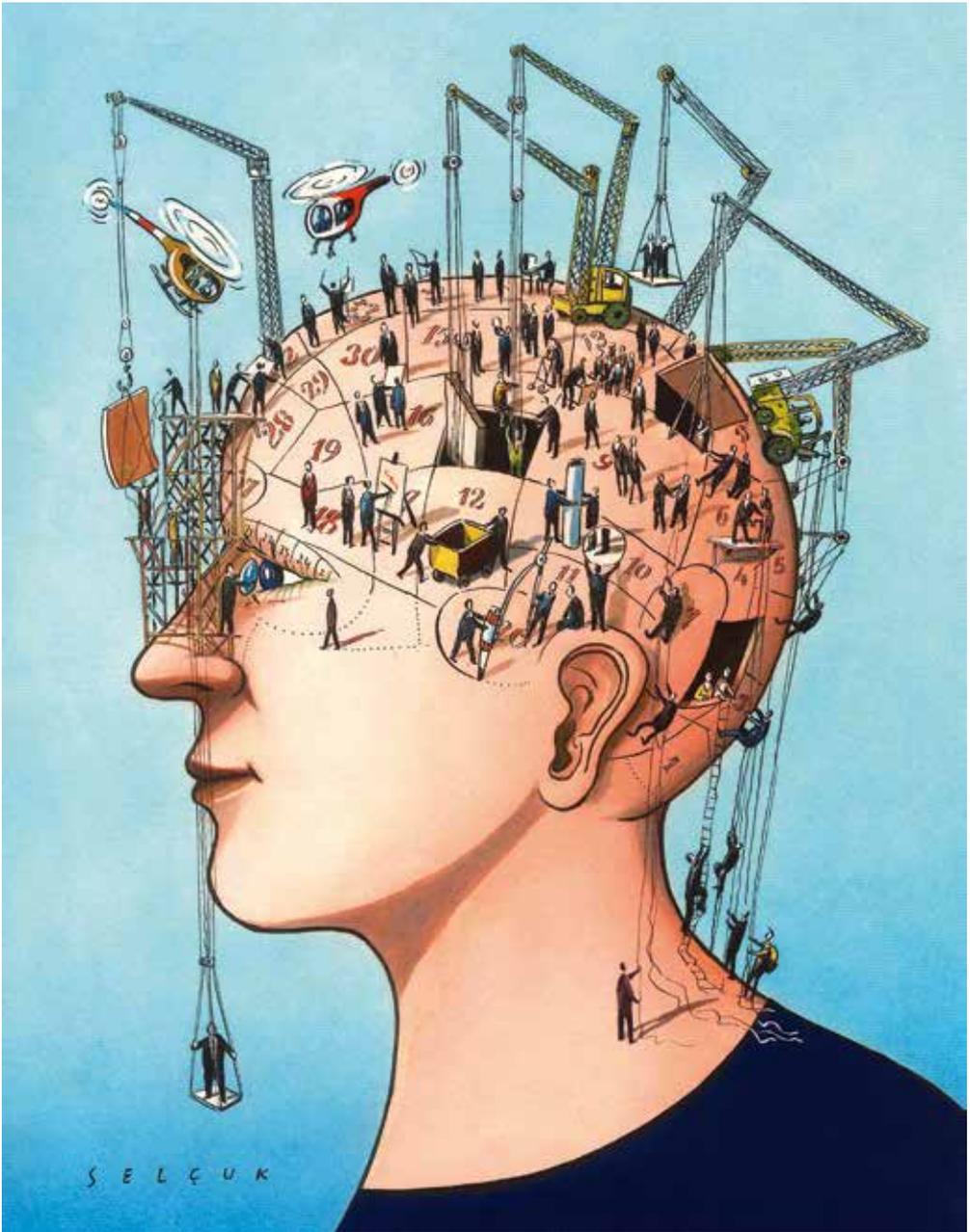
Lors des séminaires Selçuk DEMIREL dessinait en s'inspirant des sujets abordés. Certains de ses dessins illustrent cette publication.

Voir également « Rencontres culturelles », p 141.



*Séminaire de Selçuk Demirel sous forme de dîner avec et les résidents de l'IEA, au mur sont exposés les tableaux de l'artiste.
Photo prise par Ki-Won Hong, résident 2014-2015
©IEA de Nantes*





Yanhua DENG

Sciences politiques, Université d'Economie
et de Finance du Sud-Ouest, Chengdu, Chine

*Political science, Southwestern University
of Finance and Economics, Chengdu, China*



On Relational Repression in China

Séminaire du lundi 18 mai 2015

Relational Repression as a Concept

Relational repression is a social control of protest in China. It amounts to relying on relatives, friends, and native-place connections to defuse popular action. It hinges on persuasion, pressure and the impact of influential people. Its distinguishing feature is that when popular action breaks out, local officials, staff of public organizations and beneficiaries of government largesse with ties to protesters are assembled into a work team to conduct “thought work.” Team members are then expected to use their influence to pacify and “transform” activists, and to coax or pressure them into abandoning popular action.

Relational repression is one of many techniques short of force that Chinese local authorities use to demobilize protesters. It entails listening, talking and “moving the masses.” But it also involves an irreducible amount of pressure, applied by people who can be difficult to resist. In this sense, although it does not rely on physical coercion, relational repression shares some traits with harder forms of control. It is a type of “psychological engineering” that rests on both emotional blackmail and feelings of affinity.

Practice of Relational Repression

Then how do the authorities use social ties to demobilize protesters? In most cases, relational repression unfolds in four, roughly sequential steps: first, information is collected about ties between protesters and individuals who may be able to influence them. The second phase of

relational repression entails building up the work team. Local authorities, when faced with this, typically judge the desirability of new recruits according to two criteria: the strength of relations a person has with one or more protesters, and their willingness to help end the protest. Government cadres from the area and others who depend on the state and have close ties to protesters, are prime targets for recruitment, since they score high on both counts.

The third phase involves organizing and deploying work team members to carry out relational repression. To do this, local governments often establish “person-to-person” responsibility, so that one thought worker is charged with reforming the mind-set of one activist. Work team members are expected to rely on personal influence to persuade relatives, friends and fellow townspeople to stand down. For relatives in particular, they are encouraged to tap into “feelings of affection” to transform their targets. Team members are also instructed to play on protesters’ worries that, however willing they might be to sacrifice themselves, refusal to stop protesting would have a negative effect on those close to them. Work team members with only weak ties to protesters or bystanders who might join the action are typically urged to undertake thought work with extra diligence and to mobilize second-order connections. When work team members lack close, direct ties to protesters, they are often asked to contact relatives and friends who do.

The last stage of relational repression involves motivating and disciplining work team members. To ensure high levels of commitment, local governments use every opportunity to explain what will happen should a team member fail. Those who fail to “transform” the protesters they are assigned are often subject to punishment, including suspension of salary, removal from office, and even prosecution.

Effectiveness of Relational Repression

The effectiveness of relational repression rests largely on two factors: (1) how much sway the local state has over work team members and (2) the strength of ties between team members and protesters. Influence over thought workers varies greatly. At the high end of the scale, local authorities have much say over work team members from government offices and public organizations through their control of salaries and career prospects. Local entrepreneurs and pensioners are also vulnerable to pressure, since the government can slow the growth of enterprises by, for instance, turning down a loan application, and pensioners fear that local authorities may instruct employers to withhold pension payments. Officials generally have less influence over other team members, including elected cadres mainly paid with village funds, workers from privately owned factories, and other rank-and-file citizens who are more able to resist pressure to conduct thought work diligently.

Another factor that affects the effectiveness of relational repression is the strength of ties between work team members and protesters. The authorities assume that thought workers have great influence over close relatives, and punishment for being ineffective can be high for those who fail to persuade a family member to stand down. The prospect of punishment increases the odds that protesters will withdraw to protect their relatives. When team members and their targets are not close relatives, relational repression becomes much more difficult. Local governments are less likely to punish ineffective thought workers with weak ties to protesters, and protesters are more likely to ignore or even fight back against non-relatives who try to pressure them. Anticipating few or no sanctions and knowing they will probably fail however hard they try, these people often have little commitment to thought work and simply go through the motions.

Implications

For a state that does not penetrate as deeply as it once did, relational repression offers access to protesters over whom officials have limited sway, protesters who may not trust or fear local cadres as much as they did in the past. As an alternative to mobilizing the police or hiring local toughs, relational repression is becoming increasingly common at a time when pressures are growing to preserve social order without resorting to force. When it is effective, relational repression enables local authorities to soften popular demands, explore compromises, and minimize concessions.

As a form of social control, relational repression harks back to the *baojia* and the *lian-zuo* systems of mutual responsibility in imperial China. The practice of “guilt by association” reminds us that local authorities have long held the population in check by making relatives, friends, and neighbors responsible for each other. The thought work at the heart of relational repression also resonates with governance practices from China’s past. Assembling work teams and descending on villages was a standard policy implementation tool in the Maoist era that has received little attention recently. But grassroots thought work and the sudden appearance of big work teams persists, as leaders still seek to “engineer emotions” by mixing “practical incentives and psychological pressures” and tapping a “Confucian stress upon social bonds and obligations.”



Svante FISCHER

Archéologie, Université d'Uppsala, Suède

Archaeology, University of Uppsala, Sweden

Chaire soutenue par l'Université de Nantes /
Fellowship supported by the University of Nantes

Urban Reform and Resilience in Late Roman Gaul

Séminaire du lundi 8 décembre 2014

What is to be learned from the fall of the Roman Empire? A synthetic assessment of this important period of our past may serve as a comparison for research on the future global society. This research rests on a very simple premise – the assumption that all civilizations and especially their governments will inevitably collapse or rapidly transform into something new, such as the rather quick dissolution of the once mighty British Empire into a mere subordinate sector of the American realm after World War II.

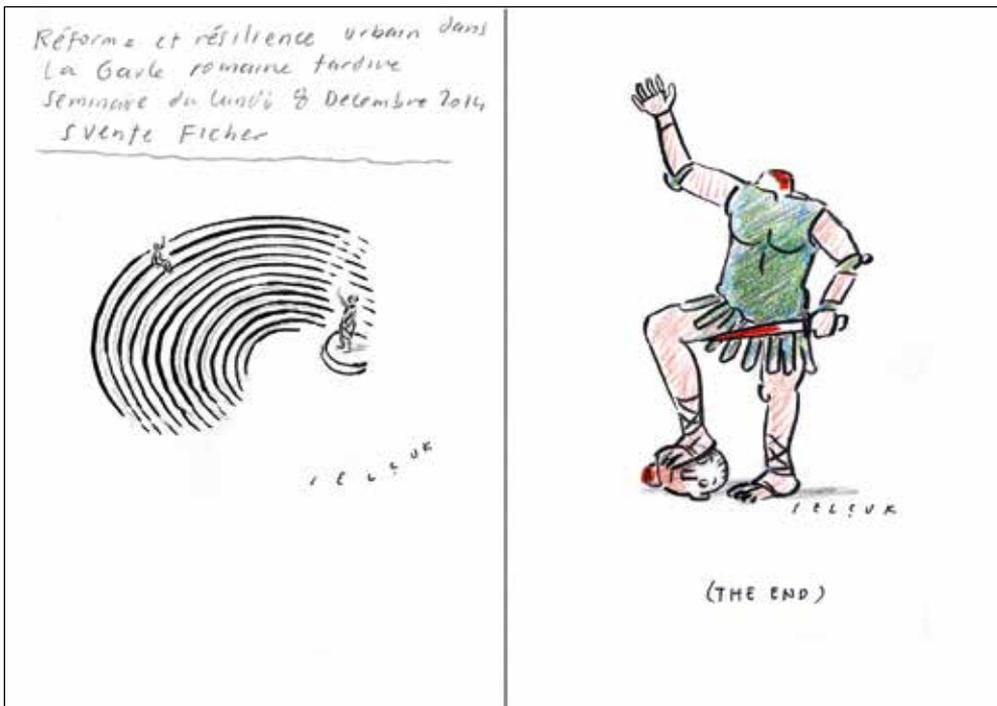
Few ancient civilizations had such a centralized government as the Roman Empire. One person, the emperor, at the helm of a single city, Rome, was meant to rule the world. At its peak in AD 300, the city of Rome was home to about a million people. The city made up c. 1.8% of the estimated total population of 50-55 million within the Empire, while approximately 13.2%, or c. 6.6-7.26 million, lived in other urban areas. By AD 550, the estimated population of Rome had dwindled to a mere 30-50,000 people. Something was very wrong with Rome as a socioeconomic phenomenon – an early premonition of the dangers of large-scale urbanism. No other city in the world would reach the population figure of Rome until some 1,500 years later. By 2045, more than two-thirds of the world population, c. 6 billion will inhabit cities accounting for 80% of the global GDP according to a recent World Bank estimate (www.worldbank.org/en/topic/urbandevelopment/overview).

There is no consensus as to what exactly went wrong with the Roman Empire. This calls for a retrospective look on the concept of collapse in a Roman context. Tainter (1988) defines societal collapse as “a rapid transformation to a lower degree of complexity, typically involv-

ing significantly less energy consumption”. But is this definition applicable to Rome? Bintliff (2014) argues for a general decline in the 3rd century AD. Then followed a very paradoxical development in the Late Roman world. Non-linear system dynamics caused the Roman complex system to collapse in some areas but also forced it to contract and resurge in other areas. There were pockets of prosperity and sustainable economic development, other areas that saw reforms towards a more resilient society, and finally areas afflicted by unmitigated disaster. Bintliff (2014:326) concludes: “In reality, the declining total energy in the empire was being channeled into smaller but more effective achievements”.

The central government was never meant to redistribute wealth, spur economic growth or pave way for innovation. Differentiation was thus inevitable, yet it was uncertain as to who would have the intellectual capacity to adapt to change and survive. The key to survival in the midst of decline or partial collapse was the ability to enact reform on a small scale within minor networks while the larger system structure fell apart. It is this background, the resolve of local government to dare think independently that needs to be examined.

The former Roman provinces of Gaul constitute an area with extraordinary research potential in the field of resilience, that is, the study of how to rebound from sudden crisis. Here, one can study urban transformation by following the actions of the local elites, the rich citizens who paid income tax according to their wealth, and ran local government in return for their loyalty. This elite functioned as a tight-knit oligarchy. It transformed Christianity into a political ideology of mobilization to suit its own needs. Led by men like St Martin of Tours (317-397), enclaves in Gaul emerged changed but largely unscathed. The oligarchy was ready to act differently and cut its losses, giving up the *otium* of the vast landholdings for the urban *negotium*. As the economy began to stagnate in the 3rd century, rural slavery on fixed locations must have become a difficult institution to maintain. This explains the influx from the immediate countryside to many smaller towns even if the population decreased.

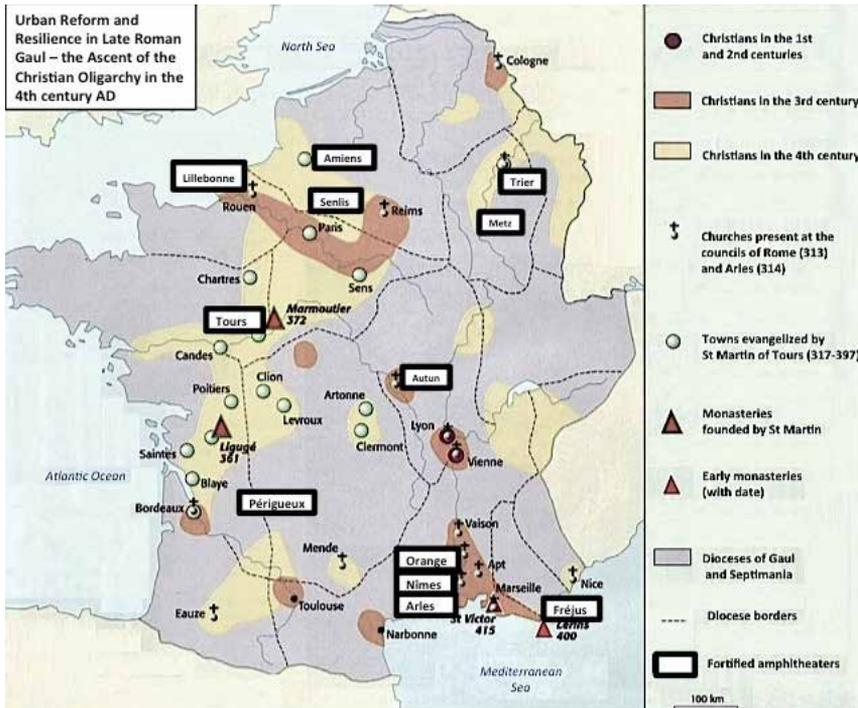


The urban reform from the open square of Antiquity into a closed circle of the Medieval Period can be reconstructed from cadasters and archaeological excavations. First, towns were drastically reduced in size and fortified with new city walls often built from torn down buildings and abandoned cemeteries in the urban vicinity. Second, open public spaces such as arenas and amphitheaters were closed off and transformed into fortified living quarters. The key to the urban reform is to be found in these *enceintes reduites*, the new town walls. They were rebuilt in a variety of innovative styles. At the bottom of the walls were large, dry-stacked square blocks from older buildings, then followed the *opus mixtum*, made from recycled bricks, crushed stone and mortar, with intersections of three layers of flat brick. While this building technique was not that a radical break, the outline of several fortifications certainly were. There is one half-dozen categories of reformed towns:

1. Towns that continued to fortify far beyond the urban grid, including amphitheaters (e.g. Autun, Nîmes, Trier).
2. Towns that reduced the urban surface with a rectangular wall following the urban grid, but abandoned their amphitheaters (e.g. Béziers, Le Mans, Orléans, Sens, Angers).
3. Towns that reduced the urban surface with a rectangular wall following the urban grid, and included amphitheaters (e.g. Amiens, Metz).
4. Towns that did not fortify the urban grid in favor a square fortress on the outskirts of the old town plan (e.g. Jublains).
5. Towns that abandoned the urban grid and opted for new circular fortifications (e.g. Carcassonne, Senlis).
6. Towns that abandoned the urban grid and opted for new fortifications, including amphitheaters, on the outskirts of the old town plan (e.g. Périgueux, Tours).

The transformation of the amphitheaters into fortified living quarters of the new urbanized underclass was arguably the most manifest success of the reform. The labor force was still at hand, albeit as members of church parishes rather than slaves on large estates. Labor cost could be translated into installments on a rental plan as the underclass now lived in dwellings that could never become theirs without the removal of the Gallic Church as the leading institution in civil society. The number of urban defenders had increased, while the mobility of rural vagrants was reduced. The evangelizing missions of St Martin and his acolytes included coercive measures and bullying of town magistrates. The Christian elite did not accept no for an answer and was bent on forcing its agenda onto others. Still, it is important to point out that the incentive for urban reform was generally local and not dictated from above, even if some were cajoled into reform by neighboring towns.

The ideological transformation from pagan rural life to Christian urbanity meant a break with the past games and spectacles of the old amphitheaters to a simpler way of life. This should not be viewed in a romantic light. The reform was not due to benign political conviction or the dream of an egalitarian society. On the contrary, local Gallo-Roman elites wanted to keep their privileges and cling on to their riches by any means necessary, even if this meant accepting the hegemony of strong men like St Martin, owning less, and sharing power with others. The result speaks for itself: many Gallo-Roman towns were indeed able to downsize and commit to very drastic reforms after deliberations between the urban magistrate and the church leaders, while most other towns in the Roman west were reduced to ruins. In a near future, global urbanism may disintegrate in a similar fashion.



References

Bintliff, J. 2014. Prosperity, sustainability, and poverty in the Late Antique World: Mediterranean Case Studies. In: I. Jacobs, ed. *Production and Prosperity in the Theodosian Period*. Leuven/Walpole. 319-326.

Blanchet, A. 1907. *Les enceintes romaines de la Gaule. Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*. Paris.

Böhner, K. ed. 1980. *Gallien in der Spätantike. Von Kaiser Constantin zu Frankenkönig Childerich*. Philip von Zabern. Mainz.

Butler, R. M. 1959. Late Roman town walls in Gaul. *Archaeological Journal* 116. 25-50.

Diamond, J. 2005. *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed*. Viking Press. New York.

Fagan, B. 2009. *The Great Warming: Climate Change and the Rise and Fall of Civilizations*. Bloomsbury Press. London.

Ferdière, A. ed. 2004. *Capitales éphémères. Des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive*. Actes de Colloque (Tours, 6-8 mars 2003). Suppl. à la Rev. Arch. du Centre, n° 25. Tours.

Fischer, S. Lejdegård, H. and Victor, H. 2010. The Fall and Decline of the Roman Urban Mind. In: P. Sinclair & G. Nordquist, ed. *The Urban Mind: Cultural and Environmental Dynamics*. *Studies in Global Archaeology* 15. Uppsala.

- Fischer, T. (ed). *Die Krise des 3. Jahrhunderts n. Chr. und das Gallische Sonderreich. Akten des Interdisziplinären Kolloquiums Xanten 26. bis 28. Februar 2009. ZAKMIRA-Schriften 8.* Cologne.
- Harper, K. 2011. *Slavery in the Late Roman World, AD 275–425.* Cambridge University Press. Cambridge.
- Heather, P. 2005. *The Fall of the Roman Empire: A New History of Rome and the Barbarians.* Oxford University Press. Oxford.
- Heijmans, M. 2006. La mise en défense de la Gaule méridionale aux IV^e-VI^e siècle. *Gallia* 63. 59-74.
- Hostein, A. 2012. *La cité et l'empereur. Les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins.* ANHIMA. Paris: Université de Paris I La Sorbonne.
- Kasprzyk, M., Kuhnle, G., ed. 2011. *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les régions limitrophes. Actualité de la recherche. Actes des rencontres de Strasbourg, novembre 2008, (30^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est).* Société archéologique de l'Est. Dijon.
- Lefebvre, B. 2011. Modèles de réutilisation des amphithéâtres antiques dans la formation des tissus urbains. *Mappemonde*, n° 101-1.
- Liebeschuetz, J.H.W.G. 2001. *The Decline and Fall of the Roman City.* Oxford University Press. Oxford.
- Pietri, L. 1983. *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle. Naissance d'une cité chrétienne.* Publications de l'École française de Rome 69. Rome.
- Mathisen, R.W. 1993. *Roman Aristocrats in Barbarian Gaul: Strategies for Survival in an Age of Transition.* Texas University Press. Austin.
- Tainter, J.A. 1988. *The Collapse of Complex Societies.* Cambridge University Press. Cambridge.
- Van Ossel, P. 2011. Les cités de la Gaule pendant la seconde moitié du III^e siècle. État de la recherche et des questions. In: R. Schatzmann, S. Martin-Kilcher, ed. *L'Empire romain en mutation. Répercussions sur les villes dans la deuxième moitié du III^e siècle,* Actes du Colloque International, Bern/Augst (Suisse), 3-5 décembre 2009. Montagnac, Éditions Monique Mergoïl, (Coll. Histoire & Archéologie 20). 9-21.
- Witschel, C. 1999. *Krise – Rezession – Stagnation? Der Westen des römischen Reiches im 3. Jahrhundert n. Chr.* Frankfurter historische Beiträge Bd 4. Marthe Clauss. Frankfurt am Main.
- World Bank Web Site: www.worldbank.org/en/topic/urbandevelopment/overview. DOI: 2015-04-06

Judy FUDGE

Droit du travail, Université de Kent, Royaume Uni

Labour law, University of Kent, UK

Chaire France-BIT, soutenue par le Ministère
du Travail / *Fellowship supported by the French
Ministry of Labour (ILO-France Chair)*



Labour Rights, Human Rights and Citizenship in A Globalised World: Unions, Women and Migrant Workers

Séminaire du lundi 23 février 2015

What is the significance of the claim that labour rights are human rights? Is it simply a political slogan uttered by trade unionists or does it touch a deeper truth? What is the relationship between labour rights, citizenship, and social justice at work in a globalized world?

These are big questions. I use three entry points to grapple with them: 1. the first is to employ a socio-legal conception of rights; 2. the second is to historicise the claim that labour rights are human rights; and 3. the third is to explore how different actors – trade unions, migrants, and women – frame the claim.

I am using case studies from Canada and the European Union to explore the emergence in the mid-1990s of the claim by social actors that labour rights are human rights. Although these case studies operate at different scales (national and transnational/supranational) in distinctive political spaces, they both involve established liberal democracies and the invocation of international human rights.

1. What do We Mean by Human Rights?

Talking about ‘human rights’ is difficult because rights operate simultaneously in different, but related, registers – moral aspiration, legal instruments and doctrines, and the political mechanisms of implementation and enforcement. It is the resonance amongst these moral,

legal, and political dimensions that give rights their power, and it is critical to align them if human rights are to be more than mere slogans. My interest is in the social processes through which moral and political claims are transformed into legal rights rather than the legal validity of rights claims per se. My approach is socio-legal and not legal positivistic.

Marie-Benedicte Dembour identifies four ‘ideal-type’ schools of thought concerning human rights: 1. the school of natural law, which sees rights as part of the endowment of being human; 2. deliberative theorists, who regards rights as the consensus achieved through deliberative processes; 3. protest scholars, who stress the claims made in social struggles against injustice; and 4. the discourse school, which focuses on the rhetorical force of rights in the expression of political claims.¹ The natural law approach emphasises aligning the moral and legal dimensions of human rights. For deliberativist theorists, human rights come into existence through a social contract, and they stress the congruence between the moral, political, and legal registers of human rights. Protest scholars look at human rights as moral and political claims, and their concern is the expansionary logic of human rights that allow the oppressed to contest the *status quo*. Discourse scholars highlight the legal dimension and the limitations of ideas of social justice based on individualistic and liberal human rights. Understanding the different dimensions of human rights claims helps to explain the shift that occurred in the mid-1990s when social actors began to claim in earnest that labour rights were human rights.

2. The Shift Towards Characterising Labour Rights as Human Rights

In an important essay published in 1996, Virginia Leary observed that, despite the fact that labour rights are contained in the key post-war declarations of human rights, the labour and the human rights movements have long ‘run on tracks that are sometimes parallel and rarely meet’.² Since the mid-1990s, however, these separate tracks have begun to converge. In Canada and Europe, and at the international level, human rights scholars and organizations have paid greater attention to the question of the legal protection of labour rights. Simultaneously, labour law scholars and trade unions began to use human rights discourses and instruments in order to protect labour rights. They have advocated the ‘constitutionalization’ of labour rights, the goal of which is to have collective labour rights characterized as fundamental human rights that receive constitutional protection and are justiciable in courts.

This use of the normative and conceptual language of human rights to frame workers’ claims marks a shift away from the language of citizenship and the institutions of social democracy (trade unions and political parties) to international human rights and the courts. The fading of the post-war capital-labour entente, which took the form of industrial pluralism in Canada and social corporatism in Europe, has fueled the contemporary characterisation of labour rights as human rights. In Canada, the Supreme Court has recently begun to invoke international human rights law in order to treat collective bargaining and striking as fundamental freedoms. In Europe, the two transnational constitutional courts (the Court of Justice of the European Union and the European Court of Human Rights) have characterised these collective labour rights as fundamental rights. The hope is that if labour rights are recognized as fundamental rights that it is possible to reclaim the social sphere and protect it from the market.³

¹ Marie-Bénédict Dembour (2010) ‘What Are Human Rights? Four Schools of Thought’ 32 *Human Rights Quarterly* 1.

² Virginia Leary (1996) *The Paradox of Workers’ Rights and Human Rights*, Lance Compa and Stephen F. Diamond, eds., *Human Rights, Labor Rights and International Trade* (Philadelphia: University of Pennsylvania Press) 22, 22.

³ Alain Supiot (2012) *The Spirit of Philadelphia* (London: Verso).

Although most labour scholars and unions have enthusiastically embraced framing labour rights as human rights, a few have been skeptical. Most notably, Harry Arthurs, a leading critic of the ‘constitutionalisation’ of labour rights, has expressed concern that this turn to human rights litigation undermines grass roots mobilization, which is a key to obtaining countervailing power.⁴

3. Trade Unions, Migrant Workers and Women Workers: Claiming Rights

The critique that framing labour rights as human rights and asserting these claims before courts is counterproductive for achieving social justice for working people is an important caution. But its persuasiveness depends upon limited conceptions of who counts as a subject of labour rights, the range of claims that workers assert, and the social impact of making legal claims. Much of the contemporary litigation brought by unions seeks to defend a vision of justice at work that was embedded in the post-war Fordist paradigm of industrial citizenship. By contrast, claims raised by migrant workers and women workers seek to challenge this nostalgic view of justice, which rests on narrow understandings of citizenship and limited conceptions of work. By invoking international human rights in order to recognize their rights as workers, migrants and women reveal industrial citizenship’s exclusionary side, and begin to create a movement for expanding claims to citizenship through work. In this way, the claim that labour rights are human rights can contribute to a more inclusive understanding of justice at work in today’s globalized world.

⁴ Harry Arthurs, ‘Social Rights, Labour Rights and the Constitution: A Cautionary Tale from Canada’ available at: <http://www.labourlawresearch.net/researchers/harry-arthurs>



Patrick HARRIES

Histoire de l'Afrique, Université de Bâle, Suisse

African History, University of Basel, Switzerland

Memory and Identity in the African Diaspora: the 'Mozbieker' Community at the Cape, South Africa

Séminaire du lundi 2 mars 2015

This presentation focuses on East Africa's participation in the Trans-Atlantic slave trade – and the role of the Cape of Good Hope in this commerce. The subject fills a disquieting gap in the history of South Africa. But I hope it also speaks more widely: about the different ways in which we can look at the slave trade; about the perils of treating the Indian or Atlantic Oceans as separate zones; perhaps particularly about the way communities remember a painful past. I would like to divide the talk into five parts, starting with the question of memory:

Memory - or rather forgetting

One reason for my interest in this theme is because of the dominance of the Atlantic in slave studies (largely due to American scholarship). More importantly for me, as a South African historian, the lack of focus on the Indian Ocean has been compounded by the fact that the descendants of the African slaves taken to the Cape have practised a form of 'folk amnesia'. While the descendants of Moslem slaves from the rim of the eastern Indian Ocean have come to see slavery as a relatively benign institution that linked – and fixed – them in the local racial category of 'Malay', the descendants of the African slaves have forgotten their origins and are today included in the catch-all racial category of 'Coloured', i.e. the group mid-way between whites and Africans in the racial hierarchy. This view dominates the literature but is also present in Cape Town's major memorial to slavery and the slave trade: the "Slave Lodge" at the top of the city's main thoroughfare.

Quantification

The slave trade brought about 70,000 forced immigrants to the Cape of Good Hope, well over half from East Africa and Madagascar. But this was only a small part of the enormous wave of slaves sent from East Africa to the Americas in the very late 18th century and first-half of the 19th century. The slaves constituted a late entrant into this commerce and their numbers fluctuated strongly according to period and place. In the 1780s the growth of the production of tropical goods, especially sugar at Mauritius and coffee at Réunion stimulated a trade in slaves from East Africa to St Domingue (Haiti). This meant that East Africa joined the Trans-Atlantic slave trade just as the number of slaves crossing to the Americas from West Africa and West-Central Africa reached its peak of around 9,000. The trade would later service other parts of the Americas and, during the years c.1780-1860, close to 500,000 slaves would pass around the Cape.

Organisation

In the 17th and 18th century masters returning to the Netherlands from VOC trading stations in South Asia, Malaysia and the Indonesian Archipelago often sold their few slaves at the Cape. French traders servicing the Mascarenes came to dominate the trade in the 1780s when they sent slaves from East African and Madagascar to the Caribbean, a journey averaging 120 days. The great slave rebellion in St Domingue (Haiti) put an end to this trade that then passed into the hands of a group of cosmopolitan 'Portuguese' merchants at Mozambique (Island). They developed a series of strategies needed to finance the high risk-high gain nature of the slave trade. Merely one of these strategies was to enter into partnerships with entrepreneurs at the Cape who quickly developed their own, fledgling trade in slaves. This trade initially focused on Rio de la Plata where slaves were sold for Spanish dollars used to purchase Indian cotton cloth in Mozambique (for which slaves were readily exchanged). At the start of the 19th century the trade grew to incorporate Brazil and South Carolina but, early in the second decade, it fell into the hands of traders from Rio de Janeiro who serviced the markets of Brazil. While the British outlawed the slave trade to the Cape in 1808, for many years they took no action against the growing, massive movement of slaves from Mozambique and Angola to Portuguese America.

The Law

The British suppressed the slave trade in a piecemeal way from their naval station at the Cape. Anti-slavery treaties with Portugal (1810, 1817) did little to restrict the flow of labour from Mozambique (and Angola) on which rested the development of Brazil (a prized market for British goods). It was only in 1824, some 16 years after the Act of Abolition, that the British finally prohibited slave vessels from stopping at Cape Town, even when 'in distress'.

During this time, the administration in Mozambique came to depend heavily on the slave trade for its revenue as the export of labour paid for the administration of the colony – and gave Mozambique a commodity (albeit a human one) with which to engage in international trade. Hence Lisbon dragged its heels when eventually called on by the British to stop the slave trade, and refused to allow British warships to halt and search Portuguese ships. When Britain eventually pressured Lisbon to outlaw the slave trade in 1836 the governor of Mozambique simply ignored the law as unworkable. The slave trade from Mozambique then came to play an important role in abolitionist propaganda in which a young naval lieutenant, who

had illegally ignored Portuguese sovereignty to capture slave ships at Mozambique, became something of a folk hero. This swell of opinion led the British parliament to pass a law in 1839, unilaterally allowing its warships to stop Portuguese slave vessels. This legislation was eventually agreed to by the Portuguese three years later when it worked to restrict the slave trade from Mozambique. After Britain threatened to extend this form of 'gunboat diplomacy' to Brazil in 1850, East Africa's participation in the Trans-Atlantic slave trade started to come to a gradual end.

Immigrant Cultures

The historiography on slavery in South Africa has concentrated on 'the slaves' as a hybrid, cosmopolitan or 'creole' community that, in many ways, challenged the apartheid regime's notion of racial difference. In this section I challenge this view by looking at the tenacity of African cultural practices at the Cape, particularly the way in which the slaves and their descendants developed a separate identity as Mozambiques or Mozbiekers. Coming from Central and East Africa, the slaves were darker than the Xhosa-speaking immigrants crossing the eastern frontier. They were distinguished by their languages, body markings, dental and body modifications, by their music, dress, and by the skills with which they arrived (such as fluency, even literacy, in a European language or Arabic, and a knowledge of iron-working and guns).

At the Cape, slaves classified as Mozbiekers increasingly came to speak Afrikaans or English, the languages of their masters, employers or religious communities. They also took on, or brought with them, the Christian and Moslem religions found in the region. On these cultural grounds the authorities at the Cape classified Mozbiekers as of 'mixed-race', a group that included 'Malays', 'Indians' and other 'people of colour' who did not belong to African chiefdoms or speak the Bantu (African) languages of South Africa. But as the racial politics of the new Union of South Africa (created in 1910) spread to the Cape, Pretoria re-classified Mozbiekers on racial grounds as a 'Bantu tribe'. It was this demotion in the hierarchy of race in South Africa, I want to argue, which led Mozbiekers to abandon a separate identity and, with it, a distinctive slave past.

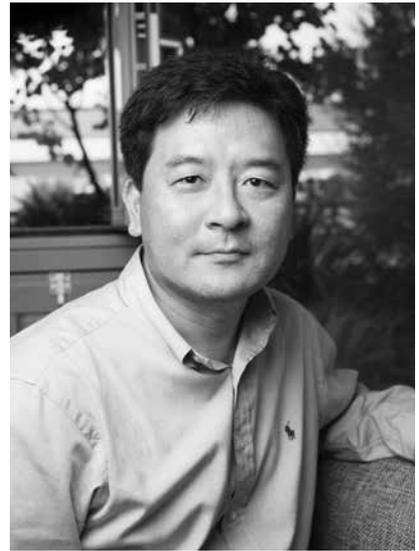
As their slave origins in Africa came to restrict their life chances, Mozbiekers melted into the 'mixed-race' or 'Coloured' community. But in a new, post-1994 South Africa, membership of a 'previously disadvantaged' community has become an asset. Access to Black Economic Empowerment and the prospect of reparations has reinforced the memory of slavery held by the 'Malay' community at the Cape. As a historian I wait with bated breath to see whether the prospect of material gain will persuade the descendants of the Mozbiekers to resuscitate the memory of their long-forgotten African ancestors.

Ki-Won HONG

Histoire du droit, Université nationale
de Séoul, Corée du Sud

Legal History, Seoul National University, South Korea

Chaire soutenue par la Région Pays de la Loire /
Fellowship supported by the Pays de la Loire Region



La démocratie comme la meilleure forme de gouvernement: la philosophie politique de Baruch Spinoza dans le contexte de la Réforme

Séminaire du lundi 4 mai 2015

Aujourd'hui, lorsque l'on demande autour de soi quelle serait la meilleure forme de gouvernement, les gens répondent, sans hésitation ou même sans y réfléchir, que c'est la démocratie. Mais nous savons aussi que telle n'aurait été la réponse systématiquement attendue de tout autre peuple de tout autre période. Après l'ère de la démocratie classique, où le mot « démocratie » avait été utilisé pour désigner, en fonctions des auteurs, soit un État régi selon les lois établies, soit un gouvernement agissant dans l'intérêt des pauvres, l'humanité a traversé plus de quinze siècles avec des types de sociétés politiques, qui étaient loin d'être démocratiques. On peut affirmer qu'à l'exception de certaines républiques italiennes du Moyen Âge, dans lesquelles les règles démocratiques avaient été appliquées à sa manière, ce n'est qu'à l'aube des temps modernes que l'idée de la démocratie émergea à nouveau, en effet, sous l'influence croissante de la nouvelle tendance intellectuelle et culturelle de la Renaissance, et dans l'atmosphère absolutiste qui, paradoxalement, poussa certains groupes religieux et sociaux ainsi que certaines régions appartenant au Saint Empire romain à aspirer à la liberté.

C'est dans ce contexte que doit être comprise et interprétée la terminologie de démocratie de Baruch Spinoza, philosophe nord-hollandais du dix-septième siècle. Il est très intéressant de constater que près d'un siècle après l'indépendance néerlandaise de l'Espagne, personne d'autres que Spinoza n'était parvenu à exposer en termes philosophiques claires les principes démocratiques pour le pays nouvellement établi. Son discours sur la démocratie semble de plus

grande importance, si l'on considère qu'il vécut une période où les souverains appréciaient uniquement les idées et les théories politiques leur permettant d'appuyer leur pouvoir sur des bases philosophiques. Si l'on regarde d'autres pays tels que la France, par exemple, afin de situer Spinoza dans le contexte européen, il serait plus approprié de dire qu'il a vécu une génération après Richelieu (1585-1642) ou qu'il fût le contemporain de J. B. Bossuet (1627-1704).

Accusée de manière virulente (accusation souvent teintée d'antisémitisme) d'être athée sous le couvert du courant naturaliste, sa philosophie originale va ainsi être oubliée, sinon négligée, aussi précocement dans l'histoire de la philosophie (politique) moderne que sa mort. Même dans les controverses sur Spinoza au siècle suivant, le regain d'intérêt pour le philosophe se verra réduit à néant par le langage calomnieux des esprits conservateurs.

Il serait intéressant de relever que c'est au cours de la construction des Empires, c'est à dire au XIX^e siècle, qui fût aussi le stade de maturité de la Révolution industrielle, accélérée par le développement du capitalisme, que Spinoza, que l'on croyait passé dans l'oubli, réapparaît dans le monde de la philosophie politique comme faisant partie de la lignée des précurseurs modernes, commencée par Machiavel, de la théorie politique à partir de laquelle il devient possible de concevoir la politique comme amoral. C'était notamment le cas de l'Allemagne, où, en dépit de la philosophie politique anti-machiavélique de Frédéric II de Prusse, despote « éclairé », un certain nombre de figures importantes de la philosophie moderne n'a cessé d'admirer Spinoza.

Le dernier chapitre de *Tractatus politicus*, l'une des œuvres posthumes de Spinoza, est consacrée aux tentatives de l'auteur de démontrer pourquoi la démocratie est « gouvernement totalement absolu ». Cependant, ce travail resta inachevé à cause de la mort précoce de l'auteur, la section 4 du chapitre traitant de la question de savoir si les femmes dépendent « du pouvoir des hommes par nature, ou par institution » (tr. Ch. Ramond). En tant que tel, le traité ressemble peu au travail d'un partisan de la démocratie, ce qui fut probablement l'une des raisons pour lesquelles l'éditeur des œuvres posthumes a exclu du sous-titre la référence à la démocratie : « Dans lequel on montre de quelle façon doit être instituée une société de régime monarchique ou aristocratique pour empêcher qu'elle ne glisse vers la tyrannie et pour que soient maintenues inviolées la paix et la liberté des citoyens » (tr. Ramond).

L'intérêt de Spinoza pour la démocratie a déjà été démontré dans son *TTP* publié anonymement (1670). Par ailleurs, sa définition de la démocratie ainsi que d'autres formes de gouvernement ne semble pas être scrupuleusement articulé dans ce traité. Au lieu de classer les formes de gouvernement d'après le critère classique de « qui est détenteur de la souveraineté », il distingue la démocratie des autres formes, dans le *TTP*, par le mode de transfert des droits de chacun à la société civile. Selon ce critère, la démocratie est une forme de gouvernement, qui serait formée par le transfert, expresse ou tacite, de « tout le pouvoir » de chaque membre (*omnem potentiam*) à la société civile, « qu'on définit comme l'assemblée universelle des hommes détenant collégalement un droit souverain sur tout ce qui est en sa puissance » (tr. de J. Lagrée et P.-Fr. Moreau). En ce sens, on peut dire que la légitimité du pouvoir politique dans la démocratie repose essentiellement sur « l'esprit libre » (*libero animo*), et que les sanctions pénales sont justifiées dans la mesure où elles visent à maintenir son entité. Le transfert de tous les pouvoirs à la société civile pour former un régime démocratique s'opère donc « sous la contrainte de la nécessité et sur le conseil de la raison elle-même » (tr. Lagrée et Moreau).

Bien que les premières réactions au *TTP* de la part des contemporains de l'auteur fussent très hostiles, certains lecteurs ont montré, avec plus ou moins de soutien à ce traité innovant. Th. Hobbes (1588-1679) aurait été impressionné par l'audace de l'auteur anonyme (« Je n'aurais osé écrire si hardiment »), même s'il diffère fondamentalement de l'approche spinoziste dans

la mesure où sa théorie politique vise à terme à justifier la monarchie absolue. G. W. Leibniz (1646-1716), mettant en danger sa position établie dans la société des philosophes, se rend à La Haye, en novembre 1676, pour rencontrer et discuter avec Spinoza. La communauté de Pierre Bayle (1647-1706) avec Spinoza dans certains sujets de la critique biblique et dans la plupart des thèses politiques le conduit à écrire l'article le plus long de son célèbre *Dictionnaire historique et critique*, même s'il doit condamner le « *livre pernicieux et détestable* ».

Tout en essayant de traiter les réactions et les controverses de Spinoza à la fin du XVII^e siècle, je tenterai de démontrer que la théorie politique spinoziste est déduite de ses interprétations de « *nature commune* » (*ex communi natura*), des êtres humains, c'est-à-dire de la nature humaine (*natura humana*) comme elle a été créée. Spinoza n'admet aucun changement à la nature humaine avant et après la chute de l'Homme. À cet égard, enquêter sur la relation entre la raison et les passions en psychologie spinoziste sera aussi d'une grande importance, puisque c'est Spinoza qui, pour la première fois dans l'histoire de la philosophie moderne, examine de manière égale les passions et la raison comme composantes psychologiques fondamentale de la nature humaine. En distinguant clairement deux sphères (raison : « *sage* » ; passions : « *ignorant* » - tr. Ramond), Spinoza souligne que la « *Nécessité de la nature humaine* » n'est autre que « l'effort universel de tous les hommes visant à l'auto-préservation ». Et la notion profonde de la nature est faite, je vais le montrer, les bases sur lesquelles l'ensemble de l'argumentation du *Tractatus politicus* se construit. Une théorie politique peut assurer sa cohérence avec la réalité, seulement quand elle prend en compte, et se construit sur, le fait que les vices ne sont pas limités uniquement à la plebs, qui ne sont capables ni de recherche de la vérité, ni de jugement (*plebi nulla veritas, neque iudicium sit*), mais « *inhérents à tous les mortels* » (*vitia, quae omnibus mortalibus insunt*). Les hommes « *ont une nature commune* ». C'est pourquoi ils sont par nature ennemis les uns des autres. Par conséquent, toute tentative d'interdire « directement » l'exercice des vices se terminera par un échec. En effet, le traité de Spinoza sur les régimes politiques peut se lire comme un plan de construction institutionnelle pour les brider « indirectement ».

Pour Spinoza, de toutes les formes de gouvernement, c'est un gouvernement démocratique qui semble « le plus naturel » (*maxime naturale*) et se rapproche le plus de la liberté (*maxime ad libertatem*) que la nature a concédée à tous.



Huri ISLAMOĞLU

Histoire économique, Université Boğaziçi,
Istanbul, Turquie - Membre Associée

*Economic History, Boğaziçi University,
Istanbul, Turkey - Associate Fellow*

New Politics of Governing Global Capitalism: Sovereign Governments and Living Law

Séminaire du lundi 16 mars 2015

The experience of the past two decades coming to a head with the financial crisis of 2007-09 left no doubt that markets were lousy masters. They could not even feign to govern with equity instead exalted greed allowing for intolerable income disparities and levels of unemployment. The result was significant falls in growth rates and social unrest especially in Europe and the US with world-wide repercussions. In the developing world, global economic development resulted in a relative betterment of living conditions though it was accompanied by income inequalities. As significantly, several decades after the launching of pure and adulterated market economies contrary to utopic promise, we no longer perceive global markets as offering endless prospects for Indiana Jones type individuals but sovereign governing bodies are increasingly emerging as mediators of opportunities in to global market environments. These governing entities which are also actors in the global economy, are indeed emerging as brokers of opportunities for their constituencies through institutional openings they initiate. Hence, both in social sciences and in policy circles talk of and 'sovereignty' and politics long shelved is back. In 2014 in Davos, a favorite topic was that of a new EU with countries enjoying different levels of sovereignty (most notably, in monetary policy Obama in his State of the Union Speech 'vowed to act alone in the Economy' as the NYT headline announced. Was Obama echoing the call of a new populism earlier heard in South America? Or is what we are hearing a subtle realization of a Chinese *modus operandi* in the government of global markets with possible political openings albeit in non-liberal forms, possibilities of institutional diversification as opposed to liberal convergence? Then finally, the blasphemous question: is it possible to imagine a global market environment without the liberal understandings of government and law

and without succumbing to corporatist/fascistic modes reminiscent of 1930s? If so, what institutional forms non-liberal government and law may take? And then does history need to repeat itself?

In light of these questions, I will address the issue of governing global market environments. My starting point is that conditions that made possible global movements of capital, goods, and knowledge and the accompanying wealth creation world-wide has also created the conditions for the emergence of sovereign governing entities. Here, sovereignty refers to the power to decide taking initiative to generate institutional solutions in the face societal issues, simply, to an ability to govern. Sovereignty also assumes politics, a consensus over initiatives of sovereign governments. This is a problematic issue in market environments which, rejecting society, politics, prioritize the economy. Hence, one could speak of constituencies as beneficiaries of policies or of rents in the economy – of rulers who are often identified with sovereign governments. In that sense, it is possible to speak of a reasoning power of constituencies which does not participate in decision-making in any significant way except in the form of giving or withholding approval of governmental decisions regarding various initiatives. As a result, policy initiatives addressing the interests of local constituencies show a great deal of dependence on popular vote or plebiscites often overriding parliamentary debates or discussions. Practices of sovereign governments from Putin's in Russia, to Orban's in Hungary, Erdogan's in Turkey, as well as the those of Chinese Central Committee conform to this model.

In light of above observations, one might say new 'sovereign' entities, tend to be less Hobbes and more Machiavelli; they assume "less the imposition of sovereign monopoly, more the cultivation of the higher expediency; less the exercise of abstract will, more the pursuit of visible advantage."¹ For one thing, in the global context, sovereignty is less and less bounded by territory and increasingly it not assumes a distinct and singular populace nor is it an embodiment of a single nation or its political will.² Instead practical consequences of a decision, addressing immediate needs assumes priority over ethical or moral considerations. The new sovereign entities are part of the mayhem of the new order of markets where the old rules no longer apply and new rules prove to be fluid (be those relating to interstate interactions, the local class hierarchies). No doubt some of this chaos is their own making; nevertheless new sovereign entities are to address this confusion or chaos both locally and globally and govern it addressing the local and global concerns in their intertwined complexity. The very survival of different regions and populations in a world of great transformations that mobilized vast resources and populations, seem to rest on steering and governing abilities of these sovereign entities.

Chinese government's initiatives in fashioning market environments as to address local concerns, often provide examples in sovereign decision-making.

In the past decade, Chinese central government proved to be increasingly responsive to the demands of those who are adversely affected in the market environment. For instance, Labour Contract law had been a site for political deliberations between representatives of workers and the central government in the drafting phase of the law by the Central Committee; the draft then found its way to regional governments, for further deliberations, this time addressing concerns of foreign investors often in conflict with those of workers.³ Similarly, one finds

¹ C. Geertz (Dec.2004) What is a State if it is not Sovereign? Reflections on Politics in Complicated Places, *Current Anthropology*, vol. 45, n^o.5.

² C. Schmidt (2005) *Political Theology: Four Chapters on the Concept of Sovereignty* (Chicago: Univ. of Chicago).

³ Mary Gallagher and Dong Baohua (2011) "Legislating Harmony: Labor Law Reform in Contemporary China," in *From Iron-Rice Bowl to Informalization: Markets, State and Workers in a Changing China*. Eds. M. Gallagher, Sarosh Kuruvilla and Ching Kwan Lee (Ithaca, NY: Cornell University Press).

urban property rights to be heavily deliberated among the representatives of central, city governments, people who held use rights on former state lands, now being ‘sold’ to developers.⁴

Existence of such deliberations point to an understanding of law, societal orderings, institutions as politically negotiable domains, suggesting an understanding of law which is rooted in concrete concerns of social life. The practice of ‘living law’ based on consensual or deliberative politics in the case of market rulings suggest an assimilation of these by different actors in the discourses of their own lives. This is a very different perspective the ‘rule of law’ perspectives referring to universal rights and freedoms, with a focus on property rights, assuming an unspoken (often mystified) consensus of the propertied not admitting other claims. In that case law does not readily translate into life-practice without disrupting, giving rise to conflict – it is not negotiable.

The above should not suggest an unproblematic, seamless reality of ‘government’. The messy, eclectic character of present-day sovereign governments involve a continuous vacillation between calls for national will (reminiscent of nation states contexts) and the language of expediency characteristic of global ‘governance’ reaching out to attract outside investments as well as to seek outlets abroad for goods, for investments by national/local investors. This contradiction between local rhetoric appealing to the national and global rhetoric speaking to diversity and multiplicity of global markets (often involving extending the boundaries of the national to include different entities) leaves sovereign governments open to charges of double-standard, duplicity, if not outright nationalism.

⁴ You Tien Hsing (2010) *The Great Urban Transformation: Politics of Land and Property in China* (Oxford: OUP).

Jyotsna JALAN

Économétrie, Centre pour les Études
en Sciences Sociales – CSSS, Calcutta, Inde

Econometrics, Centre for Studies
in Social Sciences - CSSS, Calcutta, India



Divertissement ou éveil de la société ?

Impact evaluation of the Theatre for Development

Séminaire du lundi 27 avril 2015

Introduction

Even when formal law is democratic and pro-poor national policies exist on paper, extent of their implementation and thus impact on the poor depends greatly on social awareness about such legislation. In many countries, impact of laws aimed at limiting corruption and at enhancing earnings potential of the poor might be limited precisely because many of the intended beneficiaries are unaware of the rights guaranteed by the laws and consequently often do not demand their entitlements.

Similarly, deep-seated assumptions and generalizations influence how we understand the world and hence take action. Such thoughts develop from personal experience but also depend on the cultural fabric of the society and therefore are shared among members of the population. Shared cultural frames and social interactions that reinforce them can lead groups to hold onto old behaviours that undermine development. It can block understanding of the value of a new course of action that would make the group better off. Reframing is a means of refocusing attention in a way that helps people see and understand their situation and alternative courses of action.

Several “awareness-raising programs” exist in different settings; they include media campaigns and village level information campaigns of various forms. Participatory theatre – Theatre for Development – is one such program. This form of theatre is practiced “by, about,

and for the oppressed people, to help them fight against these oppressions and to transform the society that engenders these oppressions". Because of their interactive nature, these theatre programs can have a psychological impact in addition to an informational one. They may evoke critical thinking by enabling viewers to engage in role-playing where they tackle social problems in an interactive environment.

Augusto Boal, the pioneer of such theatre, describes what participatory theatre looks on the ground as follows:

When the skit is over, the participants are asked if they agree with the solution presented. At least some will say no. At this point it is explained that the play will be performed once more, exactly as it was the first time. But now any participant in the audience has the right to replace any actor and lead the action in the direction that seems to him most appropriate... The other actors have to face the newly created situation, responding instantly to all the possibilities that it may present... The participants who choose to intervene must continue the physical actions of the replaced actors... Anyone may propose a solution, but it must be done on the stage, working, acting, doing things, and not from the comfort of his seat. (Boal, pp. 139)

Despite its long history and widespread presence, there has been little systematic evaluation of the impact of participatory theatre on social change and development. The proposed research is perhaps the first attempt to evaluate the social impacts of the theatre for development rigorously. Our research methods incorporate tools that allow us to go beneath the surface of conscious mental processing to evaluate changes in implicit (subconscious) attitudes.

Context, sample design and research instruments

Jana Sanskriti, a non-governmental organization, has been engaged in Theatre for Development since 1985 in Eastern India. Today, with the spread of the *Jana Sanskriti* network throughout India, it is considered to be one of "the largest and the longest-lasting Forum Theatre operations in the world". The vision of *Jana Sanskriti* is to encourage viewers to protest against social ills. It aims to engage viewers to think critically and collectively about representations within plays, to re-script these plays to represent reality on their own terms, and to rehearse social change collectively. Its theatre performances cover social issues of patriarchy, domestic violence, alcoholism, dowry, exploitation of workers and problems in local governance. We study the socio-economic impacts of *Jana Sanskriti* (JS).

Each JS team includes men and women from agricultural worker families. The team performs a play repeatedly for the *same* audience. These are not based on fixed scripts, but emerge out of contemporary socio-political issues faced by local population. Prime areas where JS operate are in the districts of South and North 24 Parganas in rural West Bengal, a state in eastern India.

Our research enables us to compare villages in which JS has been active for more than two decades (treatment villages) with villages in which JS (or any other theatre group) has not been active (control villages). *Thus it permits us to assess the possible effects on long-run change.* A random sample of treatment villages and households have been chosen from villages where JS performances have been held. For the control group, we survey villages from the northern areas in South 24 Parganas. Our respondents are men and women between the ages of 21 and 49 years. In a household, we interview a female respondent and a male respondent, preferably the husband of the female respondent, separately. Our sample size is approximately 4,000 households.

We use three different instruments to evaluate the impact of *Jana Sanskriti*.

- We use structured survey questionnaires to assess *explicit effectiveness* of the treatment on knowledge and biases: are respondents exposed to theatre more aware of their entitlements from government programs as compared to control villages? Do people know more about their rights (i.e. Protection from Domestic Violence Against Women Act)?
- Respondents may be unwilling or unable to report what they think or feel when responding to structured questionnaires regarding their preferences and beliefs. To get to the subconscious, we use one such measure typically used by social psychologists – Implicit Association Test (IAT) – that requires respondents to rapidly sort items from different categories into groups. A gender IAT would for example, provide a measure of relative strength with which female and male are associated with *family* versus *career* concepts. Sorting *family* with *female* and *career* with *male* would be easier than sorting *female* with *career* and *male* with *family*. This IAT proxies a measure of implicit stereotype. It measures the strength of association between category and attribute by using the time it takes to make the pairings and the number of errors in classifying while respondents are trying to respond rapidly. We develop an IAT to assess *implicit effectiveness* of treatment on the empowerment of women that examines the strength of association between *husband* and *wife* (categories) and *influential* and *weak* (evaluative attributes). We also develop an IAT to examine the association between *male* and *female* (categories) and *dignity* and *object* (attributes).
- Finally through vignettes – systematically elaborated descriptions of concrete situations, we assess attitudes towards corruption, social reality and needs. Do villagers view corruption as something that can be resisted and overcome or do they accept it as an inevitable social practice? Are villagers forced into socially deviant behaviour because of a need for individual survival?

Future direction

If we find robust impacts of *JS* on outcomes of interest, we plan to implement two follow-up Random Control Treatment Experiment (*RCT*) studies, with the active cooperation of *JS*.

The goal of the first *RCT* study will be to pinpoint the channels of *JS*'s impacts. We will randomly assign villages in our control group (i.e. those with no exposure to *JS* or any other participatory theatre program) into four groups with the following treatments:

- in the first group, do nothing;
- in the second group, implement participatory theatre on one social issue;
- in the third group, implement participatory theatre on several related social issues;
- and in the fourth group, present information on those social issues in a factual way.

The goal of the second *RCT* is to redesign participatory theatre in a way that it is scalable on a large scale. A possible way would be to use recorded videos rather than live theatre performances. We will randomly assign villages in our control group into 4 groups with the following treatments:

- in the first group, do nothing
- in the second group, implement theatre through videos without forum discussions
- in the third group, implement participatory theatre through videos with forum discussion

The findings from the current study will help us to develop the exact design of the follow-up *RCT* study. *The RCT study will thus build on our findings here, but it will not be a substitute for them.*

References

Boal, Augusto (1979) *Theatre for the Oppressed*, London: Pluto Press

Boon, R. & J. Plastow (2010) *Theatre and Empowerment: Community Drama on the World Stage*, Cambridge University Press, London

Ganguly, Sanjay (2010) *Jana Sanskriti: Forum Theatre and Democracy in India*, Routledge, India

(2015), *World Development Report 2015: Mind, Society and Behaviour*, The World Bank, Washington D.C.

Greenwald, A. G., McGhee, D. E., & Schwartz, J. L. K. (1998), "Measuring individual differences in implicit cognition: The Implicit Association Test", *Journal of Personality and Social Psychology*, 74, 1464–1480

Morten JERVEN

Économie du développement,
Université Simon Fraser, Vancouver, Canada

*Development economics,
Simon Fraser University, Vancouver, Canada*



African states and development: towards a historical perspective on state legitimacy and development capacity, 1890-2010

Séminaire du lundi 1^{er} décembre 2014

Do African states have the capacity for ‘development’? African states have dominantly been described either as incapable or uninterested in development, but these notions have not been adequately historicized. This paper suggests steps towards an examination of when, where and under what conditions states in sub-Saharan Africa were capable of nurturing development and when, where and under what conditions they were not. This research agenda seeks to begin to write the economic history of post-colonial states in Africa, as has been much called for, as well as linking the colonial and the post-colonial histories of economic development. The question of trends in economic development is not only important in terms of getting the history right. If we judge states in Africa incapable of or uninterested in development this would call for a complete reorientation of most internationally sponsored development policy initiatives.

The prevailing consensus across disciplines in history, economics and politics of development in poor countries is that it is ‘institutions’ that matter for development.¹ This contrasts with the previous consensus, which held that it was the soundness of economic policies that made for successful nations. Early empirical growth literature explained the lack of growth in post-colonial Africa with reference to lack of openness to trade, state intervention in markets and rent-seeking activities. According to rational choice theory in political science, African politicians prioritized policies that served their own interests rather than those serving economic development. More recently empirical growth literature has also suggested that lack of growth,

¹ Usually defined as the rules of the game or the humanly devised constraints that shape human interactions.

and lack of pro-growth policies, could be explained by 'initial conditions'. Using different measures for lack of state legitimacy, lack of social capital and ethnic diversity to explain why African states are incapable of development the dominant argument in this literature is that there is something in the characteristics of African states that explains their underdevelopment.

This project aims to provide a comparative basis by changing the objective from explaining the relative dysfunction of states in Africa, towards explaining how those states function. At present, we have no clear empirical metric to gauge whether African states are more capable, stronger or more legitimate today than they were 20, 50 or 100 years ago. The simple suggestion put forward here is that a research agenda on comparative state development capacity in Sub-Saharan Africa should focus on evaluating the conditions under which capacities for development were strengthened and under which circumstances capacities for development were weakened.

In the current narrative on African economic development there are some fundamental errors deriving from not doing a reciprocal comparison, but rather using a subtraction approach. I describe the subtraction approach as the process where the scholar takes the characteristics of a developed country and compared with the characteristics of an underdeveloped country. The differences between them are taken to explain slow growth. Proper comparisons should viewing both sides of the comparison as 'deviations' when seen through the expectations of the other, rather than leaving one as always the norm.

I argue that the static comparison of initial conditions and current outcomes have yielded conclusions that are in essence incompatible with alternative narratives that take into account trajectories. The question that needs further detailed study is what happens to African markets and states during the processes of both growth and decline. Because economists have instead focused on explaining something that never really happened, we now have a literature that has fewer direct lessons than we would like when we consider the prospects for growth and development. Thus, as some of the literature is increasingly recognizing, the political governance shortfall in Africa has probably been overstated. I suggest a way ahead for conducting an empirical evaluation of the strength and appropriateness of state institutions in the role of economic development.

I have already done some fundamental work in this regard such as demonstrating the feasibility of creating comparable measures for African economies going back to the 19th century. The overall goal of the proposed research is to compile and reconcile data-sets on population, taxes, human development, infrastructure and law and order for some former British colonies in Africa (specifically covering Botswana, the Gambia, Ghana, Kenya, Malawi, Nigeria, Sierra Leone, Tanzania, Uganda, Zimbabwe and Zambia from period of colonization to the present (c.1890 until 2010)). This consultation of primary evidence will be supported by assessing analysis of state legitimacy and capability in other parts of Sub-Saharan Africa and other regions of the world. The aim is to reassess current accounts of demographic change and economic growth in Africa across the 19th and 20th century, and analyze how they relate to institutional change in state structures, taxation and property rights.

In conclusion, this project aims to provide a new comparative basis by changing the objective from explaining the relative dysfunction of states in Africa, towards explaining determinants of how those states function, thus keeping with the principle of reciprocal comparison. With this approach, there is scope for new theorizing regarding the direction and dynamics of change in state formation in Sub-Saharan Africa. Research has so far tended towards normative statements about how African states ought to be, rather than concrete analysis of how states are. This analysis will seek redress this balance.

Pedram KHOSRONEJAD

Anthropologie sociale, Université de St Andrews,
Écosse, Royaume Uni

*Social anthropology, St Andrews University,
Scotland, United Kingdom*

Chaire soutenue par l'Université de Nantes /
Fellowship supported by the University of Nantes



The Sacred Defense and Imposed War

Séminaire du lundi 1^{er} juin 2015

The Iran-Iraq War, referred to by Iranians as “the Sacred Defense and Imposed War” (*Defa‘e Moqadas va Jang-e Tahmili*), began with Iraq’s September 22, 1980, attack on Iran, and ended eight years later, on August 20, 1988, leaving at least 300,000 dead and more than 500,000 injured out of a total population that, by the war’s end, numbered approximately 60 million. Today, some Iranian military institutions claim that more than 50,000 bodies of Iranian volunteer soldiers (*razmandeh*) remain in the former battlefields of Iran and Iraq. Yet despite 2,920 days of war, this devastating human disaster has been ignored by the West.

Sparse research on the origins of the Iran-Iraq War suggests that the main causes of this bloodiest and longest war of the twentieth century were geopolitical and territorial issues, including the boundaries of the *Arvand River* (*arvandrud*) and neighbouring zones. These studies argue that the Iran-Iraq War was an extension of the politics of border negotiation by means of military siege. Additionally, some observers suggest non-territorial factors for the Iran-Iraq War. Both explanations are too limited and restrictive; even in combination they fall short. Any observer can confirm, however, that territory and resources were direct geographical factors in the Iran-Iraq War, and its origins were geopolitical in yet another way: acquiring territory with symbolic value is a primary means of achieving other political goals. The significance of the *Arvand River* derives from its role as a key symbol in the complex set of rivalries that exist between the two countries.

Yet during the eight years of the Sacred Defence between Iran and Iraq, events and activities occurred and were shaped in different ways, as some supporters of the Iranian regime argue. They believe that the Iran-Iraq War was based on territorial issues and began with Iraq’s attack on Iran, but that gradually a new phenomenon developed within the Iranian fronts that

completely shifted the war's identity and ideology, from territorialism into the idea of defence – of course, not a simple defence but the Sacred Defence. Thus, the earliest war interests of Iranian volunteer soldiers (*razmandehgan*), which were based on water and land interests (frontier issues), shifted to identity (*hoviyat*) and cultural (*farhangi*) issues. Their new concerns reflected an identity and culture based on and rooted in Shiite Islam, which had been born in, and flourished during, the Iranian Revolution of 1978–79.

The scholars who have advanced this theory believe that fighting in such a sacred area (*saa-hat*) occurred not only due to potential territorial gain but also for more important things: values (*arzeshta*) and beliefs (*bavarha*); ideology, which has its roots in Ashoura and Imam Hoseyn (Karbala paradigm); and the defence of the oppressed (*mazluman*) against the oppressors (*zaleman*) and corrupt (*fasedan*). Defenders of this theory of the sacred war argue that these values and ideologies (and revolutionary slogans) completely changed all of the previous strategies, techniques and values of all wars and fronts.

In such a war, the definition of a martyr and martyrdom is not merely a title or a simple religious term used only for those who died during war; they represent sacred positions (*maqams*) and celestial (*qodsi*) wishes that simply cannot be reached by everyone. Only when one arrives at that state of sincerity (*kholus*) and perfection of the soul and the spiritual (*kamal-e ruhi va ma'anavi*) can one be named a martyr. Terms such as endeavour (*mojahadat*), victory (*nasr*), and triumph (*piruzi*) had special and non-materialistic meanings, and mostly were used in cases of volunteer soldiers fighting with the soul (*nafs*) and an exalted spirit (*ta'aliyeh ruhiyeh*). Therefore, formal (*zaheri*) activities, such as fighting on the fronts, were considered a religious duty (*aday-e taklif*) and not simply a war (*jangidan*). Behind all of their activities on the fronts (fighting and enduring hardship), volunteers who could attain the real state of a *basiji* were seeking to fight the temptations of their own soul (*khod*) and thus exalt their spirit.

The theme of martyrdom, which was central to the Iranian Revolution, became much more important and received additional political dimensions and ideological values during different periods of the Sacred Defence. Thousands of Iranians – male, female, children, youth and the elderly – were mobilized during the eight years of Imposed War and trained for the war effort; martyrdom was “propagated and glorified as a psychological means of securing support” for the Sacred Defence. Political leaders urged women to encourage male members of their family to participate in the war. Thousands of women also trained as combat soldiers and fought in the war. Furthermore, millions of young civilian men, both secular and religious, volunteered to fight at the fronts to defend their motherland.

Sacred Defence martyrs had diverse ethnic, religious and class roots, with the majority of them coming from low-income backgrounds or rural areas all around Iran. Urban martyrs were largely from the traditional middle class and held strong religious beliefs. Some martyrs were members of opposition groups and joined the war due to their secular belief in fighting for the motherland, while others were members of other religious groups, including Jewish Iranians, Armenian Iranians (Orthodox Christians), and Assyrian Iranians. Additionally, many young men participated who believed neither in the regime nor the war but were drafted to serve in the Iranian military, which remains an obligatory service for all males.

A significant aspect of the debate surrounding the role of the war as a cultural device is the question of the war's effect on attitudes toward death, mourning and memorization. In response to the crises created by the strain of the war and confrontation with death on a mass scale, communities and individuals turn to religion; traditional religion offers language and imagery with which to express the grief of the nation and assists in the creation of rituals that

help people mourn the dead and come to terms with their grief. In response to the Iran-Iraq War, individuals and society drew upon the history of Shiism, especially the sacred history of Imam Hoseyn's martyrdom, for language and imagery with which to create rituals that helped them express and come to terms with both the nation's grief and the grief of families and veterans. At the heart of this vision of the war experience are the martyrs' spirit, service, sacrifice and memory. In this context, Iranians were encouraged by the regime to celebrate the death of their youth (martyrs) rather than to mourn them. The celebration itself marked the martyrs' entry into heaven.

The scale of the loss of life in the Iran-Iraq War ensured that bereavement and the commemoration of martyrs became shared experiences throughout Iran, as individuals and communities attempted to come to terms with their grief. Throughout the beginning of the war, for eight consecutive years, and also the ten years following its end (1988–1998), the Iranian landscape was the scene of enormous public and private martyrs' funerals, bereavement ceremonies and diverse types of martyr commemorations. While the regime actively addressed the needs of martyrs' families, it did not lose sight of the political and psychological dimension of martyrdom and its impact on martyrs' survivors' well being.

In this regard, immediately after the end of war many governmental institutions and military organisations, which also worked on different aspects of war propaganda and the mobilisation of youth during the war, tried to celebrate war achievements, important war martyrs, significant attacks and the like, through the creation of martyrdom museums as well as Sacred Defence festivals and ceremonies. Such programs, whose existence continues to the present day, span different fields, including poetry, historiography, memoirs, novels, fiction, documentary films, and painting and photography exhibitions. Sacred Defence memorials and martyr ceremonies in most of the major cities of Iran provide testimony to the need felt by the State and society in the immediate post-war periods to commemorate the martyrs.

By continuing such programs after the end of the war, the regime and those who were the direct leaders of the Iran-Iraq War tried to bring some good into the empty space and traumatic atmosphere in which Iranian society found itself (construction periods). However, no one considered seriously what the policy and future of this ideology should be, nor how the Sacred Defence culture should be presented and preserved for current and future generations. The immediate result of this situation was disconnection from the supporters of the war – those who had fought for years on the fronts and also the families of martyrs from Iranian post-war society.

Today, the result of such ideology and policy regarding the Sacred Defence is that the regime and its supporters are still attached to their pre-comparison (*pisha qiyasi*) interpretations and meanings of the Iran-Iraq War. For them, their war is great; in fact, every war is great, but from their war they created an extensive mythology for themselves. This is why they commemorate and celebrate its moments, organize ceremonies and construct memorials instead of analyzing it.



Anna KONIK

Artiste vidéaste indépendante, Pologne
Arts visuels, Université de Bielefeld, Allemagne

Free-lance video artiste, Poland
Associate Professor, Bielefeld University, Germany

Chaire soutenue par l'Université de Nantes /
Fellowship supported by the University of Nantes

In the same city, under the same sky...

(video project, 35 movies, 2011-2015)

Séminaire du lundi 12 janvier 2015

This project consists of thirty-five films recorded in response to the reluctance to accept immigrants and the tragedies that befall them while they are smuggled into Europe. Each of the five parts of the project contains seven films. The first part was recorded in the Swedish capital, Stockholm, in 2011; the second in Białystok, near the eastern border of Poland in 2012; the third in Romania, mainly Bucharest, in 2013; the fourth part, recorded in Istanbul, started in parallel with part three and was completed in 2014; and the most recent one was created during my nine-month stay in the Institut d'Études Avancées in Nantes¹. All of the films focus on the authentic experiences of women seeking a home and a life away from war, terrorism, poverty, sexual oppression and violence. Not all of these stories have a happy ending; many of the women are still at the point of building a new life. The records carry words of despair, fear, doubt, and at the same time indignation, a demand for justice and understanding – one that is based on empathy, recognition of the dramatic reasons for escape, but most of all, acceptance, as a human being, who is alive in spite of her strangeness and difference.

¹ The project was developed with the aid of Médecins du Monde (MdM) in Nantes, represented mainly by Irène Abudaram, Maiwenn Henriquet, Sylvaine Devriendt and Fanny Bordeian. I spent a few nights from 9.30 pm to 4 am with MdM staff, driving from one group of women to another. I watched them deliver tea, coffee and condoms, and listened to the medical advice they provided. With their help, I talked to these women, trying to explain the concept of the project. Some of them agreed to tell me about their lives, but most refused or expected payment. I recorded the stories, which later became part of the project, at the MdM office in Nantes on the following dates: 11/2/15 with M, 13/02/15 with E, 17/02/15 with V, 18/02/15 with T, and 03/03/15 with G. I recorded the interviews with the two Roma women in their caravans on: 27/02/15 with L, and 03/03/15 with A, in one of three camps in Saint-Herblain. Prior to the recordings, I made two visits to their camp during which I explained the idea of the project.

The seven films recorded in Nantes as the final element of this monumental project culminate the cycle about individuals consigned to destruction “whose loss is no loss, and who remain ungrievable”.² They show the state of permanent weakening or slow erasure of weaker individuals by those whose position is consolidated and unthreatened. The destruction takes the form of covert or open aggression on racial, religious, cultural and economic grounds. Life ceases to be of value and its fragility becomes inconsequential. By combining and overlapping the different worlds of the “other” and the “familiar”, *In the Same City, under the Same Sky...* goes beyond the daily hostility, because the “other” finally finds long-awaited understanding, and life once again becomes, if only for a brief moment, a value in itself.

Immigrants from Nantes, whom I call M, E, T, G, V, L and A, agreed to tell me their stories at the end of February and the beginning of March 2015. M comes from Cameroon and is forty years old; E from Ecuador is thirty-nine; T from Romania and G from Nigeria are both twenty-seven; V also from Nigeria, is twenty-eight; L is a forty-five-year-old Roma woman; and A, also of Roma origin, is only eighteen, but the trauma she has already experienced would make enough material for three other stories. The words they speak reflect the tensions towards the “other” which mirror the sentiment prevailing in a given community. Invisible barriers take shape in individual voices. We encounter them every day, everywhere, as they grow regardless of the officially proclaimed democratic view of equal human dignity. They are uninterrupted, because they dwell in our heads, dividing our bodies ...

M says: (...) *J'ai 40 ans. Je suis née au Cameroun. Je suis née dans une famille de douze enfants. Mes deux grandes sœurs aînées sont décédées et donc j'ai décidé de venir en France. Au début j'ai traversé la frontière Cameroun Gabon. Au Gabon, je travaillais dans les boîtes de nuits et tout ce que j'ai pu économiser, c'était pour payer un billet pour pouvoir venir ici en France. On pouvait demander à un compatriote ou n'importe qui de nous envoyer un certificat d'hébergement et voilà j'ai eu un visa de dix jours et une fois que je suis arrivée ici, j'ai habité chez des amis qui m'ont accueilli. Et après j'ai passé des petits annonces pour pouvoir trouver un homme pour me marier parce qu'on disait que, pour avoir des papiers ici il faut soit faire un enfant, soit se marier. Et c'est là que j'ai publié des petites annonces dans le paru-vendu et j'ai trouvé quelqu'un qui m'a épousé. Et puis j'ai fait un enfant. Le but c'est de se marier très vite pour avoir des papiers. Mais ce n'était vraiment pas un amour... Bon, je cherchais aussi un abri pour dire honnêtement, pour ne pas être expulsée. Quelque temps après, c'était le divorce et l'arrivée à Nantes. (...)*



M tells the story of M.
(video still)

² Judith Butler (2009) *Frames of War*, Verso, p. 24.

E says: (...) *La femme est un être adorable et elle est beaucoup plus forte qu'un homme. Peut-être que c'est pourquoi autant de transsexuels décident de se transformer en femme. Mais je suis consciente en moi que je suis une femme. Enfin, je suis une transsexuelle, qui essaye de vivre une vie la plus normale possible, mais des fois je me retrouve dans des situations de discrimination puisque les gens se rendent compte que je ne suis pas une femme, que je suis une transsexuelle.*

La France est un pays merveilleux dans le sens où tu peux aller où tu veux et les gens sont très polis. C'est très différent en Espagne où les gens sont beaucoup plus heureux et beaucoup plus extravertis. Ici, en France les gens disent « Bonjour Madame, Bonsoir Madame » et ils te traitent avec beaucoup de respect mais, il y a aussi beaucoup de gens qui te discriminent, en particulier quand ils comprennent que tu es étrangère. (...)



C tells the story of E.
(video still)

T says: (...) *je ne voyais aucun avenir avec le diplôme que j'avais obtenu après la faculté. Moi je pense que tous les jeunes de mon âge de Roumanie, ainsi que les générations qui sont venues après moi, ont le même problème : la corruption est trop grande. C'est pourquoi, même si on apprend énormément et on fait des efforts pour avoir un diplôme, lorsqu'on finit les études, il ne sert à rien. Et là, on doit quitter le pays parce qu'on ne peut pas travailler pour un salaire au-dessous de 200 € et, dans le même temps, fonder une famille, avoir des enfants et avoir de quoi les entretenir, comme nos parents nous ont entretenus. (...)*



B tells the story of T.
(video still)

G says: *Je suis née en mai 1987. J'ai 27 ans. Je suis venue du Nigéria, de l'État d'Edo. J'ai cinq sœurs et trois frères. Mes parents ne sont pas riches, ils sont paysans. Je viens d'une famille pauvre. Quand j'étais enfant, moi, mes sœurs et mes frères, suivions mes parents aux champs pour les aider. À l'époque j'allais toujours à l'école, jusqu'au jour où j'ai rencontré cette femme qui m'a amené en Europe. J'y suis allée parce que je n'étais pas du tout heureuse de la situation de ma famille. Je pensais à ce qu'on pourrait faire pour aider mes parents à quitter cette vie parce que nous étions très pauvres. (...)*



*Y tells the story of G.
(video still)*

V says: *(...) Mon rêve, c'est de pouvoir faire une carrière, pouvoir travailler et être indépendante, mais c'est comme impossible. C'est comme impossible. S'il n'y a personne pour m'aider, je ne peux pas m'aider moi-même. Je m'inquiète pour mon avenir. Si à mon âge, après toutes les études que j'ai faites, je ne peux pas trouver un bon travail, c'est vraiment triste. C'est tellement triste pour mon avenir. Et je ne sais pas quoi faire. Chaque fois que je vais à un bureau pour chercher un travail, personne ne me prend au sérieux à cause de mon accent. Encore avec mon nom, un nom africain, un nom nigérian... C'est vraiment difficile aujourd'hui en France. C'est très très difficile pour une femme noire, nigérienne d'arriver à se faire une carrière. En France, c'est beaucoup plus facile pour ceux qui sont francophones que pour les anglophones. (...)*



*A tells the story of V.
(video still)*

L says: (...) *J'ai 45 ans et je suis née dans un village en Roumanie. Je veux raconter ma vie depuis que j'étais petite jusqu'à aujourd'hui. Je travaille depuis l'âge de 6 ans. C'était à l'époque communiste – sous Ceaușescu – on travaillait comme journaliers dans des fermes, pour gagner notre pain... pour avoir de quoi manger pendant l'hiver. C'est encore à partir de cette époque-là que je n'ai eu que des problèmes, parce que mes parents ne s'entendaient pas bien. Mon père aimait boire... Ils nous battait, il nous torturait... on est 3 sœurs et un frère et on a tous eu cette vie de cauchemar. (...)*



C tells the story of L.
(video still)

A says: (...) *Tout d'un coup j'ai vu que le petit avait trouvé quelques clous par terre et voulait les introduire dans la prise électrique. Je me suis rendu compte que je n'allais pas l'attraper si je courais et j'ai donc crié «Fais gaffe! Fais pas ça! ». J'ai eu une peur bleue... il pouvait mourir. Mon mari s'est mis à me taper dessus pour l'avoir réveillé... Il avait déjà été marié deux ou trois fois, avec d'autres femmes. Il m'a dit qu'il allait les amener pour qu'elles me battent, que j'étais bonne à rien, puisque je l'avais réveillé... Je ne lui ai rien dit... je pleurais dans mon coin, battue et je cuisinai. Il jouait sur l'ordinateur... Plus tard, je lui ai demandé un peu d'argent, une cinquantaine de centimes, pour acheter une glace au petit. Il m'a fait : «Mais tu sais faire quoi pour 50 centimes? Va faire le trottoir, de toute façon t'as rien fait en France.». J'avais quelque argent de côté que ma mère m'avait donné, je suis donc allée acheter une glace avec. (...)*



S tells the story of A.
(video still)

The stories of these women, and their anonymous voices, served as the main material for the video project. Their stories, however, are only the top layer. The deeper, and more complex, one, relates to the long-awaited empathy. To achieve this, I tried to connect the two heterogeneous realities – of the “other” and of the “familiar”. I invited seven Swedish women to take part in the project in Stockholm, seven Polish women in Białystok, seven Romanian women in Bucharest, seven Turkish women in Istanbul and seven French women in Nantes – all of them at almost the same age as the immigrants. And they are the ones who speak to the camera, telling the stories, which I had previously recorded and written down, of unfamiliar immigrants from Afghanistan, Syria, Iraq, Burma, Palestine, Turkey, Kurdistan, Congo, Romania, Chechnya, Ingushetia, and Somalia, as well as those related by the Roma women. They try to understand the fate of the “other” in a very difficult process of impersonation of words. Those who have never experienced war or social exclusion tell the stories of those who have experienced these traumas. They lend their voices and faces, the correct language, their homes. They allow the “other” to become known and to voice their bitter experiences. Here, life stories normally alien to one another meet for a brief moment, and find natural complement, and long-awaited understanding. What is hidden from view, experienced in solitude and pain, shame and exile, turns, if only for a brief moment, into a life of dreams – what is alien becomes familiar, and the chain of indifference is finally broken.

Modern invisible barriers are boundaries, and the “boundary is a function of the relation, a brokering of difference, a negotiation which I am bound to you in my separateness.”³ And yet, they continue to pose the same problem, a problem of unwanted and marginalised individuals – one which deserves a litany of adjectives, such as poignant, painful, grave, nagging, acute, embarrassing, annoying, agonizing, bitter, critical... So who is the “other” – a “you” or a set of “yous”... because who “I” am is nothing without your life... without whom I cannot exist...⁴

P.S. After four years of hard work on this project, the final recording was made in Nantes on 25 May, 2015.

³ Judith Butler (2009) *Frames of War*, Verso, p.44

⁴ *Ibid.*



Danouta LIBERSKI-BAGNOUD

Ethnologie, CNRS, Centre d'études des mondes africains, France - Membre associée

Ethnology, CNRS - Center for African Studies, Paris, France - Associate Fellow

Réparer le corps du pays. Les « funérailles de l'arbre du début de Kaya »

Séminaire du lundi 26 janvier 2015

Lundi 8 avril 2012, les membres des différents segments territoriaux qui composent le « village » de Kaya, s'appêtent à célébrer les « funérailles de l'arbre ». Nous sommes dans le Kasongo, le « lieu des Kasena », une population d'environ 250 000 âmes implantée de part et d'autre de la frontière qui sépare le Burkina Faso du Ghana. L'arbre, un Caïlcédrat, gît de tout son long sur la place du marché. Lors de mon premier séjour dans ce village, en 1982, il se dressait encore haut dans le ciel, avec toutes ses branches, mais il était déjà mort, foudroyé. Au fil des ans, elles se sont détachées unes à unes. Il se raconte qu'un jour de marché, alors que la place était emplie de monde, l'une des branches est tombée sans blesser personne. Ce fait est régulièrement rappelé, comme témoignage de la sacralité de cet arbre. Finalement, une nuit, le haut du tronc s'est rompu et s'est couché, d'un coup.

Organiser des funérailles pour un arbre est un acte rituel rare. Au détour d'enquêtes sur les institutions qui structurent le village, j'avais appris que cet arbre était marqué du sceau de l'interdit, qu'il relevait de l'ordre du *culu* (terme qui désigne tout à la fois l'interdit et le rite, l'obligation négative et positive, c'est à dire l'observance). Des sacrifices lui étaient parfois rendus, même après sa « mort ». Celui qui en avait la charge rituelle, Akandobe, appartenait au lignage de la chefferie, mais d'un segment qui ne pouvait plus prétendre au pouvoir. Au début des années 90, il m'avait signalé qu'au cours d'une consultation divinatoire, l'arbre du marché avait réclamé que l'on organise sa cérémonie d'enterrement. Faute de chef légitime en exercice, la cérémonie n'a pu être accomplie. Le responsable rituel avait alors effectué un rite d'attente, appelé « ba vwé » « on cache », semblable à celui qui est accompli lorsqu'un homme

meurt en saison des pluies¹. Au décès d'Akandobe, mort dans des circonstances tragiques, les devins firent à nouveau savoir que l'arbre «réclamait ses funérailles». En 2010, plus de 80 ans après la destitution du chef légitime par l'Administration coloniale, son petit-fils est intronisé dans les règles de l'ordre rituel. Quatre ans plus tard, l'arbre du marché fit une fois encore entendre sa parole dans la maison des devins, et, cette fois il s'était fait menaçant : «son gourdin était prêt, il allait frapper beaucoup de gens au marché». Tel est le temps long du rite.

L'analyse de cette cérémonie va me servir tout à la fois d'illustration et de point d'appui pour déplier les éléments de réflexion sur le rapport singulier que de petites sociétés d'agriculteurs-éleveurs au sud du Sahara construisent avec le sol et l'espace. Cette enquête ne représente qu'un volet d'un projet de recherche plus large, développé dans le temps de Nantes, sur le changement de régime symbolique qu'a connu la Terre au Burkina Faso, avec l'introduction, dans les pas de l'Administration coloniale, du principe juridique occidental de la propriété privée foncière.

La conception d'une terre comme ressource exploitable sans limites, comme «outil» de production, ou comme bien marchand, trois formes de *fictions* agissantes de la modernité occidentale, s'assure d'un fondement lointain dans l'idée biblique que Dieu a donné la terre à l'homme pour qu'il la domine, ainsi que tout ce qui la peuple, dans les airs, les mers, et à sa surface. Dans les petites sociétés d'agriculteurs éleveurs de la savane ouest africaine², c'est une toute autre fiction qui tout à la fois garanti et rend raison du rapport des groupes humains à la Terre. Construite comme une Instance souveraine, elle ne peut appartenir aux humains, car c'est d'elle qu'ils sont issus, ils sont «enfants de la Terre». Référence extérieure aux sociétés humaines, l'instance Terre est garante des interdits majeurs du groupe (concernant le meurtre, la reproduction humaine, la mort). Le Gardien de la Terre, son représentant parmi les hommes (revêtu des insignes de sa charge, «il est la Terre») a en charge de ré-énoncer ces interdits dans les situations d'infractions et de «réparer», par des sacrifices, les transgressions dont les conséquences portent tant sur l'agent de l'interdit que sur l'ensemble de la communauté vivant sur la portion de terre où l'infraction a été commise : une perturbation du régime des pluies, la stérilité de la terre peuvent, à terme, si les rites de réparation ne sont pas effectués, conduire la communauté à quitter les lieux. Dans les cas d'infraction concernant le noyau dur des interdits, ceux qui portent sur la question des limites et celle de la vente de la terre, il n'est pas de réparation possible, pensable. Selon une croyance partagée, l'agent de la rupture, et seulement lui, sera «atteint par la flèche de la Terre», et mourra à plus ou moins brève échéance.

Le régime de l'accès aux terres cultivables comme à la terre où bâtir sa demeure découle de cette croyance fondatrice. Aucune terre ne peut être vendue, aucune ne peut être transmise. Au décès du cultivateur, selon l'emplacement de ses champs, ceux-ci doivent faire retour soit dans le domaine foncier placé sous la bienveillance rituelle du Gardien de la Terre ou des Gardiens des sanctuaires boisés, soit dans celui de la réserve de terre que chaque lignage possède aux abords du village. En contrepartie, la terre ne peut être refusée. Quiconque, fut-il un étranger, demande un terrain pour cultiver ou installer sa demeure, se verra attribuer une place, à condition de suivre la procédure rituelle requise. Il est toutefois une seule forme de possession terrienne qui se transmet de génération en génération, sans limite dans le temps,

¹ La saison des pluies est celle où chacun est occupé par les travaux des champs. Il n'est pas possible d'organiser des rites funéraires qui exigent du temps, la présence de tous, et des greniers pleins. Alors le corps est enterré vite fait, et l'annonce officielle de sa mort est postposée de plusieurs mois. Les rites d'enterrement seront accomplis en saison sèche, en présence d'un simulacre du corps du défunt.

² L'extrême diversité des configurations de pensée qui ont fleuri au sud du Sahara rend toute généralisation impossible. L'examen comparatif permet toutefois d'affirmer que, dans un grand nombre des cas, ces spéculations singulières s'élaborent à partir d'un fond culturel commun. On retrouve peu ou prou la notion de Terre Souveraine dans la majorité des populations voltaïques (Burkina, Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo et du Bénin). Chez les Dogon et les Bambara, deux peuples du Mali (l'un linguistiquement classé comme voltaïque, l'autre comme mandé), cette notion est enfouie sous la figure d'une Terre mythiquement conçue comme un fragment de placenta céleste.

que l'on peut céder pour un temps plus ou moins long, mais sans jamais pouvoir la vendre. Ce bien inaliénable est la portion de terre où une maisonnée a bâti sa demeure avec sa ceinture de champs cultivés. Une maison peut avoir été abandonnée depuis plusieurs générations, la bâtisse peut avoir totalement disparu, la parcelle de terre qui l'entoure peut avoir été laissée en friche, seuls les descendants du fondateur de la maison ont accès au lieu pour y habiter à nouveau, ou cultiver les terres. Ce lien, à jamais noué entre un lieu et une lignée, est l'une des clefs de compréhension de la cérémonie des « funérailles de l'arbre » que j'ai pu observer et filmer en avril 2012, grâce au soutien financier de l'Institut d'études avancées de Nantes, et à la réactivité de son équipe administrative.

Au centre des spéculations qui président aux actes du rite, on trouve une problématique dont les termes ont été si profondément bouleversés par l'avènement de la Société techno-scientifique que l'on peine aujourd'hui à en réaliser pleinement l'enjeu. Cette problématique est celle du lien de corporalité par laquelle passe toute appropriation d'un territoire, de l'entre appartenance des corps aux lieux. Le rapport des sociétés industrielles à l'espace n'a pas retrouvé l'équilibre des sociétés pré-modernes, affirmait en 1986, Gisela Pankow³. Elle entendait dire par là que l'extraordinaire travail d'unification du dehors et du dedans, le fantastique effort de recollement de l'image du monde et de l'image du corps, auxquels se livrent les sociétés « pré-modernes » dans leur mythe et leurs rites – elle avait en tête l'exemple des indiens Hopis d'Amérique – relevait d'un type d'opération dont notre société se défausse, condamnant dès lors certains de ses membres à projeter solitairement sur le monde extérieur des parties de l'image dissociées de leur corps et à être voués le plus souvent à les recevoir sous une forme terrifiante.

Le rite partage avec le théâtre de créer une scène, une Autre scène. À la différence du théâtre, cependant, cette Autre scène n'est pas offerte en spectacle aux humains, mais elle est un lieu d'où les gestes des hommes et des femmes sont « vus » par ce qui donne à l'invisible son architecture : les ancêtres, les puissances, les petits êtres de brousse. On verra des hommes habillés en guerrier et des femmes danser, des tambours résonner, d'autres hommes parler longuement à l'assemblée, un chef arriver en grande pompe, des sacrifices offerts, des hommes, des femmes, des enfants rassemblés de façon compact, immobiles, regardant. Il faudra se rappeler qu'ils dansent, parlent, sacrifient, se rassemblent sous le regard de ces invisibles, puissances ancestrales, dieux du territoire et petit peuple de la brousse.

³ Gisela Pankow (1986) *L'homme et son espace vécu : analyses littéraires*, Paris, Éditions Aubier Montaigne.

Luis MORA RODRIGUEZ

Philosophie politique, Université du Costa Rica,
San José, Costa Rica

*Political philosophy, University of Costa Rica,
San José, Costa Rica*



Quand l'Europe rencontre l'Autre : histoire, altérité et impérialisme chez Gomes Eanes de Zurara et Bartolomé de Las Casas

Séminaire du lundi 3 novembre 2014

Ce séminaire vient compléter une partie de mes réflexions sur la conquête américaine. Il prétend suivre la trace du travail développé par Bartolomé de Las Casas dans son texte *Histoire des Indes*, et permet d'établir également un lien avec un autre empire colonial, celui du Portugal.

Je m'intéresse à cette période appelée (d'un point de vue euro-centrique) « les Grandes découvertes » à partir d'une interrogation sur les concepts qui structurent la pensée politique moderne en Europe : des concepts classiques tels que « souveraineté », « légitimité », « droit des gens », « droit naturel ». Mais aussi, et surtout, il s'agit pour moi d'interroger la genèse des formes de pouvoir et les pratiques qui sous-tendent ces concepts. Je pars donc de l'hypothèse que c'est dans la rencontre de l'autre – non-européen – que les notions de souveraineté et de pouvoir légitime sont interrogées, mises en question et finalement modifiées. C'est également dans cette rencontre que l'on peut voir émerger des notions telles que « différence » et « identité ». Ceci est bien évidemment situé, dans mes recherches, dans la dimension européenne et son extension impériale à partir du xv^e siècle. S'il est vrai que l'identité et la différence structurent les rapports sociaux et communautaires, la dimension planétaire et l'émergence de formes d'exploitation capitaliste semble modifier la nature de ces distinctions à l'époque moderne.

Cette période d'exploration et de « rencontre » constitue pour moi une zone poreuse où se mêlent concepts médiévaux, pratiques « modernes » et schémas de domination encore mal

connus et définis. Je me suis d'abord intéressé aux ressorts discursifs et politiques qui justifient et tentent de légitimer la conquête américaine. Les figures classiques de l'hostilité semblent insuffisantes pour expliquer les bases d'une nouvelle domination qui, pour la première fois, n'est pas dans la continuité territoriale. De là est partie mon étude sur Bartolomé de Las Casas¹, ainsi que mes travaux sur Hernán Cortés². Dans le prolongement de ces interrogations, la place accordée à l'Autre dans les descriptions est devenue essentielle afin de comprendre l'émergence de ce que l'on pourrait appeler un « proto-racisme » : c'est à dire une forme de discrimination fondée sur une certaine idée de race, non pas inspirée des développements ultérieurs de la biologie, mais pas complètement indépendante de ceux-ci non plus. Un « proto-racisme » qui fait naître des formes nouvelles de discrimination en rapport avec le temps, la propriété ou le travail.

Dans le projet que je développe en ce moment, je m'intéresse à un passage spécifique du tome I de l'*Histoire des Indes* de Las Casas où il se réfère de façon précise à l'exploration portugaise de la côte ouest de l'Afrique³. C'est dans ce passage, largement inspiré – directement et indirectement – de Gomes Eanes de Zurara que Las Casas voit les origines de la conquête de l'Amérique, ce qui lui permet d'interroger les théories médiévales des rapports à l'autre, en ce qui concerne les peuples africains et américains, ainsi que de réfléchir aux causes de la guerre et à l'extension impériale de la foi.

Les textes que j'explore ici révèlent une certaine vision de la place que l'Europe commence à avoir dans le monde. Le texte de Gomes Eanes témoigne d'un changement par rapport au traitement de l'altérité, il raconte – parfois sans le vouloir – le déclin d'une vision du monde, marquée par le fait de guerre, l'exploit héroïque, la croisade qui est remplacée au fur et à mesure par l'appât du gain, par le profit, par le commerce, sans que ceci signifie, pour autant, la fin de la violence et de la guerre. De manière différente, les deux textes permettent de dessiner les contours de ce que j'appelle : « une logique du rapport à l'Autre » qui se façonne au gré de l'expansion européenne.

Mon exposé se développera à partir des points suivants :

1. L'expansion portugaise dans l'Atlantique.
2. Du discours de croisade au discours de la « race » ?
3. Las Casas et la critique de la conquête africaine.
4. La place de l'Autre dans la lecture lascasienne.
5. Quelques conclusions partielles.

¹ Mora Rodríguez, Luis Adrián (2012) *Bartolomé de las Casas. Souveraineté, conquête, domination*, PUF, Paris.

² Mora Rodríguez, Luis Adrián (2013) "Política, imperio e imperialismo: una aproximación crítica desde las cartas de relación de Hernán Cortés." *Tabula Rasa*, Bogotá Colombia, 18: 147-163; Mora Rodríguez, Luis Adrián (2013) "Traidores, idólatras y aliados: la construcción de la alteridad en las Cartas de relación de Hernán Cortés." *Revista de Estudos AntiUtilitaristas e PosColoniais*, n.1. v.2, Universidad Federal de Pernambuco, Brasil.

³ De Las Casas, Bartolomé (2002) *Histoire des Indes*, Seuil, Paris, p. 183-259. Las Casas écrit également à partir des *Décades d'Asie*, de Joao Barros ainsi que de la *Chronique du Roi Joao* de Fernando Lopes.

Pierre MUSSO

Sciences de la communication,
Université de Rennes 2, France - Membre associé

*Communication sciences,
University of Rennes 2, France - Associate Fellow*



La religion industrielle

Séminaire du lundi 13 octobre 2014

C'est au moment de la crise d'une forme d'industrie – dite de la « désindustrialisation » dont la faillite de la ville de Détroit a été un symbole – qu'il faut revenir à la source de la foi industrialiste et de son culte, c'est-à-dire à la « religion industrielle » : « *Le système industriel promu par l'Occident rivalise avec le grand rêve religieux* » dit Pierre Legendre¹.

L'industrie n'est pas qu'une affaire d'économie et de technique, c'est une problématique philosophique, voire de croyance, fut-elle peu explorée comme telle. La *Weltanschauung* industrielle réalise, porte et exporte, la vision occidentale du monde.

Pour en dresser la critique, il est utile d'en faire la généalogie. La religion industrielle s'est formée de façon sédimentaire, par strates successives.

Le terme industrie vient du latin *in-struere* « qui prépare, médite, façonne en lui-même ». Il a longtemps désigné l'habileté, le talent et l'ingéniosité liée à un savoir-faire. Un deuxième sens plus tardif qualifie un métier, une profession, un travail, voire un art, puis par extension, le mot a désigné l'ensemble des opérations qui concourent à la production et à la circulation des richesses. Au XVIII^e siècle, le terme est d'usage ordinaire pour désigner le zèle ou l'application au travail ainsi que l'activité productrice et son résultat. L'industrie moderne serait en quelque sorte la projection « à l'extérieur » de l'*in-dustria* (construire en soi) dans la production machinique (son objectivation mondaine, voire son aliénation selon Marx).

¹ Pierre Legendre (2006) *L'empire du Management. Dominium Mundi*, Mille et une nuits, Fayard, Paris, p. 22.

L'industrie, considérée comme une vision du monde, ne va pas de soi, et d'ailleurs de nombreuses civilisations s'en sont passées. Il s'agit d'une orientation et d'une représentation caractéristique de l'Europe chrétienne, puis de l'Occident. La thèse célèbre défendue par Max Weber établissant un lien entre l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, a une grande valeur heuristique, même si elle a pu être discutée sur le plan de son exactitude historique. Cette approche a le mérite de soutenir que la «révolution industrielle» est le fruit d'une morale et même d'une religiosité. Elle permet de défendre que l'industrie réalise une vision rationnelle, liée à la quantification du monde et à la maîtrise de la nature. Mais elle a été forgée bien en amont de la Réforme et ne peut être limitée à un processus de rationalisation. Elle est le complément d'une architecture fiduciaire du monde.

Formée dans les monastères, la rationalité technique et quantitativiste accompagne la mesure rigoureuse du temps liée à l'invention de l'horloge qui joue un rôle essentiel pour organiser la production afin de dégager le maximum de temps pour la prière.

Avec la naissance de la science moderne s'opère une condition majeure de la rationalité pré-industrielle. Un moment fondateur de l'esprit industrialiste se noue au début du xvii^e siècle avec la multiplication des «révolutions» : scientifique, politique (la révolution anglaise), philosophique, religieuse avec la «Guerre de Trente ans», sociale et même climatique. Dans cette période «révolutionnaire», la science moderne charrie avec elle un imaginaire de l'expérimentation et de la transformation de la nature. De cette vision du monde moderne découle un programme d'action dont l'objet est d'appliquer la science et le calcul à la production pour «dominer la nature».

Ce projet énoncé par Descartes et Francis Bacon donnera lieu au milieu du xviii^e siècle, à une confrontation décisive entre la vision rousseauiste de la dénaturation par l'industrie et celle des *Lumières écossaises* des philosophes-économistes David Hume et Adam Smith qui fondent en 1754, la Société d'Édimbourg «pour encourager les arts, les sciences, l'industrie et l'agriculture en Écosse», ouvrant la voie à la célébration et au culte de l'industrie.

L'imaginaire de l'industrie² s'impose avec la naissance et le développement du *factory system*, bien avant les grandes innovations techniques souvent présentées comme les causes de la «Révolution industrielle».

Si l'on veut bien considérer cette «révolution» comme la réalisation d'un esprit industriel occidental, d'un imaginaire technico-scientifique cristallisé dans le machinisme de la «grande industrie», on retrouve ce que Charles Fourier dit dès 1829, «*L'industrialisme est la plus récente de nos chimères scientifiques*»³.

Institutionnalisé, l'imaginaire industriel est désormais devenu un ordre industriel.

Il ne suffit pas de dire que l'usine/entreprise produit des biens et services, elle fabrique aussi une pensée, des récits et des images, des emblèmes et des mythes.

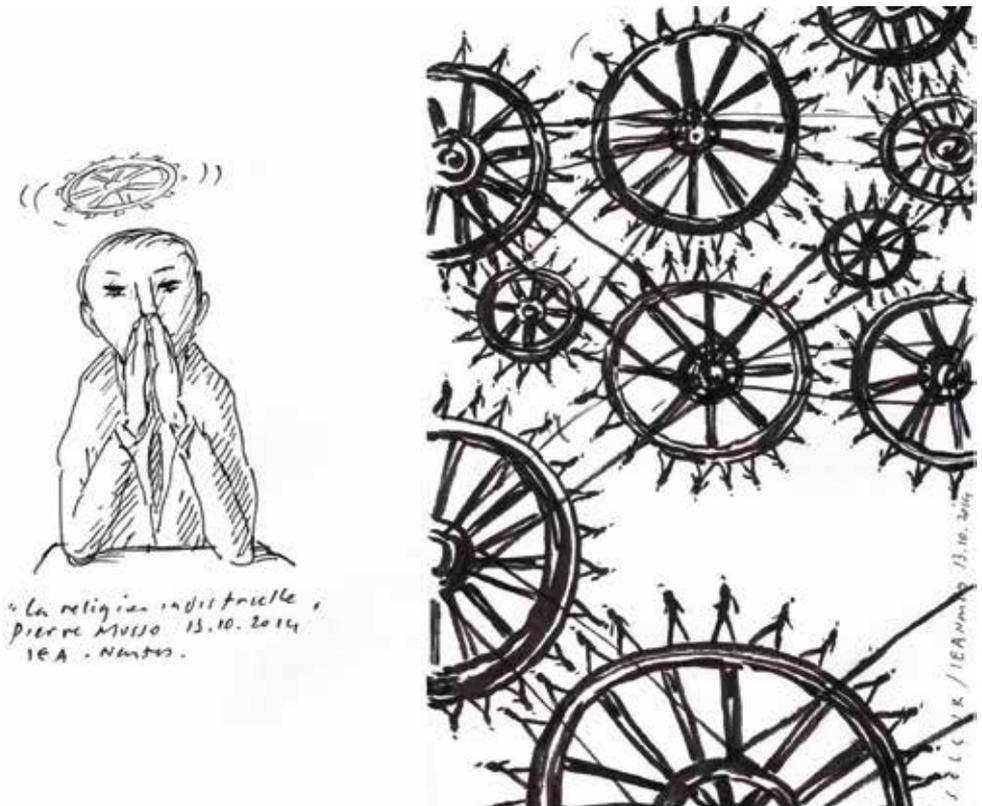
La religion industrielle est dotée d'un corpus de textes fondateurs, de mises en scène et en images, notamment avec les expositions universelles et l'imagerie publicitaire.

² Pierre Musso (2013) *L'imaginaire industriel*, éditions Manucius, Paris.

³ Charles Fourier (1845) *Le nouveau monde industriel et sociétaire ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées*, Librairie Sociétaire, Paris.

Cette religion trouve une première formulation chez Henri Saint-Simon (1760-1825), qui fixe « la doctrine » et « le catéchisme industriel », annonciateurs d'un *Nouveau Christianisme* (titre de son dernier ouvrage, 1825)⁴. Deux de ses disciples, polytechniciens, accomplissent sa vision sous deux formes différentes : Auguste Comte (1798-1857), sous l'angle philosophique et Michel Chevalier (1806-1879) sous l'angle économique et politique.

Auguste Comte s'auto-institue « grand prêtre » de la nouvelle religion de l'Humanité, industrielle et positiviste : l'industrie dit-il, est une « grande révolution mentale ». Selon la fameuse « loi des trois états », la marche de l'histoire et de la civilisation aboutit à l'état positif ou scientifique et à l'essor industriel. Cette religiosité industrialiste sera diffusée et incarnée même, par les grands capitaines d'industrie à commencer par les saint-simoniens.



La religion industrielle institutionnalisée et formulée au XIX^e siècle, ne cesse de produire des textes sur la société industrielle, (post ou hyper-industrielle), des normes managériales et une puissante théâtralisation.

Armée du corpus managérial, de ses textes et de son imagerie, l'entreprise, notamment la grande firme, semble désormais en capacité de contester « l'hégémonie » culturelle (au sens gramscien) de l'État-nation en crise ; ces deux institutions-soeurs étant des produits dérivés de la même matrice romano-chrétienne selon Pierre Legendre⁵.

⁴ P. Musso, J. Grange, P. Régner et F. Yonnet (2013) *Henri Saint-Simon. Œuvres complètes, édition critique*, PUF, coll. « Quadrige », 4 volumes. Paris.

⁵ Pierre Legendre (2012) *Argumenta & Dogmatica*, Mille et une nuits, Fayard, Paris, p. 71. Voir aussi P. Legendre (2009) *Leçons IX. L'autre bible de l'Occident. Le monument romano-canonique. Étude sur l'architecture dogmatique des sociétés*. Fayard. Paris.

Le management qui est le corpus normatif et textuel de cette foi industrialiste, mérite d'être analysé au même titre que les grands textes normatifs antérieurs ; d'où mon projet d'une anthologie critique de ces textes établie sur longue période, au-delà des textes modernes (Fayol, Taylor, et autres), mis en relation avec la foi – dans le progrès, l'efficacité et la productivité – qui les anime.

Cette recherche soulève quelques questions difficiles parmi lesquelles :

- la puissance de cette religion industrielle à l'heure de la crise de l'Occident, sur sa portée et son sens pour d'autres cultures (« un tour du monde » du concept d'industrie) ;
- la genèse de cette religion dans la matrice chrétienne, et son lien au mystère dans le christianisme, et pas uniquement à la rationalisation soulignée par Weber (pas de rationnel sans son complément irrationnel) ;
- le référent scientifique de la société industrielle : modèle du vivant autorégulé chez Saint-Simon et ses successeurs, modèle néo-cybernétique autorégulé dans la société « post » ou « hyper industrielle » contemporaine ?
- le conflit d'hégémonie culturelle entre l'État-nation en crise et l'Entreprise mondiale : l'industrialisme contre l'État (chez Saint-Simon⁶) ou le « technosystème » contre le système politique, selon le philosophe finlandais Georg H. von Wright⁷ ;
- la généralisation et l'extension des textes du management comme corpus doctrinal et normatif adaptable à tout type d'institution (y compris à l'Etat), conformément aux prédictions de Frederic W. Taylor et de la *Managerial Revolution* de James Burnham⁸.



*Exposition universelle de Chicago 1933 « un siècle de progrès »
« La science trouve, l'industrie applique, et l'homme suit »*

⁶ Voir Pierre Musso (2006) *La religion du monde industriel. Analyse de la pensée de Saint-Simon*. L'Aube, et (2010) *L'industrialisme contre l'État*. L'Aube.

⁷ Georg Henrik von Wright (2000) *Le mythe du progrès*. Trad. du suédois par Philippe Quesne. L'Arche. Paris.

⁸ Frederic W. Taylor (1911) *Principles of Scientific Management*. Frederic W. Taylor (1957), *La direction scientifique des entreprises*. Traduit de l'américain par Luc Maury. Dunod, 1957 et Gérard et Cie, Marabout Service coll. « Bibliothèque Marabout ». James Burnham (1947) *What's happening in the world. James Burnham L'ère des organisateurs*. Traduction française par Hélène Claireau, préface de Léon Blum, Calmann-Lévy.

Guido NICOLOSI

Sociologie de la culture et de la communication,
Université de Catane, Italie

*Sociology of culture and communication,
University of Catania, Italy*



Open Source and agro-biotechnology. A social method for re-skilling practices and re-embedding technology?

Séminaire du lundi 10 novembre 2014

The production of food and the development of agricultural techniques are the fruit of an age-old storehouse of social, cultural and symbolic resources. Such a store house is thus marginalized by processes of scientific production, provoking an uprooting of food and agriculture from the local traditions and an unequal enrichment to the entire gain of the big globalized players. In practice, by means of privatizing biodiversity, a gradual erosion of the sovereignty that farmers had in the past over the seeds has been achieved.¹ What we have witnessed, therefore, has been the systematic expropriation of the symbolic and material resources by opaque and uprooted international knowledge networks.²

By means of a patenting policy based on ‘exclusion’, the biotechnological industry has increasingly restricted crop farmers’ access to phylogenetic resources. Indeed, *germplasm* is the raw material on which any program of plant-breeding is based and to which selectors have traditionally always had free access in order to make on-going and selective improvements, over the course of several generations, in the varieties of plants.

¹ Kloppenburg, J. (2010). Seed sovereignty: The promise of open source biology. In A. Desmarais & K. H. Wittman (Eds.), *Food sovereignty: Theory, praxis, and power* (pp. 1–15). Halifax (NS): Fernwood Publishing.

² Ruivenkamp, G. (2008). *Biotechnology in development: Experiences from the south*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers.

One of the sensational instances of patenting fundamentalism was reached when seeds rendered artificially sterile were patented in order to exclude the possibility that they might be re-sown by farmers. Conventional biotechnologies, thus, by separating seeds (and the genetic information contained within) from the harvest and, therefore, from the socio-cultural practices and the natural environment that traditionally generated and 'safeguarded' it, have made farmers dependent on the specialist globalized multinationals and owners of highly expensive patents.³

In the agro-biotechnological field, there are already important experiences of reskilling practices having the ambitious objective of uniting advanced genetic research and farmers' know-how. Just to illustrate, we may note here the research and projects of intervention carried out by the research group heading up the Critical Construction Technology (CTC) of the Wageningen University and Research (WUR) and aimed at developing Tailor-Made Biotechnologies⁴; similarly, Participatory Plant Breeding (PPB) developed in Italy and realized throughout the world by Ceccarelli and Grandò.⁵

In both cases, there is an attempt of bottom up technological development that re-encapsulates biotechnologies in the social, cultural and environmental traditions of communities, through the participated collaboration of technologists, scientists, farmers and citizens in a virtuous mechanism of participation and sharing that recovers all the local know-how and environmental resources. In both cases, this concerns commons-based peer production models that help develop a participated research model enabling farmers to have a fundamental role.

Indeed, 'conventional' biotechnologies proceed with the selection of varieties that often do not respond to the needs of the poorest farmers and of those working in marginal environments with difficult climatic and social conditions where the paucity of common assets, such as water and the unavailability of seeds, are more often than not critical. On the contrary, the decentralization of the genetic improvement envisages the use and valorization of local knowledge of the farmers right from the beginning of the process, when the genetic variability is still large. The process brings farmers and researchers together so that one learns from the other. The participation of farmers in the process of selection in their own agronomic and climatic conditions is not only effective, but considerably speeds up the process of adopting new varieties without involving complex mechanisms of the official release of varieties, of the production and divulgation of certified seed and ensures a higher preservation of biodiversity.

Precisely to develop and strengthen these experiences in the agro-biotechnological sector, it will be crucial in the next few years to experiment and carry out in depth research to develop models for the incorporation of open source licenses of intellectual and personal property in biotechnological innovations. Indeed, open source may promote the emergence or strengthening of commons-based production strategies, stimulating a cooperation model that, taking advantage of the potential offered by new technologies, connects the local with the global.

Open source is both a concept and practice founded on the principle of free access to knowledge and information. Historically, it came about in the framework of information technology. Indeed, open source is the fruit of the evolution of a debate and a social practice that,

³ Kloppenborg, J. (2005) *First the seed the political economy of plant biotechnology*. Madison: University of Wisconsin Press.

⁴ Ruivenkamp, G. (2005) Tailor-made biotechnologies: Between biopower and subpolitics. *Tailoring Biotechnologies*, 11, 11–33; Ruivenkamp, G., Hisano, S., & Jongerden, J. (Eds.). (2008). *Reconstructing biotechnologies: Critical social analyses*. Wageningen: Wageningen Academic publishers.

⁵ Ceccarelli, S. et al. (2007) Barley breeding for sustainable production. In M. S. Kang e P. M. Priyadarshan, *Breeding major food staples* (pp. 193–226). Oxford: Blackwell Publishing; Ceccarelli, S. (2009) Evoluzione, miglioramento genetico e biodiversità. In C. Modonesi e G. Tamino (Eds), *Biodiversità e beni comuni* (pp. 109–128). Milano: Jaca Book.

beginning from the 1960s to 1970s, accompanied the development of free software and *copyleft* in the context of a hacker ethic.⁶ The innovative aspect of open source derives from the ability to incorporate a socio-cultural dimension, a political dimension, an economic dimension and an organizational dimension within a technological product at the same time.

From the socio-cultural point of view, open source re-introduces a dynamics of exchange founded on an obligation based on three actions: giving, receiving and giving back. From this viewpoint, open source reproduces a very similar model to what Mauss⁷ described when referring to the forms of social bonding typical of pre-trade societies; and that was later taken up by Karl Polanyi⁸ to formulate his theory of the *embeddedness* of the economy in society in order to criticize the classic and neoclassic economic argument of the naturalness of the market and underlying anthropology of *homo oeconomicus*. From the political point of view, the hacker ethic puts forward again a libertarian and socialist vision of society. From the economic standpoint, open source represents a radical criticism of Capitalism that finds profit on patents and champions, on the contrary, an open model of circulating knowledge that we might define cooperation (cooperation and competition).

Finally, from the organizational point of view, the contrast between typical models of proprietary software and those of free software have been widely represented in the metaphors of Eric Raymond⁹, namely the “cathedral” and the “bazaar”. On one hand, the cathedral model supports planning driven by the various phases of segmented work with a consequent loss by the mere executors of any form of ‘local intelligence’. On the other, the bazaar model, self-organized, rooted, acephalous and flexible, is founded on the force of the cooperative motivation of participants. A model, this latter, that has its added value in the logic of reciprocity that constitutes the anthropology of the gift of which Mauss spoke. A logic able to strengthen the social bond, anchoring it to a model of alternative exchange both to the market economy as well as to state centralism.

We have seen how, according to many authors, the radical *enclosing* of research characterizing the last thirty years of techno-scientific development has introduced serious inefficiencies that have drastically limited its economic and social potential. In our view, open source can resolve some of these problems, adapting to the real needs of users also in the cases where the potential market is not broad, and speeding up innovative processes, making them also economically more accessible and more reliable. Moreover, and this is no secondary matter, open source can facilitate a greater democratization of innovation since it guarantees an effective involvement of the user/consumer (*prosumer*) in the processes of technological innovation.¹⁰

⁶ Himanen, P. (2001) *The hacker ethic and the spirit of the information age*. New York: Random House.

⁷ Mauss, M. (1936) Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, XXXII, 3–4, 271–293.

⁸ Polanyi, K. (1974) *La grande trasformazione*. Torino: Einaudi.

⁹ Raymond, E. (2001) *La cattedrale e il bazar*. Milano: Apogeo.

¹⁰ Von Hippel, E. (2005) *Democratizing innovation*. Cambridge (Mass.): MIT Press.



Nicole PERRET

Philosophie des sciences du vivant, École Normale Supérieure, Paris, France

Philosophy of biology, École Normale Supérieure, Paris, France

Théorie de la connaissance biologique : sur le rôle de la téléologie

Séminaire du lundi 24 novembre 2014

Téléologie et biologie : un problème d'objectivation

Mon travail de recherche actuel se focalise sur un problème de l'objectivation (au sens de la construction d'objectivité) en biologie : le problème de la téléologie, c'est-à-dire la cause finale. À l'origine de l'intérêt pour le statut de la téléologie en biologie se trouve la constatation d'un usage nébuleux et ambigu de cette forme causale qui reste, par ailleurs, largement employée dans l'explication du vivant. Cette ambiguïté de langage a parfois l'effet de fragiliser les théories qui s'en servent. Elle les expose, par exemple, à des manipulations spéculatives autour de métaphysiques créationnistes et de théories du dessein intelligent, qui abondent, et dont la prétendue scientificité constitue un vrai danger. Cependant, le langage téléologique reste fructueux en biologie. En effet, on se sert de la téléologie à chaque fois qu'on explique un certain aspect (comportement, morphologie, organe, structure, traits, etc.) par la prise en compte du rôle, fût-il contingent, qu'il manifeste non seulement dans un système qui le dépasse (organisme, histoire évolutive, individu, espèce, etc.), mais pour ce système même¹. Par exemple on s'en sert dans le cadre du langage fonctionnel et normatif du vivant²; dans

¹ [Gayon, 2006; Nissen, 1997].

² Voir par exemple [Buller, 1999; Ariew et al., 2002].

le cadre de l'évolution et de l'adaptation, des goal-directed system³; on se sert de ce langage également pour construire les modèles de l'organisation biologique⁴.

Ce rapport très spécifique entre le tout et la partie n'est pas forcément à prendre au sens d'une optimisation, puisque les effets sont contingents, donc les buts sont apparents; cependant en biologie les effets permettent de dire quelque chose de pertinent sur les causes. Or, bien sûr, la téléologie est aussi très problématique pour une science comme la biologie qui se veut une science objective et naturaliste⁵. Cela en raison du fait qu'une logique téléologique risque toujours d'introduire l'idée d'un projet dans la nature, d'une volonté consciente externe ou interne (comme par exemple un dieu ou une force vitale). C'est pour cette raison que les biologistes et les philosophes de la biologie ont entrepris des démarches différentes de neutralisation de cet instrument conceptuel si problématique. Cette neutralisation est généralement suivie par des tentatives de naturalisation qui se proposent de faire dépendre la téléologie de la causalité efficiente standard, telle qu'elle a cours dans les autres sciences, afin de l'épurer de toute conséquence métaphysique⁶. Autrement dit, dans le débat actuel, pour éliminer la téléologie, tout en gardant la pertinence de sa structure logique, on essaye de la faire dépendre, par différents moyens théoriques, de la causalité efficiente.

À ce sujet, on se réfère souvent à la troisième critique de Kant, car c'est ici que le philosophe allemand donne une définition du vivant très puissante se servant de la téléologie⁷. Par ailleurs, il semble aussi reléguer ce jugement spécial à une forme inférieure de connaissance par rapport à la physique, ce qui fait que la littérature actuelle souvent nie l'intérêt de regarder à Kant, ou ne s'y intéresse que comme point de départ inspirateur, mais très limité⁸. Mon travail consiste à chercher une solution alternative par l'exploration d'une autre voie moins battue à partir de l'œuvre kantienne. Il s'agit de montrer que la causalité efficiente en physique a un rôle de principe d'intelligibilité et qu'elle n'est pas plus consistante ou réelle que d'autres principes d'intelligibilité. L'idée de prendre ce chemin se fonde sur la considération que trop de poids épistémologique est accordé à la causalité efficiente sous sa prétendue hégémonie en physique. La causalité et la détermination en physique ne sont, par ailleurs, pas univoques. Notamment dans le cadre des physiques du xx^e siècle, la causalité a eu un rôle de moins en moins rigide. Cette piste, que j'adopte, permet de repenser le rôle de la causalité dans l'objectivation en général et, par conséquent, de proposer pour la biologie une place légitime à une forme logique dérivée de la téléologie, mais non métaphysique, ce qui résulte aussi d'une analyse plus détaillée de l'œuvre kantienne. Je propose d'abord un parcours critique autour du principe causal, en examinant les passages théoriques entre la mécanique classique et la mécanique quantique.

Je vais proposer cette analyse en m'appuyant fortement sur les travaux d'Ernst Cassirer et de Gaston Bachelard⁹ qui convergent sur la question de la causalité et son rôle dans le processus d'objectivation. Cette première partie va me permettre aussi d'explicitier la théorie de la connaissance que j'adopte.

³ Voir par exemple [Bedau, 1992a; Adams, 1979].

⁴ Voir par exemple [Weber and Varela, 2002; Kau_man, 1993].

⁵ [Bedau, 1992b].

⁶ Voir par exemple [Davies, 2003; Huneman, 2006; Bedau, 1993, 1991; Christensen, 2012].

⁷ [Kant, 1993].

⁸ [Walsh, 2006; Zammito, 2008, 2006; Ste, 2006].

⁹ [Bachelard, 1993, 1991; Cassirer, 2004].

Dans une deuxième partie je vais essayer de montrer la fécondité de l'usage de la téléologie en biologie. Chaque fois qu'on fait appel à la fonction, à l'adaptation, au fitness, à la normativité, mais aussi à l'auto-organisation biologique, au milieu intérieur (etc.) on est en train d'employer une forme logique alternative à la simple causalité efficiente. Même si la finalité manifestée dans ses dynamiques ontogénétiques et phylogénétiques peut être dite tout à fait apparente et contingente, il reste néanmoins fructueux de se servir d'une forme causale, ou d'une logique, alternative au mécanisme et à la causalité efficiente pour détecter les relations pertinentes dans le vivant. Je vais en particulier montrer que la téléologie n'est pas vraiment dérivée de la causalité efficiente dans les différentes tentatives de naturalisation. Au contraire, ces différents cadres théoriques semblent toujours demander une condition prioritaire, postulée ou simplement assumée au départ, qui est une condition téléologique.

Mon but est de trouver le moyen de légitimer cette condition dans un cadre non métaphysique.

Enfin, dans la dernière partie de cet exposé je vais proposer mon hypothèse, qui est en construction. Par le biais d'une analogie avec certaines conditions d'intelligibilité physique (par exemple l'inertie galiléenne et l'hypothèse ergodique), je propose une condition d'intelligibilité pour la biologie qui soit dérivée d'un principe téléologique. Cela veut dire qu'au lieu de chercher à réduire la causalité téléologique à la causalité efficiente, mon projet est d'établir un principe de construction qui permette la détermination d'un ordre spécifique pour la biologie. En raison de ce rôle constitutif, la forme causale de la téléologie ne fait que manifester un principe par lequel on organise les phénomènes et n'implique pas de conclusions métaphysiques sur l'existence de projets internes ou externes à la nature.

Références

(2006) Kantian teleology and the biological sciences. In Steigerwald, J., editor, *Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences*, volume 37. Elsevier.

Adams, F. R. (1979) A goal-state theory of function attributions. *Canadian Journal of Philosophy*, 9(3): 493{518.

Ariew, A., Cummins, R., and Perlman, M., editors (2002) *Functions: New Essay in the Philosophy of Psychology and Biology*. Oxford University Press, Oxford, New York.

Bachelard, G. (1991) *Le nouvel esprit scientifique*. Presses Universitaires de France, Paris.

Bachelard, G. (1993) *La Formation de l'esprit scientifique*. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective. Vrin, Paris.

Bedau, M. (1991) *Can biological teleology be naturalized?* *The Journal of Philosophy*, 88(11).

Bedau, M. (1992a) *Goal-directed systems and the good*. *The Monist*, 75(1): 34{49.

Bedau, M. (1992b) *Where's the Good in Teleology?* *International Phenomenological Society*, 52(4): 781{806.

Bedau, M. (1993) *Naturalism and teleology*. In Wagner, S. and Warner, R., editors, *Naturalism: a critical appraisal*. University of Notre Dame Press, Notre Dame Ind.

Buller, D., editor (1999) *Function, selection, and design*. State University of New York Press, Albany N.Y.

Cassirer, E. (2004) *Determinismus und Indeterminismus in der modernen Physik: historische und systematische Studien zum Kausalproblem*. Gesammelte Werke Hamburger Ausgabe, 19. F. Meiner, Hamburg.

Christensen, W. (2012) *Natural sources of normativity*. Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences, 43(1): 104{112.

Davies, P. (2003) *Norms of nature naturalism and the nature of functions*.

Gayon, J. (2006) *Les biologistes ont-ils besoin du concept de fonction? Perspective philosophique*. Comptes Rendus Palevol, 5(3-4): 479{487.

Huneman, P. (2006) Naturalising purpose: From comparative anatomy to the 'adventure of reason'. *Studies in history and philosophy of biological and biomedical sciences*, 37(4): 649{674.

Kant, I. (1993) *Critique de la faculté de juger*. Vrin, Paris.

Kau_man, S. A. (1993) *The Origins of Order: Self Organization and Selection in Evolution*. Oxford University Press, New York.

Nissen, L. (1997) *Teleological language in the life sciences*. Rowman & Little field Publishers, Lanham Md.

Walsh, D. M. (2006) *Organisms as natural purposes: The contemporary evolutionary perspective*. Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences, 37(4): 771{791.

Weber, A. and Varela, F. J. (2002) Life after Kant: Natural purposes and the autopoietic foundations of biological individuality. *Phenomenology and the cognitive sciences*, 1 : 97{125.

Zammito, J. (2006) Teleology then and now: The question of Kant's relevance for contemporary controversies over function in biology. Studies in History and Philosophy of Science Part C: Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical Sciences, 37(4): 748{770.

Zammito, J. (2008) Kant and Naturalism Reconsidered. *Inquiry*, 51(5): 532{558.



Andreas RAHMATIAN

Droit de la propriété intellectuelle,
Université de Glasgow, Royaume-Uni

*Intellectual property law,
University of Glasgow, UK*

A Critical Legal Theory Of Money

Séminaire du lundi 2 avril 2015

My project wants to re-establish a *legal* theory of money, as opposed to the currently prevalent view that money is a subject-matter primarily to be researched by economists. Economists have never looked into the nature of money, but presuppose it as a social reality, a calculation device that is generally neutral in its effects, so that it can be removed in microeconomic market analysis. Price is defined as the quantity ratio of goods exchanged and is expressed in money, so that money vanishes in the price as a conceptually independent entity and is perceived merely as a tool of measuring: one can see that in the neo-classical supply-demand market model in every modern economics textbook. This concept also relies on the idea of barter as the basis of all modern commerce, and money being only a medium of exchange to facilitate barter, so that it can be eliminated from analysis. But no anthropological proof can be found that barter was indeed the beginning of commerce and money. That rather seems to be a myth of classical and neoclassical economists. The historical reason for that was to a large extent the polemic of Adam Smith and the classical school of economics against mercantilism, and the refusal of the classical school, in opposition to mercantilism, to accept the importance of money in the formation of capital: the classical school claims that an increase of the quantity of money only leads to a nominal increase of prices without any real effect on the economy (quantity theory of money, D. Hume¹). Hence money is just an agent of the transfer of value (J.-B. Say²). On this basis we arrive at the common definition of money as (a) a medium of exchange, (b) a unit of account, (c) a store of value.

¹ Hume, David (2003), *Political Essays*, Knud Haakonssen (ed.), Cambridge: Cambridge University Press (Cambridge Texts in the History of Political Thought), pp. 121-122.

² Say, Jean-Baptiste (1996), *Cours d'économie politique et autres essais*, Philippe Steiner (ed.), Paris: Flammarion (1st ed. 1815-20), p. 101.

It needs to be shown that money is not a neutral social reality assumed by economics, but entirely a creature of the law: it is born by and dies through the law, as any other type of property (Hume,³ Bentham,⁴ Knapp⁵). Money influences the characteristics of the exchange substantially, it is not a neutral transmitter, therefore a distinction must be made in law as well as in economics between barter (goods against goods – in reality extremely rare) and sale (goods against money – in reality the only exchange). The significant impact money in fact has on commercial transactions becomes apparent if we start an unusual examination, also among economists, about the nature of money: 1) what kind of property is money? 2) how is money created? 3) what is the role of the law in making money operative? It then becomes noticeable that money is a means of exchange of a different kind: the exchange of an asset for an expectation to another asset, or even an exchange of two expectations. Furthermore, money is not a store of value because the expectation is too extenuated and vague to be conceptually substituted by real value or at least by a legally enforceable claim to real value. If money is then only reduced to the third part of the definition, being a unit of account, it becomes redundant, because that can be achieved by notes in sellers' and buyers' records only.

1) Money is a form of dematerialised property.⁶ The concept of dematerialised property is a constructivist explanation of property as a normative creation. Property rights are legal relations between persons with regard to things. In law, the 'thing' only exists, and is incorporated in its normative epistemological framework, if it is conceptualised as 'property', that means, specific exclusive rights against everyone (right to use: *ius utendi, fruendi, abutendi*; right to exclude) attach to it. An apple is only perceived by the law if property rights are attached to it. Thus the right creates the thing or *res* for the purpose of the law. It becomes obvious that this *res* need not be physical, in fact the physicality of the *res* is only a social reifier of the abstract concept behind it. Therefore it is irrelevant whether the *res* (as the legal concept) refers to physical objects or notional, abstract ones which are also conceptual creations of the law, like debts, copyright, or money, whether it materialises as a gold coin or a bank note or is only expressed as bank money.

2) The modern money creation process operates entirely through notions without any reference to an intrinsic value, especially after the abolition of the gold standard. There is a double-tier system of money creation.⁷ The first and obvious form of money supply is through the *central banks* of the countries. They issue paper money, a debt by the state to its central bank, which acts as '*fiat money*' or compulsory tender: one is forced to accept the (valueless) bank note as payment and extinction of debts. The second form of money supply is through the *commercial banks* by granting credit and so by creating a debt. The creation of this so-called bank money is by way of a specific accounting entry in the books of a bank; furthermore, commercial banks have the privilege to multiply that bank money: in doing that they are only limited somewhat by the fractional-reserve banking system. This type of money accounts for at least 95% of all money in circulation today. Especially this transformation from mere figures on paper (or in a computer) into something of real value (thereby giving the figures a normative, creating force out of nothing, '*fiat ex nihilo*') has religious overtones and alchemistic qualities from a viewpoint of intellectual history which this project seeks to explore further.

³ Hume, David (1984), *A Treatise of Human Nature*, Ernest C. Mossner (ed.), London: Penguin (1st ed. 1739-40), pp. 542-543.

⁴ Bentham, Jeremy (1891), 'Principles of the Civil Code' in *The Theory of Legislation*, 7th ed. (R. Hildreth, trans.), London: Kegan Paul, Trench, Trübner (1st ed. 1840), pp. 111-113.

⁵ Knapp, Georg Friedrich (1924), *The State Theory of Money*, H. M. Lucas and J. Bonar (eds), London: Macmillan, p. 1.

⁶ Rahmatian, Andreas (2011), 'Intellectual Property and the Concept of Dematerialised Property', in Sue Bright (ed.), *Modern Studies in Property Law*, vol. 6, Oxford: Hart Publishing, pp. 361-383.

⁷ See the usual textbooks on economics, e.g., Mankiw, N. Gregory (2013), *Macroeconomics*, 8th ed. (International Version), Houndmills, Basingstoke, England: Worth Publishers/Palgrave Macmillan, 85-93.

3) Neither paper money nor bank money would have any effect without the law. Both of them are debts, thus money is a form of debt. Here it becomes particularly obvious that money is a creature of the law. The functioning of the monetary system relies entirely on the enforcement mechanism which the law provides for debts. The argument of the classical/neo-classical economists which presumes the fiction of neutrality disregards the enforcement by the law (attachment, sale, auction). However, that enforcement relies on debts which are debts created by and being money, so money does not refer to some other asset; the source of the enforcement is the money itself. Commercial banks have here a two-fold privilege: (a) they can create money and thus an expectation system for the conversion into real assets (effectively they create money by indebting themselves and therefore relieve themselves from other debts); (b) they are in a much better position to transform the mere expectation which money provides into a true entitlement (a legally enforceable debt against their debtors, met by the sale and transfer of real assets). Thus banks are strong debtors and strong creditors at the same time. Only through the possible or real sanction of legal enforcement a real value is transferred.

Money itself has no intrinsic value and is no store of value. The value is only imparted and conveyed through the transfer, that is, a temporal act of alienation. 'Alienation' not only denotes the technical transfer, but also the sociological estrangement as a result of the atomisation of society into competing units in a constant barter (sale) relationship (which I want to explore further). Money only mediates a barter and transforms the consideration (*quid pro quo*, in a real barter it would be another asset) into a diffuse expectation to acquire some other asset at some point in the future and so turns the expectation finally into another asset. The true realisation of the value occurs ultimately through enforcement (potential or actual), that is, through the operation of the law.

Moussa SAMB

Droit privé, Université Cheikh Anta Diop,
Dakar, Sénégal

*Private law, Cheikh Anta Diop University,
Dakar, Senegal*

Chaire soutenue par l'Université de Nantes /
Fellowship supported by the University of Nantes



Régulation de la microfinance et protection de la clientèle féminine en Afrique de l'Ouest

Séminaire du lundi 17 novembre 2014

Introduction

La microfinance a connu en Afrique de l'ouest une évolution et une croissance remarquable dans la dernière décennie. Selon les données de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, publiées en juin 2014, le secteur de la microfinance comptait 4832 points de service, 14 millions bénéficiaires dont 51 % de femmes et le volume de dépôts était de 1,292 milliard d'euros avec des crédits de 1,018 milliard d'euros.

La régulation de la microfinance ne couvre pas tous les aspects de la microfinance, dans un secteur où se déroulent, dans la multitude, dans la diversité et parfois dans l'informalité, diverses expériences en matière d'épargne et de crédit. La logique de promotion d'un secteur, tourné vers l'offre de services financiers aux populations les plus pauvres¹, a tendance à prédominer sur la régulation, pour protéger le système contre les pratiques d'institutions qui mobilisent l'épargne de populations pauvres, majoritairement constituées de femmes.²

Nos questions de recherche sont les suivantes : Quelles sont les caractéristiques et structures et modes de gouvernance (formels/informels) des IMF (Institutions de Microfinance)? Quel

¹ Le taux de bancarisation en Afrique de l'ouest est environ de 10 à 15 % selon la plupart des études consacrées au secteur.

² Isabelle Guérin (2015) *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter?* Demopolis.

est le degré d'implication et d'autonomisation des femmes dans la gestion et le contrôle des IMF, dont elles sont les principaux acteurs et bénéficiaires ? Quelles sont les limites qui résultent d'une régulation absente, inadaptée et/ou inefficace ? Quelles sont les pistes à suivre vers une régulation plus efficace et plus protectrice de la clientèle ? Les réponses sont trouvées à travers l'analyse de la régulation et les facteurs d'inclusion/exclusion des femmes.

Régulation de la microfinance

Nous définissons la régulation comme l'orientation, le contrôle et l'influence des comportements des acteurs de la microfinance par des mécanismes qui organisent et influencent le fonctionnement du secteur, allant au-delà de la simple réglementation, pour assurer la solvabilité des institutions de microfinance.

La régulation est un concept polysémique et plusieurs approches en sont proposées dans la littérature de droit économique. Une définition générique du terme serait de présenter « la régulation » comme « l'activité intentionnelle consistant à contrôler, à ordonner ou à influencer le comportement des autres ». ³ Mais cette définition générique nécessite un recadrage lorsque la réflexion prend comme cibles les différents acteurs intervenant dans le processus de régulation. Il faudra alors examiner les différentes étapes du processus que sont l'élaboration, l'effectivité des règles et les mécanismes prévus pour leur mise en œuvre. ⁴

Une contribution analytique sur le concept de régulation, dans la perspective du droit économique, est celle de Champaud qui a procédé à une analyse sémantique pluridisciplinaire du concept de régulation ⁵, soulignant la réticence de la doctrine juridique française au regard du concept de régulation, qui résiderait selon lui « *dans la tradition étatiste, publiciste et dirigiste romano-française qui nous porte difficilement à penser que les relations sociétales même prouvées, économiques surtout, puissent être arbitrées selon des règles qui ne seraient pas édictées par l'État lui-même et appliquées par d'autres autorités que ses administrations.* » L'intervention nécessaire des organes étatiques peut amener à définir la régulation comme une « *technique d'intervention de nature politique dans un secteur qui le requiert parce les intérêts de la nation sont en jeu.* » ⁶

En adoptant la loi communautaire UEMOA de 2007 sur les systèmes financiers décentralisés, les États africains de l'ouest aménagent un cadre macro juridique qui risque d'étouffer les initiatives locales s'exprimant dans les petits groupements urbains et les caisses villageoises. ⁷ Or, les IMF ne sont pas des banques et ont besoin d'un cadre juridique adapté, souple et multi-forme, avec des règles prudentielles adaptées. Le développement de la microfinance engendre cependant des risques certains, qui peuvent rendre aléatoire la récupération des dépôts de la clientèle (mauvaise gestion, opacité des transactions) et engendrer des risques systémiques.

³ J. Black (2002) *Critical Reflexions on Regulation*, Australian Journal of Legal Philosophy, n° 27, p.1.

⁴ C. Parker et al. (2003) *Regulating law*, Oxford University Press, p.1.

⁵ C. Champaud (2002) *Régulation et droit économique*, Revue Internationale de Droit Économique, 1-t XVI, 1, pp. 23 à 66.

⁶ Marie-Anne Frison-Roche (10 juillet 1998) Les différentes définitions de la régulation, Petites Affiches, n° 82, p. 5.

⁷ Moussa Samb (2013) Macrodroit et microfinance, *Recueil des textes de l'UEMOA et de l'OHADA*, Centre de droit économique, Université d'Aix-Marseille, pp.64 -106.

Inclusion/exclusion des femmes

En Afrique de l'ouest, les femmes sont les principaux acteurs/bénéficiaires de la microfinance. Une « analyse par le genre » permet donc l'évaluation du microcrédit sur les différentes parties, indépendamment du fait qu'elles sont les bénéficiaires directs ou indirects. Cette approche nous permettra d'aborder la sexo-spécificité dans le fonctionnement de la microfinance et les dynamiques qui se construisent, se modifient et se renouvellent dans l'évolution du secteur.

Les femmes sont, en effet, très impliquées dans les activités de microfinance, sollicitant des crédits, souvent de faibles montants, pour le financement d'activités de commerce et d'artisanat dans le secteur informel. Il apparaît, dès lors, intéressant de rechercher dans quelle mesure elles sont présentes dans les organes de gouvernance des IMF et comment cette présence influence la performance sociale des IMF? Il s'agira de montrer que souvent la loi et les institutions financières ignorent les questions spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes.⁸

Les quelques études réalisées sur cette implication des femmes montrent que les conseils de gestion dominés par les femmes sont plus généreuses dans l'octroi de prêts aux femmes et que, surtout, les femmes managers gèrent mieux que les hommes leurs structures et respectent plus les règles de gestion. Mais, d'un pays à l'autre, le constat est fait que les femmes sont généralement sous-représentées aux instances de gouvernance des réseaux de coopératives financières intervenant dans le secteur de la microfinance.⁹

⁸ B. Laydecker (21 janvier 2003) *L'approche par le genre en microfinance*, BIM, p. 1.

⁹ L. Bergeron (janvier 2014) *Des leviers et obstacles de l'accès des femmes aux organes de gouvernance de deux réseaux de coopératives financières localisés au Sénégal et au Bénin : PAMECAS et la FEGECAM*, Desjardins Développement international.



Boris SAMUEL

Economie politique, chercheur associé
au CERI-Sciences Po, Paris, France

*Political economy, researcher associated
with CERI-Sciences Po, Paris, France*

Les “politiques de prix” : quantification, exercice du pouvoir et contestation en Afrique et aux Caraïbes

Séminaire du lundi 19 janvier 2015

Mes recherches proposent une sociologie politique des agrégats et des procédures de la macroéconomie dans un ensemble de pays et de territoires, en Afrique (au Nord et au Sud du Sahara) et aux Caraïbes. En articulant les apports de l’anthropologie, de la sociologie politique et de la sociologie de la quantification, mon travail montre que les objets techniques de la macroéconomie, en apparence éthérés, forment un point d’entrée privilégié pour observer les relations sociales et politiques, ainsi que pour étudier les modes de gouvernement et leurs transformations. Dans la tradition de la sociologie de la quantification, je considère les chiffres comme des «objets frontière»¹ constituant des instruments de médiation entre des acteurs, des mondes sociaux et des modes d’action pluriels. Ceux qui m’intéressent tout particulièrement ont une portée très large dans le monde social. Ils font tenir ensemble des approches expertes de l’économie, des enjeux sociaux et politiques de premier plan, ainsi que des imaginaires économiques et politiques largement partagés. Tel est le cas de la thématique que j’aborde cette année à l’IEA, la mesure des prix. L’inflation préoccupe en effet les banquiers centraux comme les citoyens attentifs à leur pouvoir d’achat. Elle s’immisce dans les discours politiques comme dans les univers intimes, dans les rapports du FMI comme

¹ G.C. Bowker et S.L. Star (1999) *Sorting Things Out. Classification and its Consequences*, The MIT Press, Cambridge ; A. Desrosières (2008) *Gouverner par les nombres. L’argument statistique II*. Presses des Mines, Paris, chap. 3 «La naissance d’un nouveau langage statistique entre 1940 et 1960».

dans les réunions syndicales et les manifestations populaires. Travailler sur les données de prix permet de mettre en lien une diversité de rapports sociopolitiques avec des procédures techniques de l'économie. Cela permet aussi d'aborder de concert les formes de l'exercice du pouvoir et la contestation.

Un tel sujet prend une importance particulière à l'heure où les tensions autour de la « vie chère » se sont multipliées dans le monde, et notamment au Maghreb, en Afrique ou aux Caraïbes. De multiples travaux de sciences sociales se sont intéressés aux prix récemment, mais la plupart d'entre eux adopte une approche trop restrictive pour analyser leurs multiples enjeux sociopolitiques. En s'attachant à décrire à une échelle très fine les transactions réalisées sur des marchés spécifiques (notamment les marchés financiers, les produits de luxe ou le vin), ces derniers cherchent à décrire les « déterminants » des prix, les dispositifs de jugement mis en œuvre sur les marchés, ou encore – pour reprendre les termes d'Aspers et Beckert² – comment les réponses à la question « c'est combien ? » sont socialement construites. Mais ces travaux font en revanche passer au second plan un ensemble d'enjeux sociopolitiques liés au gouvernement *des* prix et *par* les prix. Les instruments de politique macroéconomique et les indices statistiques agissent à distance sur la formation des prix³, tout comme les politiques de régulation de la concurrence⁴ ou la fiscalité⁵. Les marges des commerçants, qui expliquent le niveau des prix, dépendent des modes d'insertion internationale des économies et mettent en jeu des rapports de pouvoir et de domination⁶. Par ailleurs, comme le rappellent les mobilisations contre la vie chère, les prix portent les traces de luttes sociales et de compromis passés⁷. En bref, l'étude des prix demande que soit combinés analyse ethnographique des transactions et outils de la sociologie historique du politique. Je désigne ces emboitements par la notion de *politiques de prix*, en écho à la notion de « politique de la valeur », issue des travaux d'Arjun Appadurai⁸.

Plus précisément, mon travail consiste à conduire une analyse de sociologie politique comparative à partir de mécanismes qui permettent de mesurer les prix. Il existe une diversité de modes de calcul des prix dans le monde administratif, dans les négociations sociales, voire dans la vie quotidienne (indices de prix publiés par les instituts statistiques, mécanismes d'indexation utilisés par les entreprises, méthode de fixation de prix encadrés par des Autorités de régulation, critères utilisés par la presse ou des syndicats pour pointer des marges « abusives », etc.). Mon objectif est d'analyser la co-construction entre ces mises en nombres et les rapports sociaux et de pouvoir. Pour cela, les moments de contestation, comme la grève de 44 jours qui a eu lieu en Guadeloupe en 2009, ou les manifestations liées au « printemps arabe » qui ont eu

² P. Aspers, J. Beckert (dir.) (2011) *The Worth of Goods : Valuation and Pricing in the Economy*, Oxford University Press.

³ Les textes de référence sont P. Miller et N. Rose (1990) « Governing economic life », *Economy and Society*, Volume 19, Issue 1 ; A. Desrosières, « Historiquer l'action publique : l'État, le marché et les statistiques », art. cit.

⁴ Entrées concurrence ou spéculation, in A. Stanziani (2007), *Dictionnaire historique de l'économie-droit*, XVIII^e-XX^e siècles, LG DJ.

⁵ D. Margairaz et P. Minard (avril-juin 2008) « Marché des subsistances et économie morale : ce que "taxer" veut dire », *Annales historiques de la Révolution française*, 352, Paris ; N. Delalande et A. Spire (2010) *Histoire sociale de l'impôt*, La Découverte, Paris.

⁶ Dans la lignée des analyses de Fernand Braudel, par exemple dans *La dynamique du capitalisme*, (1985) Flammarion, Paris ou d'Immanuel Wallerstein (2011), par exemple, dans *Le capitalisme historique*, La Découverte, Paris ; dans une perspective d'histoire globale voir P. Norel et L. Testot (2012), *Une histoire du monde global*. Sciences Humaines, Paris ; dans une perspective de sociologie des conventions, C. Bessy, P.M. Chauvin, « The Power of Market Intermediaries: From Information to Valuation Processes ». *Valuation Studies*, n° 1, 2013, pp. 83-117.

⁷ E.P. Thompson (1971) « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteen Century », *Past and Present*, 50 ; A. Chatriot, M. Fontaine, « Contre la vie chère », *Cahiers Jaurès*, 187-188, 2008 ; V. Bonnacase, « Politique des prix, vie chère et contestation sociale à Niamey: quels répertoires locaux de la colère? », *Politique Africaine*, 130, 2013 ; F. Neiburg, « La guerre des indices. L'inflation au Brésil (1964-1994) », *Genèses*, 84, 2011 ; B. Samuel, *La production macroéconomique du réel. Formalités et pouvoir au Burkina Faso, en Mauritanie et en Guadeloupe*, Thèse de doctorat en science politique, SciencesPo, 2013, Paris.

⁸ Celle-ci invite à lire les opérations de l'économie par les rapports de pouvoir qui s'établissent entre des sujets aux positions et imaginaires pluriels, et en prenant aussi bien en compte les techniques les plus concrètes utilisées sur les marchés – comme la comptabilité – que les transformations au long cours du capitalisme. Voir A. Appadurai (ed.) (1986) *The Social Life of Things*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 64-94 ; J.P. Warnier (janvier 2009) « Les politiques de la valeur », *Sociétés politiques comparées*, n° 11.

lieu en Mauritanie ou au Maroc fournissent des points de départ utiles. Dans de telles situations, les calculs jouent un rôle de médiation entre acteurs sociaux : les indices statistiques nourrissent des controverses sur « le niveau général des prix » ; les formules de calculs de subventions servent de support aux États pour conduire le dialogue social et calmer le mécontentement ; les syndicats, les associations mais aussi différentes administrations conduisent des études en vue de contester les niveaux de marges des commerçants, pointant ainsi leur rôle dans la « vie chère ». Les chiffres peuvent dès lors aussi bien servir à organiser la délibération démocratique ou le dialogue social, que servir à faire régner l'ordre et exercer un contrôle, voire parfois à accompagner des actions violentes⁹. Ces rapports sociaux et politiques autour des chiffres, qui impliquent des acteurs étatiques, associatifs, syndicaux ou de presse apparaissent communs à de nombreuses situations de lutte contre la vie chère¹⁰. En étudiant de manière détaillée les outils employés et la manière dont les actes de calcul s'opèrent, en analysant aussi les imaginaires dont ces calculs sont porteurs, il apparaît que les mesures des prix contribuent à faire émerger des rapports de pouvoir.

Ce constat permet à son tour de saisir de manière plus large à l'inscription de la mesure des prix dans les trajectoires de formation des États. Dans les différentes situations nationales que j'étudie, des formules, outils économiques, ou règles de calcul sont au cœur de la gestion des prix ; ils sont de ce fait aussi au centre de la vie de ces pays, et ce sur de longues périodes. Ainsi au Maroc, la Caisse de compensation est en charge de la mise en œuvre des principales subventions depuis les années 1940, en utilisant des méthodes changeantes pour le calcul des subventions ; en Guadeloupe depuis les années 1950, des sur-rémunérations sont accordées aux fonctionnaires au nom de l'écart des prix avec la Métropole, et elles sont périodiquement contestées ; en Mauritanie, le marché des carburants a connu de nombreux redéploiements au gré des changements des formules de calcul des subvention depuis les années 1980. L'identification de telles techniques de gestion, et leur étude, me permet de lire l'exercice du pouvoir sur mes différents terrains en remplaçant le rôle des calculs dans la vie sociale et politique.

Ces analyses me permettent notamment de défendre deux points de vue. Tout d'abord, il existe une « macroéconomie populaire » : les calculs macroéconomiques, tout en résultant des savoir-faire de spécialistes et d'élaborations expertes, ne sont pas confinés dans les bureaux des ministères, ils sont aux mains d'une pluralité d'acteurs et sont plongés dans la société et ses imaginaires. Ensuite, les justifications expertes sont au cœur des rapports sociaux et politiques, y compris dans des pays où on ne les attend pas, en Afrique ou au Maghreb, usuellement représentés par l'idée de la faillite de l'État.

⁹ Voir B. Samuel « Statistics and Political Violence: Reflections on the Social Conflict in 2009 in Guadeloupe », in I. Bruno, E. Didier et T. Vitale (dir.) *Statistics and Activism, Partecipazione e Conflitto*, Vol. 7, n° 2, juin 2014.

¹⁰ Une exception est F. Neiburg, « La guerre des indices. L'inflation au Brésil (1964-1994) », art. cit.

Madan SONI

Écrivain, Bhopal, Inde

Writer, Bhopal, India



Before the Translation

Séminaire du lundi 11 mai 2015

This presentation draws upon a paper that was written (originally in Hindi) for a seminar called *Translating India: Construction of Cultural India through Translating Hindi Literature*. The paper had to respond to two basic questions. One, what have been the historical, cultural and political criteria of choosing the Hindi texts for translating them into the European languages? Second, what is the role these texts have played in the historiography of cultural India and in the history of Hindi literature? The presentation, however, takes a digression and asks some different questions, such as in what sense the cultural images which inform “modern” Hindi literature, when translated into a European language, are images of Indian culture? Are these possibilities so radically variegated that they provide a translator the room for a choice, a canonization, or a cultural politics? Before being constructed or transmitted through the translation how is this image of Indian culture being constructed through the Hindi writing itself? The relevance of these questions lies in the extremely problematic fact that the “modernity” of modern Hindi literature is a gift from the west, which it received in the process of its colonization. If this fact made Hindi literature aware of and resistant to its colonial subjugation, it also made it resistant to its tradition... In the light of these questions, this article is an attempt to understand the significance of translations of modern Hindi literature, briefly focusing on the fiction of a great modern Hindi writer Nirmal Verma.

The foundations of the relationship between Europe and India have been instituted by a certain dominant notion of otherness where the other is perceived as “ever different from the self, an external entity.” It has been a relationship where Europe seemed only able to define itself in opposition to the image of an other it had to itself distort through its own concepts and categories.

In the context of this relationship the translation of modern Hindi literature into a European language appears as a metaphor for Europe’s relation to India, a connection that renders Post-colonial India an already translated India.

Postcolonial discourse recognizes that the dream of a modern India was projected in contrast to the image of contemporary India constructed by British rulers and their scholarly associates based on their political economic interests and intellectual and racial prejudices. However, the involvement – witting or unwitting – of Indian intellectuals in the shaping of this ‘idea’ has not been sufficiently recognized. The extent to which this intelligentsia was affected by colonial observations on India is evident in the echoes of these observations in the Punarjāgraṇ (Indian Renaissance) rhetoric. So when a translation of Indian past and present in the terms of European dark ages arrives with counter signature of the Indian Punarjāgraṇ, it hardly looks like a translation.

This colonial inheritance manifests in India’s ironical present, in its strange location, where on the one hand, it is uprooted from its tradition, and on the other hand, the modernity that it paid this heavy price for has not become its second nature and remains more an imposed gift than a fruit of its own labours. The typical scenario of contemporary India reflects neither its traditional wisdom nor the wisdom of modernity.

The modernity of the “modern Hindi literature” is itself a by-product of the constitutive process of “modern” Indian reality. Although, this by-product was an extraordinary and revolutionary event in the history of Hindi literature, as it came forth as a new medium called prose, and a new form of language called *kharī bolī*, this was not a case of reinvention of a prose with a tradition; it was rather a prose that “characteristically had a way out of tradition;” one that had modernity for its test. It emerged in the epoch of colonization and “renaissance,” with the same logic of resistance and internalization which were part of the Orientalist construction of Indian culture. The overall project of modernization of Hindi literature, with its regulating psyche, logic and effects was little different from the project of modernization of India executed by its enlightened intellectuals. It was similarly, and to an equal degree, animated by the Orientalist *bhāṣya* (commentary) of India. Here too, in a number of texts, one may hear echoes of the same *bhāṣya*. These echoes may also be heard in the rejection of the *rītikāl*, the greatest movement of secular poetry within Hindi’s own tradition. Barring a very few exceptions, Hindi literature has steadily carried on with this journey, be it in the light of an amnesia of tradition or under a ‘torch of history,’ which consumes tradition for fuel. The modernity of Hindi literature may easily be discerned in its foundations of a western modernity based on the dichotomy of God versus man. It has no memory of the pagan character of the Indian tradition which hardly permits such dichotomy and the binary oppositions originating from it.

After a century of its identification with the modern, could modernity become the second nature of Hindi literature? Or is it just a drape? Just a translation? Could it internalize the values of modernity or is its relation with modernity similar to that of Indian society with modern institutions? What role has the “critical consciousness”, that had Hindi enrol in the school of modernity, in the latter’s relation to itself? How does Hindi literature’s relationship with modernity affect the possibility of a postmodern awakening? If it contains in its genes those very elements of modernity which have produced the typical reality of contemporary India, how can it generate in itself the possibility of offering some meaningful resistance to this reality; to become its counterpoint, to represent it critically? And finally, if it is uninformed of these questions, then what significance does its “translation” have for Western readers, other than to present itself before them as a strangely draped, poor, pitiable relative of his/her own literature?

These questions hold not just the source culture or texts accountable, but also the target culture and the translated text.

Pierre SONIGO

Médecine, biochimie, Inserm, Directeur scientifique
de Bio-Rad, France - Membre associé

*MD, biochemist, Inserm, Scientific Director
at Bio-Rad, France - Associate Fellow*



Théories du vivant et pratiques médicales

Séminaire du lundi 22 juin

Pensées d'un globule blanc

Imaginons que pour une cellule de notre corps, l'organisme soit une forêt, habitée par des animaux-cellules libres et autonomes. Dans un écosystème, il n'y a pas de programme représentant l'objectif collectif des animaux et des plantes, et garantissant la sauvegarde de l'ensemble. La structure globale émerge des interactions individuelles. De manière analogue, nos cellules s'auto organiseraient autour de flux de réactions chimiques couplées qui représenteraient l'équivalent de « chaînes alimentaires ». La fable qui suit¹ illustre le conflit entre le point de vue individuel, celui de la cellule, et le point de vue global, le nôtre. Il souligne l'anthropocentrisme de notre conception de notre corps/monde intérieur :

M. Immunologiste, s'adressant à un de ses globules blancs en pleine activité, par l'intermédiaire d'un nouvel appareil de communication qu'il vient de mettre au point : Bonjour M. Le lymphocyte. Est-ce que vous m'entendez? Répondez je vous en prie! Je teste une nouvelle machine.

M. Lymphocyte : Salut!

*M. Immunologiste : **Mon** cher globule, je vous suis si reconnaissant de votre merveilleuse activité. Vous avez été si bien instruit pendant **mon** développement, pour reconnaître **mon moi** de **mon non-moi** et pour développer des mécanismes efficaces capable de défendre **ma** bonne santé contre des microbes et des cancers qui **me** menacent. Je suis ébloui par la*

¹ Jean-Jacques Kupiec et Pierre Sonigo (2000) *Ni Dieu, ni gène*, Seuil.

perfection et la complexité de vos interactions avec mes autres cellules pour construire mon système immunitaire. Remercions l'évolution qui vous a adapté à ma survie, en construisant mon appareillage moléculaire aussi complexe que finement régulé.

M. Lymphocyte : Silence ! Ne vois-tu pas que je suis en train de manger !

M. Immunologiste (terriblement déçu) : Je vous en prie, confiez moi vos secrets, je promets que je reconnaîtrai votre apport.

M. Lymphocyte : Tu n'es qu'un écosystème stupide et égoïste. Tu es fier d'être un animal conscient. Mais ce que tu appelles conscience de toi-même correspond exactement à ma définition de l'égoïsme.

M. Immunologiste : Que veux-tu dire par là ?

M. Lymphocyte : Imagine comment tu concevrais le monde si tu étais à ma place. Ta sensation d'être un tout, que tu appelles conscience et qui domine ta perception du monde, t'ôte toute lucidité par rapport à la société d'animaux microscopiques qui vivent en toi. Tu nous nommes cellules et le mot est bien choisi puisque tu nous considères comme tes prisonniers. Réfléchis un peu... est-ce que la forêt demande aux animaux et aux plantes qui l'habitent comment ils font pour reconnaître la forêt de la non-forêt afin de défendre son intégrité ?

Le globule blanc ne serait pas dévoué à la survie de sa collectivité. Il dévorerait les microbes parce qu'ils constituent la « nourriture » la plus accessible là où il se trouve. La cellule du foie est voisine de l'intestin. Elle se spécialiserait pour exploiter les ressources qui lui arrivent du tube digestif, non pour assurer que nous aurons bien un foie. L'organisme bénéficie certes de ces spécialisations cellulaires et les re-sélectionne à son niveau. Mais, le finalisme insidieux du programme génétique est évacué : la logique de l'organisme n'explique pas la mise en place des organes. Cela permet enfin de rompre avec le finalisme panglossien de la physiologie : le rein n'est pas là pour l'urine, le cœur pour battre et le cerveau pour s'en féliciter. La relativisation de notre point de vue individuel pour adopter celui de nos cellules ou de nos molécules permet d'aborder certains grands problèmes médicaux sous un angle nouveau. Chaque organisme traduit l'histoire unique d'une société de cellules. Les interventions thérapeutiques ne s'adressent pas à une machine à réparer, pour obtenir un retour instantané à une harmonie préétablie. Elles sont prises dans une problématique darwinienne : elles doivent intervenir sur le cours de l'histoire de l'organisme et en susciter une nouvelle. Les quelques exemples qui suivent peuvent illustrer cette proposition :

La thérapie génique ne serait plus conçue comme une « re programmation », mais comme une introduction d'espèce dans un écosystème : en fonction des avantages sélectifs, la nouvelle espèce peut s'installer de manière stable et permettre un nouvel état de l'ensemble. L'espèce introduite peut aussi s'éteindre, c'est le cas le plus fréquent en thérapie génique ou au contraire proliférer et/ou provoquer un déséquilibre mortel. En écologie, la problématique de l'introduction ou de la préservation d'espèce dans un écosystème ne se résume pas à l'efficacité de la technique de transfert.

Le cancer ne serait plus conçu comme une violation du traité anti-prolifération imposé par la toute-puissance génétique. Il serait un état de moindre spécialisation des cellules répondant à une nouvelle distribution des ressources dans l'organisme. Les relations entre le niveau de spécialisation des individus et le partage des ressources disponibles sont une problématique

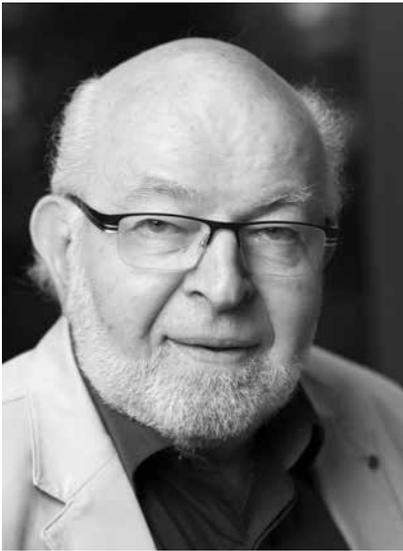
de l'écologie évolutionniste. Il serait fructueux d'importer ces outils et concepts et d'étudier sous cet angle les micro-environnements des cellules normales ou cancéreuses².

Le soi immunologique, inventé pour expliquer que les globules blancs ne s'attaquent pas au reste de l'organisme, ne serait plus une catégorie particulière de structures, issues d'un apprentissage. Les globules blancs du système immunitaire n'épargnent pas du tout notre organisme. On ne voit toujours pas comment ils seraient capables d'une telle capacité de discrimination. En fait, les globules blancs consomment leur environnement cellulaire, c'est-à-dire nos propres cellules et tissus, à la vitesse où ils se reproduisent, ce qui explique la stabilité de l'ensemble. Le soi correspond donc à un état *stationnaire* de la production et de la consommation des constituants tissulaires. L'auto-immunité survient lorsque le système immunitaire détruit anormalement les organes et tissus. La logique de l'auto-immunité serait donc recherchée au niveau des dynamiques de consommation des cellules entre elles, plutôt que dans les anomalies de la régulation postulée des défenses de l'organisme.

La plasticité des cellules souches, ces cellules capables de reconstituer de nombreux types cellulaires plus spécialisés, traduirait leur *adaptabilité* à des ressources environnementales diverses. Selon la théorie de l'évolution, le potentiel adaptatif résulte du taux de variation et de la taille de la population considérée. Inutile de chercher une propriété mystérieuse qui permettrait à coup sûr de reconnaître une cellule souche si c'est la vitesse de variation et la taille de la population qu'il faut mesurer.

Les grandes fonctions indispensables à notre existence (respiration, digestion, reproduction, etc.) résultent des interactions moléculaires et cellulaires, sans en être la cause. Les molécules et les cellules sont libres. L'individu n'est pas au centre de son monde intérieur. On a souvent accusé Darwin de justifier le darwinisme social, les malheurs des vaincus, les victoires des plus aptes. Mais plutôt que d'essayer de protéger les « valeurs humaines », on peut étendre la théorie darwinienne : à ce moment, le « moi » n'est plus seul. Enchevêtrement et conjonction d'intérêts obligent, le tout n'a plus autorité. Le tout est une partie comme les autres.

² Voir Carlos Sonnenschein and Ana Soto (1999) *The society of cells : cancer and control of cell proliferation*. Springer-Verlag Telos.



Carlos SONNENSCHNEIN

Physiologie et pathobiologie,
Université Tufts, Boston, États-Unis

*Physiology et pathobiology,
Tufts University, Boston, USA*

Views on Human Biology From evolution to cancer to racism and more... and a few examples

Séminaire du lundi 27 octobre 2014

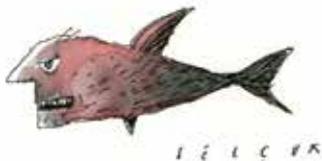
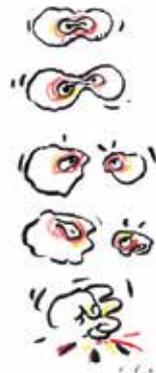
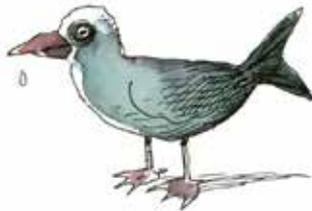
Currently, I am a professor in the Department of Integrative Physiology and Pathobiology at Tufts University School of Medicine, in Boston, MA, USA. I'm also an Associate Member of the Centre Cavailles at the Ecole Normale Supérieure, in Paris, France. For over four decades, I have actively followed a number of research interests on a few areas of Developmental Biology that included *i) the control of cell proliferation* by estrogens and androgens (from 1970 to the present); *ii) the impact of exposure to environmental endocrine disruptors* during diverse stages of mammalian development extending from embryonal, fetal and early postnatal life (from birth to adolescence) to adulthood. This topic has accidentally occupied my attention since 1989 to the present. And *iii) carcinogenesis* from an organicist perspective (from 1995 to the present); this latter research subject has centered more specifically on the role of stroma/epithelial interactions on rodent and human carcinogenesis. Recently, our efforts are based on the use of three-dimensional (3D) *in vitro* cell-tissue culture techniques based on the premise that 3D is a more realistic experimental approach to study developmental biology. My contributions are the result of a long, fruitful collaboration with my colleague Ana Soto.

Summarily, for the most part, we started adopting wrong assumptions; as expected, we ended up reaching the wrong conclusions. However, fortunately while in this process, we realized the conceptual mistakes and had a chance to retreat, re-think, re-adjust and thus explored novel territories under new premises. In the process, we reached more reliable conclusions which clarified issues that we consider basic to our common understanding of the world in which we live. All along, it became clear to me that, while each of us is unique, we are still members of the *societies* in which we reside.

Science is a human societal creation known to be a “contact-sport.” This physical and intellectual trajectory required travelling with close and distant friendly and not-so-friendly people. Thanks to all of them, I was privileged to discover real and imagined worlds that are usually hidden to most members of society. I’m a firm believer that as members of an ideal egalitarian society we should share with our learned and not-so-learned peers the benefits of the science that we all help in funding. That is why I cherish the opportunity to present to you some of the wisdom I discovered in the laboratory bench, in exchanges with colleagues and students and in the libraries.

For the most part, my experimental models have been a combination of cell/tissue culture models plus in animal models where the evidence collected in the former could be checked for reliability and relevance in the latter, and vice versa. During my research career, we applied what was learned in the tissue culture room to resolving biological unknowns both in theoretical and pragmatic fields. For instance, toward the end of the 1980s, we developed *in vitro* bioassays capable of reliably identifying xeno-estrogens and xeno-androgens agonists and antagonists (E-SCREEN and A-SCREEN, respectively). These bioassays are now being used worldwide to detect the presence of harmful synthetic hormonal contaminants that are generated during the manufacture of household plastic products, in hormone-laced beef, pork, chicken, etc., in dental sealants as well as in ubiquitous contaminated water sources (tap-water, rivers, oceans).

Perspective sur la biologie humaine
 (par) Carlos Sonnenschein - 27. octobre 2014



Regarding my work on carcinogenesis, also in collaboration with Ana, we co-authored a book entitled *The Society of Cells* (Bios-Springer-Verlag, 1999) in which we critically evaluated the status of research in the admittedly anarchic field of cancer. Our major contributions discussed in the book were our rationalization that a) the default state of all cells (including those in animals) is

proliferation, and b) that so-called sporadic cancers (95% of all clinical cases) and inherited cancers represent diseases specifically anchored at the tissue-level of biological organization. These premises represent the core of the *tissue organization field theory of carcinogenesis* (TOFT). This novel theory competes with the century-old *somatic mutation theory* (SMT) that proposes, instead, that cancer is a cell-based, molecular, genetic disease. In 2004, our lab has been able to test both theories under a theory-neutral experimental design. The outcome of this test has been as favorable to TOFT and unfavorable for SMT. We have published extensively on the values of our theory. The English version of our book has been translated into French (*La société de cellules*, 2006, Ed. Sylepse).

I have been a member of American and EU advisory panels that deal with the approval of bioassays in the field of environmental toxicology. As such, I participated in panels that made recommendations to legislative bodies in several state legislatures in the USA, and the EU, and for the Assemblée Nationale in France. I have also been a consultant for the European Commission in the fields of contamination of foods and of water resources by environmental endocrine disruptors, and the EPA on *in vitro* bioassays for cell toxicity. Equally important, and to clear the record, I'm not or have been an owner of a biotech company or a consultant for industry. I am a member of the Editorial Board of a few Journals. My research has been funded by national and international funding agencies.

At Tufts University School of Medicine, I teach a graduate course entitled "From the Cell to Cancer." I have mentored a number of graduate students and post-doctoral fellows. In 2012, I shared with Drs Soto and Patricia Hunt (Washington State University) the Haskel Gabbay Prize awarded by Brandeis University, for our contributions to understanding the role played by environmental endocrine disruptors on wildlife and in metabolic disease, malformations and carcinogenesis in humans.

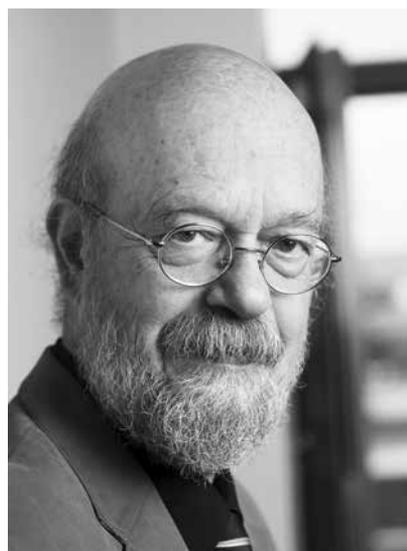
I hope to serve as an interlocutor to others at IEA de Nantes who might be interested in discussing subjects of mutual interest. I also plan to learn from you all. I already started learning from the wisdom and experience of some of you coming from different backgrounds, disciplines, cultures and regions of the World. Thanks to all!!!

Petros STANGOS

Droit, Université Aristote de Thessalonique, Grèce

Law, Aristotle University of Thessaloniki, Greece

Chaire soutenue par la Région Pays de la Loire /
Fellowship supported by the Pays de la Loire Region



Crise de la zone euro, faillite des États et pouvoir juridictionnel en matière de protection des droits de l'homme : le cas de la Grèce, et au-delà de lui

Séminaire du lundi 20 octobre 2014

La Grèce fut, pour un faisceau des raisons tenant à son retard économique par rapport au centre de l'Europe et à son système de gouvernance oligarchique, le « maillon faible » de la zone euro dès les années fastes de sa participation à la zone (2002-2008). Elle fut, surtout, le catalyseur du déclenchement de la crise financière qui ébranle l'UE depuis 2010, dont les origines profondes reposent, toutefois, sur le caractère incomplète et sous-optimal de l'union économique et monétaire de l'Europe : elle est construite sans être supportée par un budget « fédéral » et une politique macroéconomique supranationale, en étant ainsi incapable non seulement de prévenir des crises dues à ses relations asymétriques avec le système financier global, mais aussi d'engendrer des rapports équilibrés et convergents entre les économies « nationales » – divergentes et antagonistes entre elles – qui coexistent en son sein.

L'UE s'est engagée dans l'affrontement de la crise en agissant sur deux fronts différents. En premier lieu sur le front de l'édification d'un système de prévention et de gestion des chocs financiers et monétaires futures ; il s'agit de la soi-disant « nouvelle gouvernance économique » de l'Europe. L'autre front fut celui de la stabilité de l'euro. Il a été réalisé en empêchant la Grèce de se déclarer en faillite (en raison de sa dette extérieure, devenue insupportable) à l'égard de ses créanciers internationaux, tout en l'ordonnant dans une sorte de faillite « sectorielle », sur le plan interne : en contrepartie des prêts que l'Europe (ainsi que le Fonds Monétaire International) avait accordés à la Grèce afin de la renflouer de la faillite (externe),

ses créanciers l'ont ordonnée dans la faillite « interne » pour qu'elle puisse, un jour, accéder aux sources externes de financement mais avec des exigences réduites (à l'instar des celles dont il réclame le « failli », le débiteur, dans les rapports de droit interne). Ce second volet de l'affrontement, par l'UE, de la crise, s'est concrétisé par les commandements qu'elle avait adressés, en vertu des normes préétablies au sein de son ordre juridique, au pays concerné, en matière de la politique – tristement célèbre – d'austérité, que ce dernier devrait suivre. Il s'agit de la politique du retrait – de grande ampleur – de l'État de ses missions en matière de protection sociale, d'emploi et de fourniture de services publiques. Pareille méthode d'administration, par l'UE, des risques de faillite à l'intérieur de la zone euro a été suivie, *mutatis mutandis*, à l'égard d'autres États membres, qui se sont trouvés dans une situation financière critique, que ceux-ci appartiennent – comme la Grèce – à la périphérie de l'économie européenne (Portugal, Irlande, Chypre)¹ ou se situent plus au centre (comme c'est le cas, unique jusqu'à l'heure actuelle, de l'Espagne).

La première version de ce que j'appelle « faux-semblant » eu égard de la gestion de la crise de la zone euro par l'UE, repose sur la distinction – si astucieuse –, organisée par l'Union, entre faillite externe (non autorisée) et faillite interne (autorisée, voire ordonnée) de l'État membre. Une autre version du « faux-semblant » de la résolution « unioniste » de la crise, repose sur le manque criant d'appropriation des politiques nationales d'austérité, préconisées comme instrument adéquat de sortie de la crise des États membres renfloués. L'exigence de cette appropriation est ressentie à cause de la brutalité avec laquelle les politiques d'austérité démantèlent les réalisations de l'État social à l'intérieur des pays concernés, érodent le terrain sur lequel sont édifiées les institutions de la démocratie sociale ; terrain, formé en tant que contrat social démocratique, qui s'est construit sur l'union libre du pouvoir politique responsable face à ses citoyens qui le sont tout autant. La déclaration, adoptée par le Sommet de la zone euro le 25 mars 2010, qui avait ouvert la voie au processus du renflouement de la Grèce, expliquait la raison d'être de ce processus en invoquant la « responsabilité partagée » (*shared responsibility*) des États membres à sauvegarder la stabilité économique et financière de la zone euro². Il est clair que cette « responsabilité » dissimulait l'enjeu de la responsabilité en matière des politiques d'austérité. Nous entendons, pour le moment, la responsabilité dans le sens moral ou « basic » du terme³ : que quelqu'un prend « sur lui », qu'il assume librement en tant que *sponsor* (en tant qu'agent du *sponsio*, de cette institution fondamentale du droit romain qui vise l'engagement du débiteur)⁴, l'obligation d'avoir élaboré et appliqué les politiques en question.

La politique d'austérité, partout où elle s'est rigoureusement suivie, affecte négativement la condition humaine et le quotidien des individus qui vivent en société. Par les « privations » multiples (des ressources, de l'accès à des services publics, des opportunités d'échanges matériels, sociaux et spirituels) qu'elle implique aux particuliers, elle nuit aux intérêts interdépendants de la personne allant de son intégrité corporelle, à son intégrité morale et à son épanouissement personnel. En conséquence, la conformité des mesures qui la concrétisent avec les droits de l'homme (avec des droits appartenant aux deux premières « générations » des droits humains), consacrés par les constitutions nationales et subsidiairement garantis par les deux traités de droit international qui synthétisent le droit commun des droits de l'homme en Europe (la Convention européenne de sauvegarde des libertés fondamentales et des droits

¹ Il en est de même de la Lettonie, avant son adhésion à la zone euro, ainsi que de la Roumanie et de la Hongrie, qui ne font pas partie de la zone euro.

² Voir le texte de la déclaration in http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/fr/ec/1135_64.pdf.

³ J. Gardner (2007) "The Mark of Responsibility", in J. Gardner (ed.), *Offences and Defenses*, Oxford, Oxford University Press, p. 182.

⁴ Selon F. Ost et S. Van Droogenbroeck (2004) "La responsabilité, face cachée des droits de l'homme", in E. Bribosia (dir.), *Classer les droits de l'homme*, Bruxelles, Bruylant, p. 105, le terme de « responsabilité » correspond au terme « *respondere* », derrière lequel se trouve, exactement, le « *sponsio* ».

de l'homme de 1950 et la Charte Sociale Européenne de 1961/1996), est alléguée devant des cours constitutionnelles ou les hautes juridictions des États concernés. En Grèce, la haute juridiction administrative a acquitté les mesures d'austérité de toute violation des normes internes et européennes de droits civils et de droits sociaux⁵. Les juges suprêmes grecs ne se sont guère préoccupés que, avec leurs sentences, confirmaient l'imputation de la responsabilité (politique) de ces mesures exclusivement à la Grèce, en laissant intacte la responsabilité de l'UE, d'autant plus que cette imputation s'est effectuée au prix d'une interprétation des normes protectrices des droits fondamentaux, faisant déterminer et subordonner le contenu et l'étendue des droits à l'efficacité de l'objectif public poursuivi (le renflouement du pays de la faillite externe). Des sentences partageant les mêmes traits que les sentences grecques susmentionnées ont été rendues par la Cour constitutionnelle espagnole⁶ et la Cour suprême de l'Irlande⁷ à l'issue du contrôle des mesures d'austérité à la lumière des normes de droits de l'Homme. Bien sûr, il y avait des décisions du Conseil d'État grec et des tribunaux inférieurs sanctionnant la violation des règles protectrices des droits fondamentaux par des mesures d'austérité⁸, comme il y avait des sentences des cours constitutionnelles du Portugal⁹ et de la Roumanie¹⁰, ainsi que du juge inférieur espagnole¹¹, lesquelles, toutes, avaient sanctionné des violations des normes par des mesures nationales respectives. Or, nulle part, ni en Grèce ni dans d'autres États membres de l'UE, impliqués dans la tourmente de la crise, les pouvoirs exécutif et législatif ne se sont sentis réellement déstabilisés à cause du recouvrement du champ politique par l'intervention des juges suprêmes dans le domaine des décisions visant la sortie des pays de la crise. Cependant, si déstabilisation des pouvoirs politiques il y en a, elle est dérivée de la détermination avec laquelle des organes juridictionnels – ou quasi juridictionnels – européens ont accompli leur mission de contrôler la légalité des mesures nationales, issues de la gestion de la crise, à l'aune des traités de protection de droits de l'homme, dont ils sont les gardiens. Les décisions prononcées à cet égard par le Comité européen des droits sociaux¹² et – de manière plutôt timorée – par la Cour européenne des droits de l'homme¹³, ouvrent la voie pour une mise en cause de la responsabilité (cette fois-ci, au sens juridique du terme) de la Grèce, et pourquoi pas dans l'avenir de l'Union européenne elle-même (dans le cadre de la soi-disant « responsabilité partagée »), pour la violation des droits fondamentaux par des décisions politiques qui ont eu des effets sociaux dévastateurs. En définitive, c'est au niveau transnational, européen, que le juge est invité – ou réinvité – à coexister avec une porosité nouvelle entre le pouvoir judiciaire et le politique, mise en exergue à l'occasion de la crise, en innervant, grâce aux principes qui sont inhérents à la procédure judiciaire, le fonctionnement des institutions publiques, nationales et/ou transnationales, avec une « éthique de délibération collective »¹⁴, distincte du débat idéologique et partisan sans fin et peu concluant.

⁵ Symvoïlio tis Epikrateias (Conseil d'État) Olomëleia (Ass. plén.) 668/2012; Symvoïlio tis Epikrateias Olom. 1972/2012.

⁶ Tribunal Constitucional de España AUTO 85/2011, de 7 de junio de 2011.

⁷ Voir les décisions *McKenzie v Minister for Defence & Ors* [2010] IEHC 461, 30 November 2010; *CP v Chief Appeals Officer & Ors* [2013] IEHC 512, 14 November 2013.

⁸ Voir, à titre d'exemple, respectivement Symvoïlio tis Epikrateias Olom. 4741/2014 et Monomelès Protodikeio Patròn (Tribunal de première instance de Patras) 1111/2014.

⁹ Acórdão do Tribunal Constitucional n° 353/2012.

¹⁰ Curții Constituționale Decizia Nr. 872 din 25 iunie 2010.

¹¹ Sentencia n° 412 del Juzgado de lo Social de Barcelona de 19 de noviembre de 2013.

¹² Voir CEDS, *Fédération générale des employés des compagnies publiques d'électricité (GENOP-DEI) et Confédération des syndicats des fonctionnaires publics (ADEDY) c. Grèce*, réclamation n°65/2011, décision sur le bien-fondé du 23 mai 2012; CEDS, *GENOP-DEI et ADEDY*, réclamation n° 66/2011, décision sur le bien-fondé du 23 mai 2012; CEDS, *Fédération des Pensionnés Salariés de Grèce (IKA-ETAM) c. Grèce*, réclamation n° 76/2012, décision sur le bien-fondé du 7 décembre 2012.

¹³ CEDH, 1^{re} section, *Ioanna Koufaki et ADEDY c. Grèce*, requêtes n° 57665/2012 et n° 57657/2012, décision du 7 mai 2013; CEDH, 2nd section, *N.K.M. v Hungary*, application n° 66529/2011, decision of May 14, 2013.

¹⁴ A. Garapon (1995) « La question du juge », in *Pouvoirs*, n° 74, p. 13; cf. O. De Leonardis & S. Negrelli (2012) « A New Perspective on Welfare Policies. Why and How the Capability for Voices Matters », in O. De Leonardis, S. Negrelli & R. Salais (eds.), *Democracy and Capabilities for Voice*, P.I.E. Peter Lang, p. 11.



Isabelle SURUN

Histoire, Université Lille 3 Charles de Gaulle, France

History, Université Lille 3 Charles de Gaulle, France

Souveraineté et territoire en interaction : une diplomatie du contact impérial en Afrique occidentale (fin XVIII^e-début XX^e siècle)

Séminaire du lundi 9 février 2015

Mon projet a pour objet un corpus de traités conclus entre des représentants de l'autorité coloniale française au Sénégal et différents États ou sociétés d'Afrique occidentale au cours du XIX^e siècle. Il s'inscrit dans **trois contextes** historiographiques et disciplinaires différents que je commencerai par présenter.

Histoire de la « rencontre » ou du « contact » impérial : une histoire de l'expansion coloniale revisitée

Le XIX^e siècle est une période de transition entre un « ancien régime » colonial, caractérisé par un réseau de comptoirs et d'enclaves, et l'impérialisme colonial moderne qui administre de vastes portions du globe. L'expansion impériale européenne est donc une territorialisation des empires, c'est à dire un processus d'appropriations territoriales massives sur trois continents – Afrique, Asie, Océanie – qui transforme fondamentalement la nature des empires. Ce processus d'expansion est décrit par l'historiographie impériale classique comme un partage unilatéral du globe, tandis que l'historiographie nationaliste des États post-coloniaux met en évidence les résistances autochtones à la conquête en fabriquant des héros. Or l'expansion n'a pas été seulement le fait d'une conquête militaire. Elle peut aussi être décrite comme une rencontre faite d'accommodements, d'interactions et de négociations. C'est l'objet d'une histoire « connectée » (Gruzinski, 2001 ; Subrahmanyam, 2004 ; Bertrand 2007), d'une histoire

«à parts égales» (Bertrand 2011), ou des «*entangled histories*» qui visent à dépasser le récit euro-centré en s'intéressant aux formes de connexion et en restituant aux acteurs locaux leur capacité d'action (*agency*).

Histoire du droit international

L'expansion européenne s'inscrit aussi dans l'histoire du droit international dans la mesure où les Européens ont cherché à justifier en droit leurs appropriations territoriales. On observe ainsi une prolifération de solutions juridiques redéfinissant le statut des territoires : du comptoir au protectorat en passant par différentes formes de délégation ou de partage de la souveraineté (juridictions consulaires dans l'Empire ottoman, concessions portuaires en Chine ou au Japon, compagnies à charte en Asie ou en Afrique). Mais l'histoire du droit international a longtemps ignoré les relations juridiques entre nations européennes et non-européennes avant les décolonisations, considérant que les secondes ne disposaient pas de la capacité juridique d'un État à part entière. Un courant critique inspiré par le postcolonialisme a radicalement mis en cause le droit international comme une discipline fondée, dès le xvi^e siècle, sur l'exclusion des sociétés non-européennes (Anghie 2004). Les dispositifs juridiques réglant les appropriations territoriales sont généralement disqualifiés comme inauthentiques sous l'appellation de «traités inégaux». Des analyses plus précises permettent de les mettre en relation avec le passage du «droit des nations» au «droit positif» entre la fin du xviii^e siècle et les années 1860 (Alexandrowicz, 1970, 1973 ; Koskenniemi, 2002). Les travaux des historiens du droit international portent sur les doctrines mises en œuvre par les juristes, non sur la pratique. Sans exclure une analyse discursive, mon projet consiste à prendre au sérieux ces traités, comme résultats d'une pratique localisée qui contredit parfois la doctrine.

Émergence et recompositions de la notion de souveraineté

La notion de souveraineté est au fondement du droit international et de la théorie des relations internationales, qui distingue souveraineté interne et externe. Elle est l'objet d'un grand récit selon lequel elle serait née au moment des traités de Westphalie (1648), avec un champ d'application limité aux États-nations européens, puis aurait connu un second moment d'expansion avec les décolonisations, moment où elle se serait diffusée au reste du monde (Philpott, 2001). La période coloniale est placée hors-champ, et les appropriations coloniales de territoires ne sont pas considérées comme des aliénations de souveraineté, au motif que la notion n'aurait pas existé hors d'Europe. Il semble pertinent de remettre en question ce grand récit diffusionniste et euro-centré en examinant de près ce qui se passe au moment des appropriations coloniales : les négociations font surgir des frottements entre des conceptions de la souveraineté différentes, ou qui s'expriment dans des registres différents. Les renouvellements récents de l'histoire des empires mettent en évidence des formes indéfinies de souveraineté (souverainetés «étagées» ou «feuilletées» – «*layered sovereignties*» : Burbanks et Cooper, 2010 ; souverainetés partagées ou déléguées : Benton, 2010), qui retrouvent toute leur actualité avec le découplage contemporain entre État et souveraineté dans le contexte de la globalisation.

En bref, mon projet consiste à prendre au sérieux les traités conclus entre autorités coloniales et autorités autochtones dans le contexte de l'expansion impériale en les considérant comme les résultats de négociations portant sur la souveraineté, qui s'inscrivent dans l'histoire du droit international. Un de mes objectifs est de mettre au jour les conceptions du territoire et de la souveraineté qui prévalent chez les différents signataires (Africains comme Européens).

Premiers résultats

Une première analyse d'un corpus d'environ 400 traités m'a permis de mettre en évidence les résultats suivants :

- L'étude des clauses révèle une indétermination du vocabulaire juridique employé par les signataires européens (terrain/ territoire ; suzeraineté/souveraineté) qui montre que leur conception de la souveraineté n'était pas aussi consistante qu'on aurait pu s'y attendre.
- Dans certaines situations, les chefs africains disposaient d'une marge de manœuvre : refus ou dénonciation de traités, introduction de clauses spécifiques imputables aux signataires africains.
- Le « protectorat colonial », qui distingue souveraineté externe et souveraineté interne, permet de rendre compte du partage entre ceux qui acceptent et ceux qui refusent et éclaire la question du consentement aux traités.

Nouvelles pistes de recherche

- Considérer les traités franco-africains comme un objet d'Histoire connectée, une interface, implique de chercher à contextualiser des deux côtés les conditions de leur production et de restituer les formes d'interaction à l'œuvre dans les protocoles de négociation. Il s'agit donc d'aller au-delà de l'étude des textes pour reconstituer les pratiques de ce que j'appelle une diplomatie du contact impérial.
- Mon travail a porté jusqu'ici sur le contexte de l'expansion française en Afrique occidentale. Mais j'envisage d'inscrire cette étude dans la perspective d'une comparaison inter-impériale.
- Du côté africain, il faudrait comparer les formes que prend cette diplomatie dans les sociétés islamisées et dans les sociétés animistes, dans les sociétés acéphales et dans les sociétés à État.
- Enfin, je m'intéresse aux prolongements de la pratique contractuelle entre autorités coloniales et autorités autochtones au-delà de la période d'expansion, c'est à dire après l'installation de la domination colon.

Lyn TJON SOEI LEN

Droit privé, Université d'Amsterdam, Pays Bas

Private law, University of Amsterdam, Netherland



Consuming contested commodities: rethinking legal protection in the case of exchanges of money for sex

Séminaire du lundi 9 mars 2015

This research project aims to detail the potentially disadvantageous implications of the legal treatment of exchanges of money for sex. By focusing on the women who provide sexual services, it explores the ways in which social and economic vulnerabilities may be exacerbated due to tensions between normative justifications for law making. While the current inquiry is informed by and part of a broader set of questions regarding the legal demarcations of the moral limits of the market, it is limited in scope, examining the question from a contract law perspective within the context of transnational law making in the EU.

I. Setting the scene

Moral limits of the markets

While most people agree that some ‘things’ should not be bought and sold for money, there are important disagreements regarding what ought to occupy its domain. These disagreements surface in discussions about the privatization of goods (formerly) considered public (e.g., health, education, water, electricity, prisons, and security); newly conceived or generated goods (e.g., surrogate motherhood and pollution/emission rights); and issues associated with commodification of persons and (women’s) bodies (e.g., surrogate motherhood, human organs, prostitution). There is a rich array of normative views that draws different delineations of the moral limits of markets and details poten-

tial justifications for blocking certain — *contested, noxious or repugnant* — exchanges from the market through law.¹

Contested moral status of exchanges of money for sex

This very rich picture of possible normative justifications is also present in debates on the normative status of exchanges of money for sex – particularly in its gendered manifestation, although they have polarized on two dominant positions. Described in an oversimplified form: one end of the spectrum is occupied by those who view prostitution as intrinsically coercive and violent towards women²; while others on the other end of the spectrum, view it as a legitimate form of labor and as a result of voluntary choices.³ These dominant, polarized views pattern distinctions that have recently been sought and imposed by the language of human trafficking, which is often conflated with all forms of prostitution.

A shared concern for ‘vulnerability’ on the supply side: women who sell sexual services

In spite of the fundamentally different viewpoints that various normative explorations of prostitution yield, one can discern in each a concern for the ways in which exchanges of money for sex and their legal treatment impact those who are socially and economically vulnerable on the supply side of the market. Whether the concern arises from ideas of intrinsic corruption or alienation, or from harm and stigmatization, those who seek to justify (diverging) legal treatments of exchange of money for sex, do so in reference to the law’s purpose and ability to abate the disadvantageous positions of women generally and of those who provide sexual services specifically. In this context, there is a general focus on the ways in which these normative justifications support the legal treatment of prostitution through (partial) criminalization or alternatively, through decriminalization and for instance labor laws. This project takes an alternative perspective and explores the implications of the concern for the vulnerabilities of women who provide sexual services for the law that governs whether an exchange is legally binding, and determines the rights and duties between transacting parties (i.e., contract law).

¹ See for example M.J. Radin (1996) *Contested Commodities. The Trouble with Trade in Sex, Children, Body Parts, and Other Things* (Cambridge: Harvard University Press); Martha M. Ertman and Joan C. Williams (eds) (2005) *Rethinking commodification: cases and readings in law and culture*, New York University Press; D. Satz (2010) *Why Some things Should Not Be for Sale: The Moral Limits of Markets* (New York: Oxford University Press).

² See for example radical feminist positions: C. Pateman (1988) *The sexual contract* (Stanford University Press); A. Dworkin (1993) ‘Prostitution and Male Supremacy’, *I Michigan Journal of Gender & Law 1-12*; C.A. MacKinnon (1993) ‘Prostitution and Civil Rights’ *I Michigan Journal of Gender & Law 13-31*; C.A. MacKinnon (2011) ‘Trafficking, Prostitution, and Inequality’ *46 Harvard Civil Rights-Civil Liberties Law Review 271-310*.

³ See for example S. Schwarzenbach (1990-1991) ‘Contractarians and Feminist Debate Prostitution’ *48 Review of Law & Social Change 103-130*; C. Leigh (2002) *Unrepentant Whore: The Collected Works of Scarlet Harlot*, (Last Gasp). For an overview of various feminist positions see J. Halley, P. Kotiswaran, H. Shamir and C. Thomas (2006) ‘From the International to the Local in Feminist Legal Responses to Rape, Prostitution/Sex Work, and Sex Trafficking: Four Studies in Contemporary Governance Feminism’ *29 Harvard Journal of Law & Gender 335-423*.

II. The legal treatment of contested exchange: contract laws in the EU

Contract law-based moral limits of the internal market in the EU

All Member States in the European Union refuse the recognition and enforcement of certain exchanges deemed illegal or immoral (even if not otherwise prohibited). However, between Member States, divergences exist regarding the (categories of) exchanges that are identified as immoral or illegal, and are for that reason not legally binding. The EU has generally conceived of contract law as a tool for the creation and enhancement of the EU internal market and, from that perspective considered diverging rules problematic (i.e., obstacles to market functioning).⁴ However, when it comes to the question of the moral limits of the market, the EU has consistently referred these matters to the Member States. In other words, the moral limits of the internal market are drawn at a national level and remain plural and diverging.

Empowering (vulnerable) consumers

Beyond and contrary to its embracing approach of national divergence on matters of morality, the EU actively pursues convergence when it comes to other rules of contract law. Namely, convergence is presumed to facilitate transactions on the internal market and thus market growth and efficiency. In this context, a uniform, high level of consumer protection is presumed to boost increased consumption by empowering consumers. This narrative coexists with an alternative justification for consumer law that is found in the protection of vulnerable transacting parties.⁵ From this point of view, consumers ought to receive legal protection because they would otherwise become victims of exploitation on the market.

Exacerbating social and economic vulnerabilities?

A contract law perspective regarding the legal treatment of exchanges of money for sex on the internal market thus yields the following, preliminary, picture. First, and of primary interest for my project, is the observation that male consumers of sexual services may be conceptualized as vulnerable parties in need of legal protection against women who provide sexual services. To the extent that national rules of contract govern exchanges of money for sex, the application of consumer protection rules could exacerbate the concerns for the vulnerabilities of women who provide sexual services, as existing legal categories in contract law do not make them salient. Conversely, to the extent that exchanges of money for sex are excluded from the market on grounds of morality or illegality, women who provide sexual services are excluded from the advantage that they could otherwise obtain from contract law applicability. This central example in this research project illustrates a broader concern that arises in similar cases of consumption of contested commodities. Where exchanges are contested for reasons of vulnerabilities on the supply side of the market, an analysis of the potentially disadvantageous implications of contract law can contribute to aligning the law's treatment of such exchanges with the normative concerns that inform their contested status.

⁴ See for example European Commission (2011) *Proposal for a Regulation of the European Parliament and of the Council on a Common European Sales Law*, COM 635 Final.

⁵ See for example H-W. Micklitz (2013) 'Do Consumers and Businesses Need a New Architecture of Consumer Law? A Thought Provoking Impulse' 32 *Yearbook of European Law* 266-367.



Tie XIAO

Littérature chinoise et histoire intellectuelle moderne,
Université de l'Indiana, Bloomington, États-Unis

*Modern Chinese literature and intellectual history,
Indiana University, Bloomington, USA*

The Politics of Psychologizing the Crowd in Modern China

Séminaire du lundi 18 mai 2015

My presentation focuses on the discursive practices that psychologized the crowd in early twentieth-century China. I am interested in the circulation and deployment of vocabularies, ideas, and claims through which modern Chinese intellectuals, across the disciplinary and ideological spectrum, carved out the crowd as an observable and specifiable domain of psychological investigation, set down descriptive boundaries, and defined explanatory schemes. I am also interested in the ways in which the psychologization of the crowd as an object to be known posited new types of knowing subjects who claimed access to the inner determinations of the crowd, gave meaning to its conducts, and prescribed techniques to practice on it. My study, I hope, captures a historically limited mode of interpretation; its historicity lies in the particular categories and concepts and the determinate ways of their employment and usage, which govern both the forms *and* limits of what became knowable about the crowd in modern China.

This study is part of my larger project that examines the emergence of the crowd in the first half of the twentieth century as a contested, yet generative concept through which modern Chinese intellectuals and writers advanced competing models of enlightenment and revolution. Instead of treating the crowd as a socio-political given or a self-evident object to be classified and described, I study the historical and epistemological conditions of its appearance in modern Chinese literature, social psychology, and political thought within the transnational context of the circulation of theoretical discourses and aesthetic forms. I explore the processes whereby the crowd became an urgent object of psychological investigation, aesthetic representation, and political investment. For anxious commentators from both the Left and the Right, imagining crowds became nothing less than a “technology of power,” a source

of legitimation in a China undergoing radical transformation from a dynastic empire into a nation-state. Ultimately, my larger project engages in a journey across disciplines, political allegiances, and forms of representation in order to chart the explanatory models, positions of address, and narrative frames through which the appearance of the crowd was staged. My goal is to understand the complex political ramifications and aesthetic meanings of the crowd's discursive figurations, and to grasp the passions and anxieties invested in the conflicting assumptions, claims, and accounts of the crowd in modern China.

Central to the emergence of the figure of the crowd as an indispensable part of modern Chinese political and cultural imagination, I believe, is the invention of the crowd as a psychological entity. The early decades of the twentieth century witnessed in China the shift in the locus of sovereignty and political legitimacy from ruler to the people, the heightened presence of crowds in new forms of living, working, and congregating in urban, industrializing locals and in new practices of collective political action and solidarity, *and* the simultaneous rise of a social-scientific discourse about the "crowd mind." The crowd was understood to have inner desires to be mobilized or appropriated, raw energy to be released or repressed, and innate instincts to be extolled or feared. To decipher and arouse the mind and heart of the crowd, Chinese intellectuals first resorted to Western theories of crowd mentality and behavior, which became both the primary interpretive tools they adopted in analyzing "crowd phenomena" and a target of their criticism. The formation and dissemination of the psychological thinking about crowds was mediated by different agents in response to shifting political imperatives, animated competing narratives of collective emergence, and determined normative programs of mobilization and manipulation. At the heart of their writings are ideas of consciousness and unconsciousness, rationality and intuition, and manipulation and spontaneity through which their claims were articulated. Therefore, this study is as much an attempt to recognize the political and intellectual overdetermination of modern Chinese intellectual's ideas of the crowd as it is an effort to map out how representations of the crowd make visible the dialectical articulations of reason and passion, intellect and instincts, in modern Chinese political imaginations.

The figure of the psychological crowd, as I will demonstrate, cannot be reduced to a singular political designation or ideological conviction; instead, it was integral to nationalism, leftwing collectivism, and even anarchist nihilism, all of which, with different inflections, purposes, and degrees of force, called for the emergence of a collective body with mental homogeneity. Often described as a formidable wave, a pathological aggregate, or an amorphous mass, the crowd evokes both ecstasies of collective consolidation and self-transcendence, and fears of overflowing and dissolution. The tension between the longing for unmediated collective spontaneity and the desire to maintain a mediating role in interpreting, mobilizing, and voicing that crowd, I want to argue, played a formative role in the Chinese intellectuals' imagination of a people in upheaval.

In recent years, the intellectual and cultural history of modern crowds in the West has received increasing critical attention. Studies by Jaap van Ginneken (1992, 2007), John Plotz (2000), Mary Esteve (2003), Stefan Jonsson (2010, 2013), and Christian Borch (2014), just to name a few, have shed new light on the emergence of modern crowd-centered discourses in Europe and America, but the Chinese side of the global story of the crowd is still conspicuously missing. My work intends to help fill this gap by examining the specificity and global resonance of a wide range of Chinese texts within their immediate intellectual and political contexts, but also within a transnational network of knowledge and representations.

While the "crowd" as physical assembly seems an already faded idea in this age of bodily dispersion and virtual encounters, mass demonstrations have never ceased to occur and new collective configurations have been emerging in recent years. To contemporary thinkers, in

the wake of a history of disasters that various modern mass-utopian projects have left, notions of collective belonging based on various sorts of regulative essentialism (for example, ideas of political collectivity that reduce the plural to sameness, be it a nation, class, or people) cannot escape the specter of totalitarian modes of enforced identification and catastrophic forms of modern political terror. Against the unitary figure of collectivities in which social differences dissolve into one identity, recent philosophers and political theorists such as Jean-Luc Nancy reformulate the nature and possibility of a politics of community that is based on the ethics of “being-in-common” of nonidentical singularities. It is apposite now, I believe, to examine the modern Chinese discourse of the crowd and its charged dialectical relation with narratives of enlightenment and revolution, with the benefit of such a critical hindsight *and* in light of the rekindled utopian longing for the radical potential of the multitude. In return, this historical study will help situate our present moment and understand current trends and aspirations in a broader context.



Discussions informelles

Dialogues

Les lois des dieux, des hommes et de la nature

Série de séminaires organisée par **Giuseppe LONGO**

Le projet de **Giuseppe LONGO** intitulé « *Les lois des dieux, des hommes et de la nature* » vise tout d'abord à discuter le sens que prend la notion de loi en biologie (à partir de la théorie de l'évolution) par rapport à celui qui lui est donné dans la physique moderne et contemporaine. Il donne également l'occasion de reconsidérer avec plus de finesse la force et les limites de la valeur paradigmatique donnée aux lois mathématisées de la physique dans des champs aussi divers que l'économie, la finance et les autres domaines saisis par les sciences humaines et sociales.

Au cours de l'année 2014-15, ce projet a donné lieu à l'organisation de cinq séminaires, chacun mettant en valeur les analyses d'un participant ou d'un invité ponctuel pour les ouvrir à la discussion.

- 13 novembre 2014 : **Giuseppe LONGO** (lancement du projet)
- 24 novembre 2014 : **Nicole PERRET**
- 2 février 2015 : **Suresh SHARMA**
- 23 mars 2015 : **Andreas RAHMATIAN**
- 19 mai 2015 : **Andrea CAVAZZINI**

Calculer l'humain

Discussion avec **Luigi DORIA**

Jeudi 08 janvier 2015

Luigi DORIA, spécialiste de sociologie économique, chercheur au Centre Maurice Halbwachs (CNRS - EHESS - ENS ; Paris) et résident à l'IEA de Nantes en 2009, est venu présenter son ouvrage intitulé *Calculating the Human: Universal Calculability in the Age of Quality Assurance* et discuter avec les résidents de l'IEA de la calculabilité universelle à travers une enquête phénoménologique et une analyse du débat des sciences sociales.

Résumé de l'ouvrage :

Pourquoi le calcul contemporain consiste-t-il au calcul de la qualité de toutes choses, dans la mesure où la qualité est finalement perçue comme une notion controversée, dotée d'un pouvoir énigmatique ? Comment devons-nous aborder le calcul de la qualité ? Et comment, avec la qualité comme perspective, pouvons-nous moderniser notre approche de la nature même de la calculabilité de l'être humain, et de son incalculabilité ? De quelle manière devons-nous approcher la qualité et sa calculabilité dans les scénarios socio-économiques et managériaux actuels ? En considérant la qualité de la vie et son calcul, comment devons-nous traiter la problématique de l'amélioration de la vie ? Si nous parlons de qualité, qu'implique le fait que la vie, dans son individualité et dans sa totalité, émerge comme étant de toute évidence calculable et améliorable ? Comment devons-nous penser la qualité, son calcul et la vie lorsque cette dernière s'étend à l'échelle du post-humain ?

Voilà quelques unes des questions que ce livre tente de traiter grâce à une enquête phénoménologique et une analyse du débat sur les sciences sociales.

Image du Prophète et des Saints parmi les communautés musulmanes : *hadith, sunna* et pratique

Mercredi 11 Février 2015

À l'invitation de **Pedram KHOSRONEJAD**, résident de l'IEA de Nantes, promotion 2014-2015, deux historiens et chercheurs au CNRS, **Pierre-Jean LUIZARD** et **Thierry ZARCONÉ** ainsi que **John TOLAN**, ont proposé aux résidents une discussion autour de la thématique : « Image du Prophète et des Saints parmi les communautés musulmanes : hadith, sunna et pratique ».

Les orateurs de la discussion informelle étaient :

- **Pedram KHOSRONEJAD**, résident à l'IEA de Nantes 2014-2015, chargé de recherche au Département d'Anthropologie Sociale de l'Université de Saint Andrews en Écosse. Il est aussi membre associé du Groupe Sociétés, Religions, Laïcités (EPHE-CNRS, Paris) ;
- **Pierre-Jean LUIZARD** chercheur au CNRS, historien spécialiste du Moyen-Orient et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Irak ;
- **John TOLAN**, professeur d'Histoire à l'Université de Nantes et co-directeur de l'Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme ;
- **Thierry ZARCONÉ**, historien et chercheur au CNRS rattaché à l'École des hautes études en sciences sociales.

La pensée de Hannah ARENDT Discussion avec Antonia GRUNENBERG

Jeudi 19 mars 2015

L'invitation d'**Antonia GRUNENBERG** s'est inscrite dans le cadre d'un séminaire informel autour de la pensée d'Hannah Arendt régulièrement tenu entre certains Fellows 2014-2015 de l'IEA de Nantes, à l'initiative de **Ki Won HONG**.

Antonia GRUNENBERG est co-fondatrice et membre du conseil du Prix Hannah ARENDT pour la pensée politique (*Hannah ARENDT-Preises für politisches Denken*) et membre du Conseil scientifique de la Maison de l'Histoire de la République fédérale d'Allemagne. Elle enseigne depuis 1998 en tant que professeur de sciences politiques à l'Université Carl von Ossietzky d'Oldenburg. Depuis 2006, elle est membre de la commission scientifique de la Fondation pour la recherche sur la dictature du SED. Ses recherches sont axées sur la vie et les travaux de la philosophe politique Hannah ARENDT. De plus, elle est la fondatrice et directrice du Centre Hannah ARENDT à l'Université d'Oldenburg.

Lord KAMES – Théoricien légal et social
Discussion informelle avec Andreas
RAHMATIAN autour de son dernier livre
Lord KAMES – Legal and Social Theorist
(Mai 2015, Edimburgh University Press)

Mercredi 10 juin 2015

Andreas RAHMATIAN, membre résident de l'IEA de Nantes, promotion 2014-2015 a présenté son ouvrage sur Lord KAMES, dont l'objet était de rendre justice à cette figure célèbre des Lumières écossaises, à l'esprit universel et à son approche multi-disciplinaire universaliste.

Résumé de l'ouvrage :

Lord KAMES (Henry Home, 1696 – 1782) est l'un des noms les plus connus des Lumières Écossaises, mais dont les écrits restent les plus confidentiels. Il était juge, juriste, philosophe et historien du droit, réformateur et philosophe moral. Il était l'exemple même de l'homme érudit des Lumières et *uomo universale*. L'objectif de ce livre est d'approfondir la compréhension de la pensée de Lord KAMES, ses méthodologies de pensée, son argumentation, et surtout ses connexions conceptuelles entre l'esthétique, la philosophie morale, la théorie sociale (intégrant la philosophie politique et l'anthropologie), et le droit. Ce livre cherche à extraire les liens de pensée entre l'esthétique, la philosophie morale, l'histoire du droit : des disciplines que KAMES pose sur un unique cadre conceptuel. Des monographies antérieures sur KAMES ont été publiées il y a plus de 40 ans le plus souvent sous la forme de biographies. Les rares études spécialisées sur KAMES ont essentiellement approché son œuvre en se focalisant uniquement sur une discipline isolée. Ce livre tente de faire justice à l'universalité et à l'approche multidisciplinaire du polymathe que fut Lord KAMES.

Ateliers
Workshops

Recherche en génétique/ biologie moléculaire et pratique médicale

Atelier du 27 novembre 2014

En partenariat avec l'Université de Nantes



Durant ces cinquante dernières années les apports de la biologie moléculaire ont engendré de profondes transformations dans le champ médical, bouleversant les approches diagnostiques et pronostiques. L'arrivée des biomarqueurs, celle des thérapies ciblées, dans le domaine du cancer puis dans d'autres champs médicaux (diabétologie, asthmologie, etc.), ont modifié considérablement les pratiques médicales. La prise en charge des patients est ainsi passée de la médecine fondée par les preuves (*evidence-based medicine*) et basée sur de grands essais cliniques, à une approche individualisée prenant en compte l'ensemble des données du patient, y compris de nombreuses données biologiques. Aujourd'hui, la thérapie génique, l'utilisation des cellules souches, l'analyse du génôme, les approches « omiques » sont autant de perspectives porteuses d'espoir mobilisant ce savoir renouvelé. Au-delà de ces domaines emblématiques un questionnement peut cependant être aujourd'hui engagé quant à l'existence, à la nature et à l'évolution d'une culture biologique effective commune aux médecins et aux chercheurs.

Coordinateurs

Patricia LEMARCHAND, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
à l'Institut du Thorax, Nantes et Directrice de la SFR santé F. BONAMY

Stéphane TIRARD, Professeur d'épistémologie et d'Histoire des sciences,
Directeur du Centre François VIETE

Participants

Marine CARRERE, doctorante de l'Université de Nantes,
co-encadrée par Patricia Lemarchand et Stéphane Tirard

Pierre CORVOL, Professeur émérite au Collège de France (Chaire de Médecine Expérimentale),

Sonia DESMOULIN-CANSELIER, Chargée de recherche au CNRS, UMR de droit comparé
(Université Paris 1 - CNRS), équipe CRDST

Shigehisa KURIYAMA, Professeur d'Histoire des sciences à l'Université Harvard
et Président du conseil scientifique de l'IEA de Nantes

Hervé LE MAREC, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier,
Directeur de l'Institut du Thorax

Nicole PERRET, Philosophe des sciences du vivant, ENS, Paris,
Membre résidente à l'IEA de Nantes, promotion 2014-2015

Pierre SONIGO, Directeur de Recherche Inserm, Directeur scientifique du Département
Diagnostic clinique des Laboratoires BioRad, Membre associé de l'IEA de Nantes

Carlos SONNENSCHNEIN, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Tufts
à Boston, Membre résident de l'IEA de Nantes, promotion 2014-2015

Ana SOTO, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Tufts à Boston

Des résidents de l'Institut d'études avancées de Nantes, et des membres
de l'Institut du Thorax de Nantes.

Les travailleurs et l'Économie informelle mondialisée : perspectives interdisciplinaires

Atelier des 24 et 25 mars 2015



Le projet de recherche collaboratif *Les ouvriers et l'économie globale informelle* prit forme à partir des échanges et discussions entre certains Résidents de la promotion 2013-2014 pendant leur séjour à l'IEA. Celui-ci a joué un rôle actif dans le développement du projet, en créant des conditions optimales pour un dialogue interdisciplinaire nord-sud, en mettant à disposition un espace-temps pour l'élaboration du projet, et un support concret dans la réalisation de l'Atelier afin de mener à bien ce projet collaboratif.

Le développement du projet collaboratif fut basé sur un accord général (entre les collaborateurs) à propos d'une démarche commune concernant les problématiques de l'informalité. À l'encontre de l'approche prédominante de l'étude de l'informalité, nous ne nous conformons pas à la dichotomie du clivage entre le formel et l'informel. En fait, le plus gros de la littérature consacrée au travail et aux activités informelles focalise sur ce qui se situe du même côté (c'est-à-dire, le *côté informel*) de l'organisation sociale du travail. La même tendance apparaît quand nous examinons la littérature qui traite de la partie formelle de l'activité socio-économique. En prenant nos distances avec cette interprétation dichotomique du formel/informel, nous envisageons un projet collaboratif qui aborde les connexions entre ces deux façons de comprendre les moyens d'existence des ouvriers. Pour atteindre cet objectif, l'Atelier vise à générer un maximum d'idées qui seront poursuivies dans le livre.

Le projet adopte donc une perspective d'«*organisation sociale totale du travail*» afin d'examiner de quelle façon, dans le contexte des métamorphoses du capitalisme contemporain, la

frontière entre le formel et l'informel est créée et recadrée. La nature même de cette frontière, la façon dont les développements du capitalisme contemporain néolibéral jouent sur celle-ci, le rôle de l'État, ainsi que celui de l'organisation de la société civile, seront ensuite explorés. Un élément clé particulier (et original, par rapport à la littérature existante) réside dans l'hypothèse, ou thème, sous-jacent, que ce sont justement les acteurs sociaux eux-mêmes qui jouent un rôle actif dans leur traversée du continuum formel/informel. Pour cette raison, notre projet est unique puisqu'il cherche à évaluer le sens des interactions entre le marché, l'État, et la société dans la mesure où sont concernés la *capacité d'aspiration* des acteurs sociaux et leurs efforts de poursuivre la vie à laquelle ils attachent, à juste titre, de la valeur.

Ainsi, à travers une perspective interdisciplinaire qui met en avant l'analyse juridique, sociologique, historique et anthropologique, ainsi que d'autres niveaux d'analyse, notre projet international collaboratif propose d'examiner la façon dont le travail informel interagit avec le désir d'autodétermination et de choix des êtres humains dans de différents contextes sociaux, culturels et politiques.

L'Atelier, pour préparer la publication de l'ouvrage collectif, a bénéficié d'une participation venant de partout dans le monde (5 continents) représentant une diversité d'approches méthodologiques et d'engagements disciplinaires. L'Atelier, dans lequel participaient également des intervenants qui ne relevaient pas du réseau des auteurs du livre, a focalisé sur des enjeux intégraux au projet.

- le débat international scientifique à propos de la définition et conceptualisation de la formalité/informalité ;
- des convergences et divergences sur l'informalité dans le Nord et Sud globalisés ;
- le modèle capitaliste néolibéral et l'informalité : quelles sont les continuités, et quelles (et où) sont les discontinuités ;
- le rôle des organisations internationales (Bureau International du Travail, Banque Mondiale...) dans le débat international sur l'informalité ;
- la formalité, l'informalité et l'état : la politique et les politiques menées ;
- adresser le clivage entre la formalité et l'informalité : l'approche juridique du sujet ;
- la formalité, l'informalité et la capacité critique des ouvriers : comment les ouvriers informels et les associations d'ouvriers informels abordent la question de l'informalité ;
- et des études de cas et des études régionales

Coordinateurs

Vando BORGHI, Professeur Associé et enseigne la sociologie du développement et les politiques du travail à l'Université de Bologne (Italie). Résident de l'IEA de Nantes 2013-2014

Supriya ROUTH, Chercheur au département des relations industrielles (Faculté des sciences sociales) à l'Université Laval, Canada. Résident de l'IEA de Nantes 2013-14

Participants

Petr BIZYUKOV, Président de la direction scientifique et analytique au Centre des droits sociaux et du travail, Moscou, Russie. Résident de l'IEA de Nantes 2013-2014

Claudia DANANI, experte en organisation et gestion des politiques sociales à la *National University General Sarmiento* et à l'*Instituto de Investigaciones Gino Germani* de Buenos Aires, Argentine

Nicolas DUMAS, DAEI – Bureau International Travail, Emploi, Affaires sociales et Droits de l'Homme, Ministère du travail, de l'emploi et du dialogue social, Ministère des affaires sociales

Jyotsna JALAN, Professeur d'économie au Centre pour les Études en Sciences Sociales de Calcutta (CSSSC, Inde). Résidente de l'IEA de Nantes 2014-2015

Nandan NAWN, Professeur associé d'Économie à la *TERI University*, New Delhi, Inde

Judy FUDGE, professeure à la Faculté de droit de l'Université du Kent, Royaume-Uni. Résidente de l'IEA de Nantes 2014-15.

Alioum IDRISOU, Historien et enseignant-chercheur à l'Université de Yaoundé I, Cameroun. Résident de l'IEA de Nantes 2013-2014

Claire LA HOVARY, résidente *Lord Kelvin Adam Smith* en sciences sociales à l'École de Droit de l'Université de Glasgow, Royaume-Uni

Nicole MAGGI-GERMAIN, Professeure associée de droit et Directrice de l'Institut sur le droit du travail à Paris I- Panthéon-Sorbonne/ISST

Alvaro MARTINEZ, Chercheur associé au Centre interdisciplinaire en sciences sociales et Professeur de politiques publiques, *Centre for Regional Economic and Enterprise Development*, École de management, Université de Sheffield, Royaume-Uni

Moussa SAMB, Professeur agrégé de droit privé-droit des affaires à l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal. Résident de l'IEA de Nantes 2014-2015

L'état et l'entreprise : coexistence ou concurrence de deux institutions dogmatiques ?

Atelier du 1^{er} avril 2015



Ce séminaire a abordé les relations de l'État et de l'Entreprise considérés comme des institutions productrices de culture, de signes, de symboles, de savoirs et de représentations sociales. Disons des institutions fondées en légitimité et qui «pensent» la société. L'État et l'Entreprise sont donc considérés dans leur dimension institutionnelle, culturelle et politique : «*Les institutions sont des manières de penser autant que des manières d'agir*». Selon l'interrogation posée par Mary DOUGLAS, «Les institutions pensent-elles ? Et si oui, comment font-elles ? Ont-elles un esprit en propre ?». Dans la modernité occidentale, c'est l'État qui «pense» en tant qu'institution (Eric WEIL, Georges BURDEAU), mais aujourd'hui, son monopole de production intellectuelle et symbolique se dilapide, voire s'effondre, au profit de nouvelles croyances et compétences issues de l'Entreprise, notamment la grande firme, avec ses clubs, ses réseaux, ses think tanks, et son corpus de doctrines managériales.

Coordinateur

Pierre MUSSO, Professeur à l'Université de Rennes 2 et à l'Institut Mines Telecom,
membre associé de l'IEA Nantes

Participants

Jean-François BALDUCCHI, Atlanpole

Jean-Luc CHARLES, DG SAMOA

Marc CHOPPLET, Fellow IEA Nantes 2015

Corinne COURTIOL, Réseau entreprendre Vendée

Pascal DALOZ, Dassault Systèmes

Frédéric DEGOUZON, École Design de Nantes

Corine EYRAUD, Maître de conférences, Université Aix Marseille

Pascal FEILLARD, PSA Peugeot-Citroën

Jacques FOURNIER, conseiller d'État, ex Pdt entreprises publiques

Yves GILLET, Président SCE Société de conseil et d'ingénierie en aménagement du territoire et en gestion de l'environnement.

Jean-Christophe GRACIA, Directeur-adjoint des affaires civiles et du Sceau au ministère de la Justice

Samuel JUBÉ, Directeur de l'Institut d'études avancées de Nantes

Romain LAUFER, Professeur HEC marketing

Benoist PAVAGEAU, Nantes Métropole

Jean PEYRELEVADE, économiste/ président de la banque d'affaires Leonardo France

Stéphanie RABAUD, DG Institut Kervégan

Claude RIVELINE, enseignant École Mines

Alain SUPIOT, Professeur au Collège de France, IEA Nantes

Arnaud TEYSSIER, Inspecteur général de l'administration

La puissance par les nombres : Quantification et démocratie

Atelier des 28 et 29 avril 2015

Dernier atelier d'une série engagée en 2013, en partenariat avec le Wissenschaftskolleg zu Berlin (Wiko)



Faire progresser notre compréhension de la «puissance par les nombres»

La préoccupation au cœur de cet atelier est le pouvoir des nombres dans la manière de représenter, de modifier et de recréer les mondes sociaux. Quels sont les pouvoirs que nous attribuons aux nombres ? D'où tiennent-ils ce pouvoir ? Comment les nombres interagissent avec les autres formes d'autorité, telle que la loi ? De quelles manières ont-ils influencé notre façon de voir la politique ? Comment les instruments de quantification ont-ils modifié les modalités de gouvernance et les formes de la personnalité et de la subjectivité ?

Coordinateurs

Andrea MENNICKEN, Résidente Wiko 2013/2014, *London School of Economics and Political Science*

Robert SALAIS, École Normale Supérieure de Cachan, résident Wiko 2005/2006, résident de l'IEA de Nantes 2011/12

Participants

Thomas AMOSSÉ, Centre of Employment Studies, Paris

Ota DE LEONARDIS, Université de Milan

Samuel JUBÉ, Directeur de l'Institut d'études avancées de Nantes

Tong LAM, Université de Toronto

Andrea MENNICKEN, London School of Economics and Political Science, résident Wiko 2013/14

Martine MESPOULET , Université de Nantes, MSH Ange-Guépin

Robert SALAIS , École Normale de Supérieure, Cachan, résident de l'IEA de Nantes 2005/06

Boris SAMUEL, Sciences-Po, Paris, résident de l'IEA de Nantes 2014/15

Ousmane SIDIBÉ, Université de Bamako, Mali, résident de l'IEA de Nantes 2012/13

Laurent THÉVENOT, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris

Uwe VORMBUSCH, Fernuniversität Hagen

Autres contributeurs associés au projet de publication

Bruce CARRUTHERS, Université de Northwestern, Evanston et résident du Wiko 2013/14

John CARSON, Université de Michigan, Ann Arbor et résident du Wiko 2013/14

Emmanuel DIDIER, École Normale Supérieure, Paris et résident du Wiko 2013/14

Wendy ESPELAND, Université de Northwestern, Evanston et résidente du Wiko 2013/14

Jahnavi PHALKEY, King's College London et résident du Wiko 2013/14

Theodore M. PORTER, Université de California à Los Angeles et résident du Wiko 2013/14

Richard ROTTENBURG, Université Martin-Luther- Halle-Wittenberg

Alain SUPLOT, Professeur au Collège de France, Chaire «État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités», IEA Nantes

Indicateurs du développement : connaissance et gouvernance

Atelier des 5 et 6 mai 2015



Cet atelier a étudié le rôle des indicateurs dans le développement économique en explorant comment les nombres structurent la connaissance sur le développement économique et la façon dont ils donnent lieu à des processus sociaux et politiques. Ces deux jours ont également mis en lumière l'importance des nombres dans le fonctionnement du développement économique et de la gouvernance mondiale.

Les questions s'organisaient en trois grands volets principaux :

- 1. La mobilisation des chiffres : des objectifs du millénaire pour le développement aux objectifs du développement durable.** Il conviendrait de réfléchir sur le chemin sur lequel la quantification du développement nous emmène. La réussite des objectifs quantifiables éclipse parfois l'importance des aspects du développement économique non-quantifiables. Les effets de l'augmentation de l'utilisation des indicateurs dans la mobilisation pour le développement et la prolifération de ces indicateurs devraient également être mis en cause.
- 2. Les chiffres de la gouvernance : gouverner par les nombres.** Les statistiques font-elles seulement partie de la façade du développement économique international en opération, ou témoignent-ils vraiment de « la politique fondée sur les faits » dans le domaine du développement économique ? Pouvons-nous identifier les avantages des bonnes données et le coût des mauvaises ? Quels sont les processus sociaux et politiques basés sur l'inflation des indicateurs ? Existe-t-il des conséquences imprévues sur le développement local suite à l'utilisation d'indicateurs de référence globaux ?
- 3. Mesurer et contrôler la pauvreté.** Que savons-nous au sujet des pauvres ? Nous aborderons cette question en étudiant le processus de définir, mesurer et ensuite agir sur des aspects de la pauvreté. Comment fonctionne le flux d'information à partir des « pauvres » vers les centres informationnels du monde ?

Coordinateurs

Morten JERVEN, Économie du développement, Université Simon Fraser, Vancouver, Canada.
Résident de l'IEA de Nantes 2014-2015

Boris SAMUEL, Économie politique, chercheur associé au CERI-Sciences Po, Paris, France.
Résident de l'IEA de Nantes 2014-2015

Participants

Roser CUSSO, EHESS, Paris 8

Grace DAVIES, City University, New York

Deval DESAI, Justice, conflit et gouvernance (SOAS, Université de Londres)

Veronique DIMIER, Université Libre de Bruxelles

François ENTEN, GRET, ONG française de développement

Moritz HUNSMANN, Sciences politiques, Iris - EHESS, Paris

Samuel JUBÉ, Directeur de l'Institut d'études avancées de Nantes

Mary S. MORGAN, Histoire et de philosophie de l'économie à la London School of Economics
et à l'Université d'Amsterdam

Mareike SCHOMERUS, London School of Economics

Gerardo SERRA, IDS, Brighton : "The 'First Modern Census of Contemporary Africa':
Population Counting and Postcolonial State Building in 1960s Ghana"

Daniel SPEICH, Université de Lucerne. Résident de l'IEA de Nantes en 2009

Alain SUPLOT, Professeur au Collège de France, Chaire « État social et mondialisation :
analyse juridique des solidarités », IEA Nantes

L'Islam entre tolérance et violence

Ateliers du 16 juin 2015



«L'attentat dans les bureaux de *Charlie Hebdo*, du 7 Janvier 2015 (et les faits qui ont suivi à Paris et Copenhague) a fait de nouveau ressortir la question du terrorisme islamique. Comme par le passé, lors d'évènements comparables, les analystes n'ont pas manqué de spéculer sur les motivations des terroristes. Pourtant, depuis les attentats du 11 Septembre 2001 à New York et Washington, les facteurs religieux qui contribuent au phénomène du terrorisme islamique n'ont pas véritablement fait l'objet d'une analyse approfondie. Lorsque la religion est invoquée, elle l'est toujours soit dans un contexte polémique (l'Islam est une religion de violence), ou apologétique (l'Islam est une religion de paix et condamne ces actes de violence). Il est désormais indispensable de discuter plus finement du rôle de la religion.»
Suleiman MOURAD.

Déclinée à la fois sous l'angle historique et comparatif, cette question a fait l'objet de deux sessions ouvertes au public le mardi 16 juin à l'Institut d'études avancées de Nantes.

1 : Le Jihad en Europe : facteurs explicatifs, droit européen et contreterrorisme

2 : Islam, tolérance et liberté d'expression

Coordinateur

Suleiman MOURAD, professeur de religion au Smith College, Northampton, États-Unis et ancien résident de l'IEA de Nantes (2012-2013)

Participants

Myriam BENRAAD, politologue, arabisante et spécialiste de l'Irak et du Moyen-Orient, docteur en science politique (Sciences Po) et chercheuse affiliée au CERI

Frédéric BERNARD, chargé de cours au Global Studies Institute et avocat au barreau de Genève.

Manni CRONE, chercheuse sur la sécurité internationale, l'Institut danois des études internationales, Danemark

John TOLAN, professeur d'Histoire à l'Université de Nantes et co-directeur de l'Institut du pluralisme religieux et de l'athéisme/



Conférences publiques

Public Lectures

Les enregistrements de ces conférences
sont disponibles en ligne à l'adresse :
www.iea-nantes.fr/fr/actus/videos

L'anthropologie générale entre biologie et sciences humaines

Mardi 28 octobre 2014

Conférence de **François FLAHAULT**, philosophe et anthropologue et directeur de recherche émérite au CNRS

Les sciences biologiques se trouvent aujourd'hui en meilleure position que les sciences humaines pour faire des propositions en anthropologie générale. Face à des sciences de l'Homme et de la société fragmentées par leur spécialisation, les sciences biologiques bénéficient d'une plus grande synergie et de leur statut de « sciences dures ». Confrontées à cette attitude conquérante, les sciences humaines sont tentées d'adopter une stratégie défensive. Résultat : la question de savoir comment s'articulent biologie et sciences humaines n'est pas suffisamment étudiée, alors qu'elle est essentielle.

Il est cependant possible de faire avancer la question en tirant profit de différentes recherches menées dans ces deux grands domaines. François FLAHAULT propose de répartir l'étude de cette question en cinq points.

- 1 - Le développement de l'attention conjointe et ses conséquences.
- 2 - Les bases de la conscience de soi, neurologiques mais aussi relationnelles.
- 3 - Plaisir et douleur des vertébrés à l'Homme : continuité et différences qualitatives.
- 4 - À quelles fonctions répondent les cultures humaines ?
- 5 - Théorie de l'information, génétique et fonctionnement du langage

Institution, droit et management : face à l'incertitude des limites

Mardi 25 novembre 2014

Conférence de **Romain LAUFER**, Professeur Émérite d'HEC-Paris. Diplômé d'HEC, il est également titulaire d'un MA et d'un PhD. de l'Université de Cornell (États-Unis).

Chacun s'accorde à penser que le monde devient de plus en plus complexe et incertain. Il en va de même du droit qui le régit. La question est de savoir s'il est une limite à ce processus, elle prend la forme d'une interrogation relative à ce que deviennent, dans ces conditions, deux principes essentiels de l'ordre juridique : la présomption irréfutable qui veut que « nul ne soit censé ignorer la loi » et les garanties de la sécurité juridique. D'un point de vue purement logique il est n'est pas impossible de penser qu'au-delà d'un certain degré de complexité l'idée même que nul ne soit censé ignorer la loi deviennent intenable, la fiction juridique se métamorphosant en fable, de même n'est-il pas contraire au bon sens de penser qu'au-delà d'un

certain degré d'incertitude la promesse contenue dans la notion de sécurité juridique n'apparaît bien hasardeuse. Reste que l'acceptabilité sociale d'une telle situation ne va pas de soi.

Ce qui est en cause n'est rien moins que la définition des limites qui constituent le cadre des institutions des sociétés démocratiques contemporaines : limite du public et du privé qui détermine le champ d'action de l'État et du marché, limite du national et de l'international qui sous le nom de globalisation subvertit le principe de souveraineté qui était censé caractériser l'ordre juridique international.

Les droits sociaux et le droit européen, d'aujourd'hui à demain

Mardi 9 décembre 2014

Conférence de **Jean-François AKANDJI KOMBE**, co-directeur du Département Droit social de l'Institut de recherche juridique de la Sorbonne ainsi que le Master recherche Droit social de Paris 1 ; Coordonnateur général du Réseau académique européen sur les droits sociaux et membre du conseil d'administration de l'Association française pour le droit du travail et de la sécurité sociale (AFDT). Il est membre associé de l'IEA de Nantes.

L'Europe se trouve aujourd'hui à un carrefour en ce qui concerne la place à accorder aux droits sociaux dans les ordres juridiques européens à vocation globale, autant que dans les ordres juridiques nationaux.

L'exacerbation de la logique économique du marché pour répondre à la crise économique et financière ainsi qu'à la crise des dettes souveraines, la remise en cause profonde des liens de solidarité qu'elle a entraîné, mais aussi des mécanismes de protection, ont fini par provoquer une demande de plus en plus forte non seulement de droits sociaux, mais de droits sociaux effectifs. Il y a là, selon nous, non seulement, un défi pour l'Europe juridique de demain, mais aussi un enjeu fort de redéfinition de l'identité politique de cette Europe, ainsi que de sa stratégie économique.

Être de la bonne taille

Mardi 13 janvier 2015

Conférence de **Olivier REY**, chercheur au CNRS, mathématicien et philosophe, membre de l'Institut d'Histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST, Paris).

Dans un texte intitulé « *Être de la bonne taille* » (*Being the Right Size*), le biologiste anglais J.B.S. Haldane a montré qu'il est impossible de dissocier la forme d'un être vivant de sa taille : chaque type de forme vivante, en effet, n'est viable qu'à une certaine échelle. Il est entendu que l'analogie entre sociétés humaines et organismes est à manier avec précaution. Pour autant, l'importance déterminante de la taille pour les organismes devrait nous rendre beaucoup plus attentifs que nous ne le sommes aux questions d'échelle dans l'organisation de nos sociétés.

Selon le penseur austro-américain Leopold KOHR : « À chaque fois que quelque chose ne va pas, quelque chose est trop gros. »

Le constat pêche peut-être par sa généralité, mais touche juste quant à la situation présente car, à bien y regarder, la plupart des crises contemporaines (politiques, économiques, écologiques, culturelles) sont liées à des dépassements d'échelle. De ce fait, il paraît plus urgent que jamais de s'interroger sur les causes du dédain affiché par la modernité pour les questions de taille, et sur les moyens d'y remédier, si la chose est possible.

L'économie sociale et solidaire, germe d'une alternative au capitalisme

Mardi 3 février 2015

Conférence de **David HIEZ**, Professeur de droit privé à l'Université du Luxembourg, dont il dirige depuis 2012 le Département Droit.

L'économie sociale (et/ou solidaire) se définit traditionnellement comme le regroupement des entreprises associatives, coopératives et mutualistes. Au-delà des incertitudes quant à sa définition, elle oscille entre secteur distinct de l'activité économique obéissant à des règles différentes et expérimentation prospective d'un autre modèle de société. Les critiques du capitalisme ont accompagné ce dernier depuis son émergence et se sont multipliées ces dernières années. La conférence se situera dans cette lignée et explorera les raisons pour lesquelles il semble possible de voir dans l'économie sociale et solidaire le germe d'une telle alternative.

Hind Swaraj, l'émancipation à l'indienne

Mardi 10 février 2015

Conférence de **Suresh SHARMA** à l'occasion de la publication de la traduction française.

En 2010, Suresh SHARMA, ancien Membre Associé de l'IEA de Nantes, et Tridip SUHRUD publiaient chez Orient Blackswan (Delhi) une édition critique du texte *Hind Swaraj* écrit par Gandhi en 1909. Cet ouvrage reprenait le texte original en langue goujarati, ainsi que la première traduction anglaise faite en 1910, et complétait ces premières versions d'une traduction en langue hindi et de notes portant sur les concepts et sur les traductions.

La version française de cet ouvrage, traduite par Annie MONTAUT, ancien Membre du Conseil Scientifique de l'IEA de Nantes, est sortie en Octobre 2014 dans la collection « Poids et Mesure du Monde » chez Fayard sous le titre *Hind Swaraj : l'émancipation à l'indienne*. Cette édition est augmentée d'une préface de Charles MALAMOUD et d'une introduction de Suresh Sharma.

Retour sur les événements des 7-9 janvier 2015

Mardi 24 février 2015

Conférence d'**Antoine GARAPON**, juriste et secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice

Les événements qui se sont déroulés en région parisienne les 7-9 janvier 2015 dernier sont à proprement parler inqualifiables. Par leur violence tout d'abord, mais aussi par la difficulté dans laquelle ils nous mettent à bien les nommer : attentats terroristes ? Crimes ? Actes de guerre ? Ce travail d'identification est un préalable indispensable pour saisir la nouveauté de ce qui nous arrive qui oblige à penser ensemble la violence, le sacré et la politique dans la France contemporaine.

La Gouvernance par les nombres

Mardi 24 mars 2015

Conférence d'**Alain SUPIOT**, Docteur en Droit, Professeur au Collège de France (Chaire « *État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités* »). Fondateur et ancien directeur de l'IEA de Nantes.

À l'occasion de la parution prochaine de son ouvrage *La Gouvernance par les Nombres*, aux Éditions Fayard, au sein de la collection « Poids et Mesures du Monde », Alain SUPIOT a donné une conférence à l'Institut, en présence de l'illustrateur Selçuk DEMIREL.

Le sentiment de « malaise dans la civilisation » n'est pas nouveau, mais il a retrouvé aujourd'hui en Europe une intensité sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. La saturation de l'espace public par des discours économiques et identitaires est le symptôme d'une crise dont les causes profondes sont institutionnelles. La Loi, la démocratie, l'État, et tous les cadres juridiques auxquels nous continuons de nous référer, sont bousculés par la résurgence du vieux rêve occidental d'une harmonie fondée sur le calcul. Réactivé d'abord par le taylorisme et la planification soviétique ce projet scientifique prend aujourd'hui la forme d'une gouvernance par les nombres, qui se déploie sous l'égide de la « globalisation ».

La raison du pouvoir n'est plus recherchée dans une instance souveraine transcendant la société, mais dans des normes inhérentes à son bon fonctionnement. Prospère sur ces bases un nouvel idéal normatif, qui vise la réalisation efficace d'objectifs mesurables plutôt que l'obéissance à des lois justes. Porté par la révolution numérique, ce nouvel imaginaire institutionnel est celui d'une société où la loi cède la place au programme et la réglementation à la régulation. Mais dès lors que leur sécurité n'est pas garantie par une loi s'appliquant également à tous, les hommes n'ont plus d'autre issue que de faire allégeance à plus fort qu'eux. Radicalisant l'aspiration à un pouvoir impersonnel, qui caractérisait déjà l'affirmation du règne de la loi, la gouvernance par les nombres donne ainsi paradoxalement le jour à un monde dominé par les liens d'allégeance.

Réseaux évangéliques au Maghreb. D'une croyance à l'autre

Mardi 7 avril 2015

Conférence de **Karima DIRECHE**, Docteure en Histoire contemporaine et agrégée d'Histoire. Elle est Directrice de recherche au CNRS et, depuis septembre 2013, directrice de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain de Tunis.

Les conversions au néo-évangélisme en milieu musulman imposent des remises en question fondamentales et parfois radicales de l'ancien univers d'appartenance religieuse. Comment s'élabore et se met en place cette distanciation ? Comment les nouveaux convertis affirment leur nouvelle confession dans leur espace familial et professionnel ?

Basée sur les récits de vie et de conversion recueillis ces cinq dernières années, cette réflexion a tenté de montrer les ressorts de la conversion néo-évangélique en milieu arabo-berbère ; ses discours, ses pratiques, ses compromis et ses jeux et enjeux sociaux et politiques.

Vue d'ensemble du Rapport 2015 sur le développement dans le monde : Pensée, société et comportement

Mardi 28 avril 2015

Conférence de **Karla HOFF**, économiste principal de recherche dans le Development Economics Research Group et Codirecteur du Rapport 2015 sur le développement mondial.

L'une des avancées les plus importantes de l'économie contemporaine fut l'introduction du réalisme psychologique dans le modèle de « l'homme économique ». Le Rapport 2015 sur le développement dans le monde établit la preuve sur la façon dont les hommes pensent et prennent effectivement des décisions dans un cadre cohérent nécessaire à la conception des politiques de développement. Cette communication s'articule autour de trois principes de la pensée humaine qui constituent le cadre intellectuel du rapport: la pensée humaine est un processus binaire, il est automatique et délibéré (*thinking automatically*); il est conditionné par le contexte social et l'importance des identités sociales (*thinking socially*); et il est façonné par des modèles mentaux qui sont socialement construits (*thinking with mental models*). Du point de vue de l'économie traditionnelle, une meilleure connaissance des comportements permet de développer des apports stratégiques créant des « miracles ».

Les mesures de la pauvreté

Mardi 5 mai 2015

Conférence de **Mary MORGAN**, Professeur d'Histoire et de philosophie de l'économie à la London School of Economics et à l'Université d'Amsterdam et est chercheur invité à l'Université de Pennsylvanie.

« Il est évident que les différentes mesures de la pauvreté sont utiles pour des choses différentes – que ce soit pour déterminer les causes afin de concevoir des interventions, ou pour mobiliser l'action, ou encore pour leur pouvoir rhétorique. Il est également évident que différentes mesures peuvent être utilisées pour faire un travail différent. Il est également évident que les différentes mesures de la pauvreté ont des caractéristiques différentes, et qu'une des qualités les plus importantes (et souvent sous-estimée) est leur niveau d'agrégation. Cette conférence explore les rapports entre les niveaux d'agrégation des chiffres utilisés dans le domaine public et la façon dont ils sont utilisés en se référant aux mesures de la pauvreté de Charles Booth à la fin du XIX^e siècle. Cet exemple nous donne également des éléments pour examiner comment une stratégie de mesure peut, ou pas, créer des possibilités de communication pour celles mesurées, ainsi que la mesure de leur bien-être économique ».

Au-delà de la banalité du mal : depuis les Origines du Totalitarisme jusqu'à Eichmann à Jérusalem

Mardi 12 mai 2015

Conférence de **Yehouda YENHAV**, Professeur de Sociologie à l'Université de Tel-Aviv et membre du Conseil Scientifique de l'IEA de Nantes.

Dans son livre, *Eichmann à Jérusalem*, Hannah ARENDT présente le terme “la banalité du mal” pour décrire “l'esprit superficiel” d'un bureaucrate plus-conformiste, dont l'expertise organisationnelle était l'émigration des juifs.

La littérature qui a examiné les racines de la thèse d'ARENDT sur la banalité du mal a supposé qu'elle avait décrit une bureaucratie rationnelle qui a subi un dysfonctionnement pathologique ; et a été motivé par une forte culture de la rationalité instrumentale.

Contrairement à cette thèse de la rationalité instrumentale, je soutiens que la représentation d'Arendt sur la bureaucratie nazie était ancrée dans l'histoire de la bureaucratie impériale analysée dans *Les Origines du Totalitarisme*.

Plus particulièrement, l'analyse qu'Arendt a fait sur Eichmann et la bureaucratie nazie, était à plusieurs égards, similaire à son analyse sur les principes de Lord Cromer de la bureaucratie impériale en Égypte pendant les premières années du XX^e siècle.

Ainsi, je soutiens que la thèse de la “rationalité instrumentale” néglige les points de vue d’Arendt à propos de l’affinité entre la bureaucratie impériale et la bureaucratie totalitaire ; particulièrement les relations entre la race, la gouvernance arbitraire et l’état d’urgence. L’analyse révèle que son argument sur “la banalité du mal” est profondément ancrée dans l’histoire de la race et de l’impérialisme, et qu’elle n’était pas insensible à l’affinité entre les répertoires impériaux et les bureaucraties de génocide.» Yehouda YENHAV

Chances de vie ou risque de mort de notre planète : le combat contre l’hydre bancaire mondiale

Mardi 19 mai 2015

Conférence de **François MORIN**, Professeur Émérite de Sciences économiques à l’Université Toulouse I Capitole.

Depuis la crise financière de 2007-2008, la planète n’a pas retrouvé sa stabilité. Pire, les causes qui ont provoqué cette crise n’ont pas été réellement éradiquées. À tel point qu’une nouvelle catastrophe financière est de nouveau à craindre avec cette fois-ci des ravages qui risquent d’être d’autant plus lourds que les États sont exsangues et n’arrivent pas à retrouver l’équilibre de leurs finances publiques (en raison d’un surendettement, lui-même lié à la crise !). Or, une des causes essentielles qui déstabilise notre planète depuis le milieu des années 1990 est la puissance phénoménale acquise par les plus grandes banques internationales. La conférence décrira précisément les caractéristiques de cet oligopole bancaire, véritable hydre mondiale, qui est en capacité de dévaster nos sociétés pas seulement sur les plans financier ou économique, mais de façon plus redoutable sur les plans politique et social. Une fois démontrée cette capacité de nuisance extrême, la conférence évoquera les possibilités d’éradiquer cette hyperpuissance et explorera les conditions concrètes d’un nouvel humanisme.

L’évolution du statut de la femme marocaine à partir de 1956 : du combat pour l’éducation et la santé au combat pour l’égalité et la parité

Mardi 2 juin 2015

Conférence d’**Aïcha BELARBI**, Sociologue et Professeur chercheuse à l’Université Mohamed V de Rabat.

Le Maroc de l’indépendance (1956) n’est pas celui d’aujourd’hui, des transformations particulièrement visibles ont eu lieu en un temps relativement court (près de 60 ans), créant paradoxalement une rupture, tout en garantissant une continuité. Certes, l’urbanisation, la scolarisation,

le développement économique ont contribué à une intégration de plus en plus grande d'une frange non négligeable de la population dans les nouveaux circuits de production et à la revendication de ses droits. L'accès des femmes à la sphère économique et leur participation progressive au politique les ont incitées à se redéfinir, à s'investir dans des projets de développement et à affermir leur position sur les scènes nationale et internationale. Mais dans ce Maroc en ébullition, le système patriarcale se réinvente pour se maintenir, les forces de résistances continuent à entraver l'autonomisation des femmes, fragilise leur mobilisation, et handicape la marche vers l'égalité et la parité telles qu'elles sont stipulées dans la constitution de 2011.

Tolérance et violence dans l'Islam ?

Aspects religieux et historiques

Mardi 16 juin 2015

Conférence de **Suleiman MOURAD**, Professeur de religion au Smith College, Northampton, États-Unis et ancien résident de l'IEA de Nantes (2012-2013).

L'attentat dans les bureaux de *Charlie Hebdo*, du 7 Janvier 2015 (et les faits qui ont suivi à Paris et Copenhague) a fait de nouveau ressortir la question du terrorisme islamique. Comme par le passé, lors d'évènements comparables, les analystes n'ont pas manqué de spéculer sur les motivations des terroristes. Pourtant, depuis les attentats du 11 Septembre 2001 à New York et Washington, les facteurs religieux qui contribuent au phénomène du terrorisme islamique n'ont pas véritablement fait l'objet d'une analyse approfondie. Lorsque la religion est invoquée, elle l'est toujours soit dans un contexte polémique (l'Islam est une religion de violence), ou apologétique (l'Islam est une religion de paix et condamne ces actes de violence). Il est désormais indispensable de discuter plus finement du rôle de la religion.

La conception naturaliste de la conscience

à l'épreuve du dialogue socratique

Mardi 23 juin 2015

Conférence de **Michel BITBOL**, Directeur de recherche CNRS aux Archives Husserl, ENS, Paris.

Les thèses dualiste et physicaliste, que l'on tient pour diamétralement opposées dans le débat contemporain sur la conscience, ont en vérité une lacune en commun. Cette lacune capitale est leur incapacité à saisir la spécificité de l'être-situé, et leur tendance corrélative à le réifier. Dualistes et physicalistes se trouvent conjointement condamnés à maintenir cette lacune et à ne pas la voir, pour la simple raison qu'ils partagent un présupposé naturaliste. Si nous voulons sortir de cette voie sans issue, et de cette fausse opposition, il faut donc mettre radicalement en cause le présupposé naturaliste. Cela exige d'admettre que la question de la conscience ne se décide pas sur le terrain des théories de la nature, mais sur celui la vie et des postures

qu'on y adopte. Or, s'il en va ainsi, la méthode philosophique utilisée pour en débattre doit être adaptée. Un philosophe décidé à aller au fond de la question de la conscience ne peut plus se contenter de parler de son être-situé comme si c'était une entité abstraite : il doit se situer concrètement, en personne, dans l'espace des possibles dessiné par l'activité philosophique. Il doit s'y situer lui-même au cours d'un dialogue contradictoire où chaque interlocuteur est prêt à engager, bien au-delà du discours, ce qu'il est au moment où il parle.

Orient-Occident : les images du monde

Jeudi 25 juin 2015

Conférence de **Ki-Won HONG**, **Svante FISCHER** et **Sudhir CHANDRA**

Le thème général de la conférence était « orient-occident : les images du monde ». Ki-Won HONG y a parlé de la sinologie de Leibniz. Svante FISCHER développa ses idées sur l'occidentalisme des occidentaux. Sudhir CHANDRA a conclu par son propre témoignage de chercheur à la croisée de l'orient et de l'occident.

« Le but de cet exposé est de mettre en évidence un problème très réel dans la tradition intellectuelle occidentale – celle de l'occidentalisme projetée par les Occidentaux eux-mêmes. »

« Les termes orientalisme (Said, 1978) et eurocentrisme (Amin, 1988) sont des termes post-coloniaux décrivant la façon dont les Occidentaux décrivent l'Orient et comment ils considèrent également les valeurs européennes et le passé européen plus central à la réalisation intellectuelle de l'homme que ceux des autres cultures. Ensuite, il y a l'occidentalisme (Carrier, 1995). Ceci est décrit comme le pendant à l'orientalisme, et est donc un ensemble d'idées qui décrivent l'aversion à la société occidentale. » Svante FISCHER

« Bien que l'histoire, comme les autres sciences humaines, valorise la notion de "réalité" et cherche à comprendre les "faits" qui la composent, ce qui meut les êtres humains, ce sont leurs perceptions et les images qui sont issues de la réalité qui les entoure. Certaines de ces perceptions et de ces images éclairent les principes fondamentaux collectivement acceptés et apparaissent comme des forces historiques décisives. » Sudhir CHANDRA

« Aux yeux des occidentaux venus exploiter les mondes non-européens, y-avait-il une autre civilisation considérée comme radicalement plus différente que l'Occident que celle de l'« Extrême »-Orient, symboliquement représentée jusqu'ici par la Chine ? Ce lointain n'a pourtant pas empêché certains explorateurs européens de tâcher de servir de pont d'échanges entre l'Europe et l'Extrême-Orient, leur dévouement motivé dans un premier temps par les intérêts commerciaux (la "soie") et dégénéré dans un deuxième temps en conflits militaires (le "canon"). » Ki-Won HONG

La conférence fut suivie d'un cocktail de fin d'année en l'honneur de la promotion des résidents 2014/2015.



Conférences et colloques
en collaboration

*Lectures and colloquium
in collaboration*

Du sacré au légal : textes normatifs et communautés textuelles

Mardi 21 octobre 2014

À l'occasion de son colloque final, le projet de recherche européen RELMIN a organisé en partenariat avec l'Institut d'études avancées de Nantes, une conférence avec les interventions de Talya FISHMAN de l'Université de Pennsylvanie et l'autre par Jonathan BROWN, Prince Alwaleed Bin Talal' Center for Muslim-Christian Understanding de l'Université Georgetown sur la dimension normative des textes religieux.

Sacralité et normativité légale: des variétés d'autorité textuelle judaïque dans une perspective historique ; par Talya FISHMAN,

« Bien que considérée comme le texte fondateur du Judaïsme, et une source de droit judaïque, la Torah a joué un rôle plutôt symbolique que réelle, comme un guide de la vie normative juive. Le texte qui a servi comme ouvrage de référence par excellence pour le droit judaïque est le Talmud babylonien. Après quelques explications sur cette évolution, mes commentaires réviseront l'historiographique narrative reçue selon laquelle le Talmud babylonien serait un texte qui a servi comme la source prééminente du droit judaïque dès le VI^e siècle, à l'époque des dernières porteurs connus par leur nom de cette tradition orale. »

Les textes sacrés, l'interprétation légale et praxis sociale dans l'Islam par rapport à la polygamie et les violences contre les femmes ; par Jonathan BROWN,

« Cette étude démontre de quelle façon l'herméneutique appliquée au Coran et au précédent du Prophète a donné lieu à un droit substantif (fiqh) très éloigné du sens évident des textes sacrés. Elle explore ensuite comment l'application de la loi dans le praxis judiciaire et dans le sociétés islamiques pré-modernes proposaient deux autres niveaux d'interprétation textuelle, construisant de nouvelles relations avec le fiqh, le Coran et les enseignements du Prophète. »

Bureaucratisation néolibérale

Lundi 8 décembre 2014

Conférence de **Béatrice HIBOU**, Directrice de recherches au CNRS (rattachée au Centre d'études et de recherches internationales - Sciences Po).

Qu'est-ce que la problématique de la bureaucratisation peut apporter à la compréhension de la « crise » que nous serions en train de vivre ? A partir d'une analyse wébérienne de l'une des facettes du néolibéralisme (l'inflation de « formalités » issues du marché et de l'entreprise managériale, ce que Béatrice Hibou nomme la « bureaucratisation néolibérale »), sa conférence propose une lecture alternative à celle de « crise ». Il s'agit moins pour elle d'expliquer des points de rupture, des déséquilibres fondamentaux, l'épuisement de modèles, l'exacerbation de problèmes ou tensions, bref d'identifier les caractéristiques d'une hypothétique crise, que de tenter de nommer des faits et des relations causales, de mettre en évidence des logiques d'actions, des « conduites de vie », des « styles » et des processus de « quotidianisation » qui

permettent de comprendre ce qui est souvent perçu comme un ou des symptômes de crise. En mettant en exergue la participation diffuse et fragmentée de tous aux formes renouvelées de rationalisation pragmatique liées au capitalisme contemporain dans le quotidien de chacun, dans le monde professionnel comme dans la vie en société, l'exposé suggère que la « crise » est le nom donné aux tensions entre différentes rationalités ou logiques d'action, à l'évolution incertaine de rapports de force, aux prétextes pour des réformes ou des changements de regard en faveur de la diffusion de ce type de bureaucratisation mais aussi bien à l'expression d'un rejet de ces mêmes réformes. En somme, la construction de la « crise » est un processus politique inégalitaire qui se réalise le plus souvent au profit de ceux qui énoncent de tels discours même s'il n'est rendu possible que par la participation massive de ceux qui en sont la cible.

Cette conférence fut organisée par la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin en partenariat avec l'IEA de Nantes, dans le cadre du cycle « Les lundis de la MSH 2014-2015 - La crise, quelles analyses ? »

De la crise en Europe à la menace de stagnation

Lundi 19 janvier 2015

Conférence de **Michel AGLIETTA**, Professeur émérite de Sciences économiques à l'Université de Paris-X Nanterre, et Conseiller au Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales CEPII.

La zone euro inquiète par sa désunion et par l'appauvrissement d'une partie de sa population. Son échec à surmonter sa crise depuis 2010 se répercute sur toute l'Europe. Ne pas se résigner au déclin qu'entraînerait la poursuite du marasme actuel implique de changer de mentalité. Car l'absence de coopération de l'Allemagne pour soutenir la croissance de la zone euro réduit à néant les efforts de rigueur budgétaire des pays, dont la France, parce que les politiques d'austérité étouffent l'investissement productif.

Il n'y a pas d'avenir pour qui est incapable d'investir. Il n'y a pas d'élan pour l'investissement innovant dans les pays qui se sont convertis à l'hégémonie de la finance et ont donc promu la rente financière et immobilière aux dépens du travail. L'Europe doit affronter les défis du XXI^e siècle en retrouvant son autonomie idéologique dans l'esprit communautaire des origines. Cette ambition politique redonnera aux citoyens des pays membres un sentiment d'appartenance à une communauté plus large. Pour y parvenir il faut renforcer les institutions européennes sur les plans financier et budgétaire. C'est faire de l'euro une monnaie complète, parce que revêtu d'une légitimité démocratique.

Cette conférence fut organisée par la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin en partenariat avec l'IEA de Nantes, dans le cadre du cycle « Les lundis de la MSH 2014-2015 - La crise, quelles analyses ? »

Hind Swaraj (Gandhi)

Présentation d'ouvrage

à l'Ambassade de l'Inde à Paris

Mardi 27 janvier 2015

Suresh SHARMA, ancien Membre Associé de l'IEA de Nantes, et Tridip Suhrud ont publié en 2010, chez Orient Blackswan (Delhi) une édition critique du texte *Hind Swaraj* écrit par Gandhi en 1909. Cet ouvrage reprenait le texte original en langue goujarati, ainsi que la première traduction anglaise faite en 1910, et complétait ces premières versions d'une traduction en langue hindi et de notes portant sur les concepts et sur les traductions.

La version française de cet ouvrage, traduite par Annie MONTAUT (ancienne membre du Conseil Scientifique de l'IEA de Nantes), augmentée d'une préface de Charles MALAMOUD (également ancien membre du CS de l'IEA) et d'une introduction de Suresh SHARMA, est parue cette année dans la collection « Poids et Mesure du Monde » chez Fayard.

À cette occasion, l'Institut d'études avancées de Nantes et l'Ambassade de l'Inde à Paris ont organisé une discussion publique avec Suresh SHARMA et Annie MONTAUT.

Résumé de l'ouvrage *Hind Swaraj – L'émancipation à l'indienne* :

« *La civilisation moderne, européenne autant qu'anglaise, n'a de civilisation que le nom. C'est une civilisation qui décivilise, une réforme qui déforme.* » Tel est le jugement que porte Gandhi sur la société du progrès technologique, une société qui a fait le choix du machinisme, de la passion de l'argent et du pouvoir, et qui méprise l'artisanat, la spiritualité et tout ce qui n'est pas « scientifique ». Une civilisation qui détruit toutes les autres civilisations, à commencer par l'indienne, millénaire, qui conçoit autrement la relation de l'homme à l'univers naturel et spirituel.

En 1909, alors âgé de quarante ans, Gandhi formule la première critique de la modernité qui émane du monde non occidental. Elle fonde sa philosophie de la vérité, de l'humilité et de la non-violence. Elle met en garde la classe d'Indiens éduqués à l'anglaise qui imaginent sortir de la colonisation britannique et regagner l'indépendance de l'Inde par des voies politique ou violente empruntées au colonisateur. Est-ce ainsi que l'Inde peut se libérer ? C'est la question que pose son premier livre *Hind Swaraj*, matrice de sa pensée, auquel Gandhi ne cessera de revenir tout au long de sa vie.

Sa réfutation de la modernité fut jugée subversive par les autorités britanniques, qui interdirent le manuscrit à Bombay en 1910, et incomprise de son temps par les nationalistes indiens. Toujours dérangeant, son livre reste un brûlot en ce début de XXI^e siècle, dans le contexte de la mondialisation. Un siècle après sa parution, il est donné pour la première fois à lire en français.

Par ailleurs, le Labo des savoirs a consacré un reportage sur l'ouvrage disponible à cette adresse : <http://labodessavoirs.fr/chroniques-et-reportages/hind-swaraj-lemancipation-a-lindienne/>

Le chercheur en science social face aux promesses scientifiques

Mardi 10 mars 2015

Conférence d'**Helga NOWOTNY**, Présidente du Conseil Européen de la Recherche de 2008 à 2013 et Professeur émérite en sciences sociales à l'ETH de Zurich.

La conférence a permis de discuter de la recherche, des exigences de résultat et de l'ouverture de la science aux citoyens en s'appuyant sur trois études de cas des sciences de la vie : les techniques de procréation assistée, les cellules souches et la médecine personnalisée ou de précision.

Cette conférence fut organisée en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin.

La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter ?

Mardi 17 mars 2015

Conférence d'**Isabelle GUERIN**, spécialiste internationale de la micro-finance, socio-économiste à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Hier d'inspiration réformatrice, la micro-finance nourrit aujourd'hui une idéologie néolibérale, patriarcale et moraliste, portée par un capitalisme « social » et des économistes comme Esther Dufflo. Les pauvres, et en premier lieu les femmes, sont perçus comme des entrepreneurs et consommateurs créatifs et responsables, ou des malades à soigner, impulsifs et irrationnels.

Microcrédit, micro-épargne et éducation financière seraient des recettes miracles permettant l'épanouissement du potentiel entrepreneurial et l'émancipation par la consommation, ou la canalisation de tentations impulsives et la rationalisation des comportements. Les enquêtes menées dans diverses régions du monde montrent les dérives et les désillusions de la micro-finance. Une vision politique de la pauvreté et du marché permet de dépasser les impasses des idéologies dominantes. Des formes alternatives et solidaires d'épargne et de crédit ouvrent la perspective de réinventer la richesse, la solidarité et la lutte contre les dominations et les inégalités.

Cette conférence fut organisée à l'initiative de l'IEA de Nantes avec la plateforme R-I-F de l'IEMN-IAE.

FMI gardien des normes ou producteurs de fictions

Lundi 23 mars 2015

Conférence de **Boris SAMUEL**, chercheur en sciences politiques, membre résident de l'IEA de Nantes 2014-2015 où il mène un projet en économie politique (« *Les "politiques de prix" : quantification, exercice du pouvoir et contestation en Mauritanie et au Maroc dans les années 2000* »). Il est Secrétaire général du Fonds d'Analyse des Sociétés Politiques (FASOPO). Il enseigne à Sciences Po Paris ainsi qu'à l'École de gouvernance et d'Économie de Rabat, Maroc.

Le FMI est critiqué depuis les années 1980 pour être l'instigateur de réformes de libéralisation aussi socialement injustes qu'économiquement inefficaces. Il est aussi critiqué pour sa réputation d'inflexibilité, ses « conditionnalités » constituant autant de mises sous tutelle et d'enfreintes à la souveraineté nationale des États. Ces constats seraient l'une des principales explications des cas, désormais nombreux, de pays ayant su tromper la vigilance de la surveillance internationale par des mensonges statistiques.

Cette conférence a mis ces affirmations à l'épreuve d'une analyse empirique des techniques employées par le FMI et les administrations nationales. Mêlant les démarches de la sociologie de la quantification et de l'anthropologie, elle a permis d'analyser les procédés concrets qui font la surveillance internationale en pratiques.

Cette conférence fut organisée par la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin en partenariat avec l'IEA de Nantes, dans le cadre du cycle « Les lundis de la MSH 2014-2015 - La crise, quelles analyses ? »

Rencontres Doctorales « *La responsabilité à l'épreuve de la mondialisation* »

Lundi 8 et mardi 9 juin 2015

Dans le droit fil des rencontres doctorales en droit social de 2013, l'Institut d'études avancées de Nantes organisait les 8 et 9 juin 2015, en partenariat avec l'Université de Nantes, des rencontres doctorales autour du thème de la responsabilité des entreprises en droit international.

Organisée en coordination avec la chaire *État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités* au Collège de France, ces rencontres doctorales s'inscrivent dans un programme de recherche intitulé « Prendre la responsabilité au sérieux » mené en partenariat avec la Fondation Charles Léopold Mayer.

Ce programme fut couronné par des entretiens menés sous forme de séminaire à Paris les 11 et 12 juin 2015, dans la perspective notamment du 21^e sommet mondial sur le climat devant se tenir à Paris à la fin de l'année 2015.

Journées organisées par l'Institut d'études avancées et l'Université de Nantes en coordination avec la chaire État social et mondialisation : analyse juridique des solidarités du

Collège de France et avec le soutien du laboratoire d'excellence RFIEA+ dans le cadre du programme d'Investissements d'Avenir et de l'Université de Nantes (dont le CURI, le Centre de Droit Maritime et Océanique, l'Institut de Recherche en Droit Privé, le laboratoire « Droit et changement social », l'École Doctorale DEGEST et la Faculté de Droit).



Coordinateur

Valérie PIRONON, Professeur de Droit, Université de Nantes

Le comité de pilotage était composé de :

- Université de Nantes : Carine BERNAULT (directrice IRDP), Patrick CHAUMETTE (directeur CDMO), Arnauld LECLERC (ex-directeur DCS), Jean-Christophe BARBATO (directeur ED DEGEST), Agathe VAN LANG (professeur droit de l'environnement), Jean-Philippe LHERNOUL (professeur droit social), François ROUSSEAU (professeur droit pénal).
- Institut d'études avancées de Nantes : Samuel JUBÉ (directeur de l'IEA de Nantes) et Soizic LORVELLEC (docteur en droit et conseillère scientifique de l'IEA de Nantes)
- Collège de France : Alain SUPLOT (Professeur au Collège de France), Luca D'AMBROSIO (docteur en droit des Universités de Naples II et Paris I.)

Liste des chercheurs et enseignants-chercheurs

Jean-François AKANDJI-KOMBE, Professeur à l'Université de Paris I

Sylvain BOLLEE Professeur à l'Université Paris I

Olivera BOSKOVIC, Professeur à l'Université Paris V
 Pierre-Etienne BOUILLOT, Maître de conférences à Agroparitech, Membre du programme Lascaux
 Véronique BOURGNINAUD Maître de conférences à l'Université de Nantes
 Patrick CHAUMETTE, Professeur à l'Université de Nantes, directeur du CDMO,
 directeur du programme européen de recherche Human Sea (ERC)
 Vivian CURRAN, Professeur à l'Université de Pittsburgh
 Luca D'AMBROSIO, Docteur en droit, chargé de recherche au Collège de France
 Emilie GAILLARD, Maître de conférences à l'IUT de Vire, Université de Caen
 Franck HEAS, Maître de conférences à l'Université de Nantes
 Samuel JUBÉ, Directeur de l'IEA de Nantes
 Jean-Philippe LHERNOULD, Professeur à l'Université de Nantes
 Bin LI, Professeur à l'Université Kobe de Pékin
 Kathia MARTIN-CHENUT, Chargée de recherche au CNRS, UMR DRES de Strasbourg
 Marie-Ange MOREAU, Professeur à l'Université Lyon III
 Claudia PERRONE MOISES, Professeur à l'Université de São Paulo
 Valérie PIRONON, Professeur à l'Université de Nantes, membre du programme Lascaux
 François ROUSSEAU, Professeur à l'Université de Nantes
 Jean-Christophe SAINT-PAU, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV,
 Doyen de la faculté de droit et science politique de l'Université de Bordeaux
 Janis SARRA, Professeur à la faculté de droit de Colombie britannique et à Peter Wall,
 Institute for Advanced Studies, Vancouver
 André SOBZACK, Directeur de la recherche d'Audencia Group et Titulaire de la Chaire
 Responsabilité Sociétale des Entreprises à Audencia Nantes School of Management
 Alain SUPIOT, Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « État social et mondialisation,
 Analyse des solidarités »
 Agathe VAN LANG, Professeur à l'Université de Nantes
 Deisy VENTURA, Professeur à l'Université de São Paulo

Liste des doctorants participants

Chloé ADELBRECHTS-VIGNES, «Le commerce international de l'eau. Étude sous l'angle
 du droit international privé», Université de Paris 1, France, dir. S. BOLLEE (5^e année).
 Jelena APARAC, «La responsabilité des entreprises multinationales dans les conflits armés
 non internationaux», Université de Paris X Nanterre, France, dir. Marina EUDES (4^e année)
 Gaelle AUDRAIN, «Pollution des sols et droit de propriété», Université de Nantes, France,
 dir. R. ROMI (4^e année).
 Athanasios BALATSOUKAS, «La réforme financière dans l'Union européenne», dir. Eugene
 SAHPEKIDOU, Université Aristote de Thessaloniki, Grèce (3^e année, soutenance 2016)
 Valentin BAUDOIN, «La responsabilité sociétale de l'entreprise (à la recherche d'un ordre public
 écologique)», Université de Strasbourg, France, dir. M.-P. CAMPROUX-DUFFRENE (3^e année,
 soutenance fin 2015)
 Emma BEN ABDALLAH, «Les nouvelles normes patronales dans l'entreprise»,
 Université de Lyon II CERCRID, France, dir. E. MAZUYER (1^{re} année)
 Lorédane BESNIER, «La protection de la santé des travailleurs à l'épreuve de la globalisation
 de l'économie», Université de Strasbourg, France, dir. Professeur MOIZARD
 Paul BIGNEBAT, «L'intérêt social dans les groupes de sociétés», Université de Paris Dauphine,
 France, dir. S. SCHILLER (2^e année soutenance 2017)
 Elodie CALVO, «Responsabilité pénale et dommages de masse», Université de Bordeaux, France,
 dir. J.-Ch. St PAU (5^e année, soutenance fin 2015)

Humberto CANTU RIVERA, « Entreprises et droits de l'Homme : étude comparée sur les voies de recours (juridiques et non juridiques) en France, aux États-Unis et au Mexique », Université de Paris II Panthéon-Assas, France, dir E. DECAUX (4^e année)

Pascale CORNUT SAINT-PIERRE, « Le rôle des professionnels du droit dans l'innovation financière et la financiarisation », dir. B. FRYDMAN, Sc. Po Paris France (3^e année soutenance 2016)

Julien DELAMOTTE, Le droit de la radioprotection des travailleurs, Université de Nantes, France DCS, dir. F. HEAS (2^e année, soutenance 2016)

Baptiste DELMAS, « La compétence universelle du juge en matière sociale », thèse en cotutelle, Université de Bordeaux COMPTRASEC et Université de Laval Québec, CRIMT, dir. Isabelle DAUGAREILH et Dominic ROUX (2^e année, soutenance 2016)

Fatou DIAW N'DEYE, « Groupes internationaux de sociétés et programmes de conformité. Étude de droit de la concurrence », Université de Nantes, France, IRDP, dir. V. Pironon (1^{re} année, soutenance 2017)

Mafama DIOP, « La responsabilité pénale des personnes morales. Pertinence de la répression et enjeux d'une approche communautaire », Université de Nantes, France DCS, dir. F. ROUSSEAU (2^e année, soutenance 2016)

Elisabeth DIOUF, « La garantie du droit à l'alimentation à l'épreuve de la sécurisation foncière dans l'UEMOA : le cas du Sénégal », cotutelle Université Gaston Berger du Sénégal (dir. S. Traoré) et Université de Nantes, France IRDP, dir. V. PIRONON, (2^e année, soutenance 2016)

Kangping DU, "A construction of fair and equitable treatment from the perspective of international corporate social responsibilities", dir. D. Fernandez Arroyo, Sc. Po Paris, France (2^e année, soutenance 2017)

Sylvie DUMANOIR, « L'effectivité des normes de l'OIT en matière de lutte contre le travail des enfants », Université de Paris X Nanterre, CEDIN, dir. JM THOUVENIN (4^e année, soutenance fin 2015)

Louise FAUVARQUE GOBIN, « Nouvelles formes d'organisations du travail, nouveaux statuts d'emploi. L'exemple de la vente directe », Université de Nantes, France DCS, dir. Nicole MAGGI-GERMAIN (2^e année, soutenance 2017)

Sophie GARNIER, « La prévention en droit du travail », Université de Nantes, France DCS, dir. F. HEAS (3^e année)

Angelo Jr GOLIA, "Responsibility of Multinational Corporations for Human Rights Violations. A comparative perspective", Université de Naples II, Italie, dir. Daniela BIFULCO (1^{re} année)

Carine GUEFACK NGNINTEDEM, « À la recherche d'un régime spécifique de responsabilité des entreprises multinationales du secteur extractif dans les pays en voie de développement », Université de Yaoundé II, Cameroun, dir. Germain NTONO TSIMI (2^e année, soutenance 2017)

Yann HEYRAUD, « Normes transnationales privées et méthodes du droit international privé », Université de Paris I, dir. E. PATAUT (3^e année, soutenance 2016)

Cécilia LANDI, « Droit du commerce international et protection de l'environnement », Université de Pise, Italie, dir. Mariangela ZUMPARO (1^{re} année)

Marion LAROUER, « Les codes de conduite, outil de régulation des activités transnationales », Université de Saint-Étienne, France CERCRID, dir. P. DEUMIER (6^e année, soutenance 2015)

Papa Abel NDONG, « Le statut juridique des dirigeants des sociétés commerciales à l'aune des contraintes de la responsabilité sociétale des entreprises situées dans l'espace OHADA », Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal, dir. Dieunedort NZOUABETH et Deen GIBIRILA

Elena PACEA, « La dimension internationale du principe *non bis in idem* : standard européen ? » Université de Bucarest, Roumanie, dir. D. SYMONS Université de Paris 1 et Corneliu-Liviu POPESCU (2^e année, soutenance 2017)

Camila PERRUSO, « Recherches sur la notion de droit à l'environnement en droit international », co-tutelle Université de Paris V France – Université de Sao Paulo, Brésil dir. Eric CANAL-FORGUES et Claudia PERRONE-MOISES (4^e année, soutenance 2016)

Mouhamadou SALIOU SECK, «Les sociétés de manning et la gestion des équipages au sein de la marine marchande», Université de Nantes, France CDMO, dir. P. Chaumette (5^e année)

Mourinatou SARE MIZI, «La consécration de la liberté statutaire des sociétés coopératives dans l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives», Université de Parakou, Bénin, dir Eric DEWEDI (1^{re} année, soutenance 2017)

Monica Diana STANCIU, Ph.D.S at the Law Doctoral School of the Police Academy "Al. I. Cuza", Bucharest, and a stipended student of the Romanian Academy in the Project "Romanian Culture and European Cultural Models: Research, Synchronisation, Durability" supported by the Sectorial Operational Programme Human Resources Development (SOPHDR)

Liste des docteurs et post-doctorants

Antonio AMALFITANO, «La responsabilité pénale des personnes morales en Europe. Une recherche théorique et comparative pour la construction d'un modèle commun», thèse en cotutelle France-Italie soutenue à l'Université Federico II de Naples, Italie, en 2014, dir. J-Ch. ST-PAU et V. RAPONE

Camilia BOGDAN, «Incrimination, prévention et lutte contre le blanchiment d'argent provenant des activités du crime organisé, selon les réglementations internes et internationales», Université de Bucarest (2009); préparation d'une nouvelle thèse en cotutelle sur le recouvrement des avoirs criminels, dir. N. VOLONCIU, Université de Bucarest, Roumanie, et Ch. CUTAJAR (Université Strasbourg)

Marie-Caroline CAILLET, «La RSE à l'épreuve du droit : étude à partir des entreprises transnationales», Allocataire de recherche sous contrat avec le Conseil régional d'Aquitaine, France, dir. I. DAUGAREILH

Leandro VARISON, «La classification juridique des personnes soumises aux statuts autochtones Université de Paris 1, France, 2014, dir G. NICOLAU. Post-doctorat en anthropologie du droit (Université Sao Paulo) : étude de terrain sur l'impact de la construction par GDF du barrage de Jirau en Amazonie. Chercheur du projet «Responsabilité Sociétale des Entreprises et Organisations : identification et classement des outils juridiques».

Les professionnels et membres des réseaux sociaux professionnels

Pierre CALAME, Président honoraire de la Fondation Charles Léopold Mayer

Patrick HEBERT, Fondation Charles Léopold Mayer

Christian MOUCHET, Président de la Fondation Charles Léopold Mayer

Yann QUEINNEC, directeur général d'Affectio Mutandi

Edith SIZOO, socio-linguiste, Coordinatrice du Forum international Ethique et Responsabilité

Benoit ROYAL, Président de l'association internationale d'éthique militaire en Europe (EURO-ISME)

Sébastien THEVOUX-CHABUEL, Analyste ESG, Comgest



Rencontres culturelles

Cultural Activities

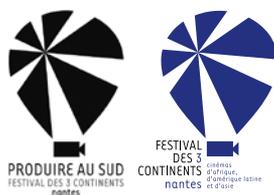
Partenariat avec le Festival des 3 Continents et « Produire au sud »

Du 24 au 28 novembre 2014

Atelier Produire au Sud



Atelier Produire au sud à l'IEA de Nantes © Romain Grousseau



C'est en 2013 que l'Institut d'études avancées de Nantes s'est associé avec le Festival des 3 Continents (cinémas d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie). Ainsi, l'atelier Produire au Sud, organisé chaque année depuis 2000 par le Festival, était accueilli à l'IEA du 24 au 28 novembre 2014. Cet atelier forme de jeunes producteurs et réalisateurs aux techniques et outils de la coproduction cinématographique internationale à travers une logique d'accompagnement individuel de projets en développement.

Sept équipes d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie participaient à l'atelier 2014 et ont pu profiter de leur présence à l'Institut pour échanger avec les résidents, notamment sur les enjeux de l'industrie cinématographique internationale.

Pour favoriser ces échanges, une projection en avant-première du film d'ouverture du festival «Iranien» de Mehran TAMADON avait été organisée pour les résidents, en présence de Guillaume MAINGUET, coordinateur de l'atelier de formation à la coproduction internationale «Produire au Sud».

Les sept projets présentés étaient les suivants :

- *Fantasia*, Bolivie, de Juan Pablo RICHTER et produit par Paola GOSALVEZ
- *Hawa Hawaii*, Kenya, de Amirah TADJIN et produit par Wafa TADJIN
- *Into the dust (El Polvo de la Tierra)*, Paraguay, de Federico ADOMO et produit par Renate Costa PERDOMO
- *Liberation*, Inde, de Tushar PRAKASH et produit par Sanjay SHAH
- *Mrs Poppstone*, Afrique du Sud, de Sarah Ping Nie Jones et produit par Jean MEERAN
- *Samson*, Équateur, de Pavel Quevedo ULLAURI et produit par Lucia ROMERO
- *The goat rustlers*, Uganda/Rwanda, de Jean-Luc HABYARIMANA et produit par Robert NYANZI

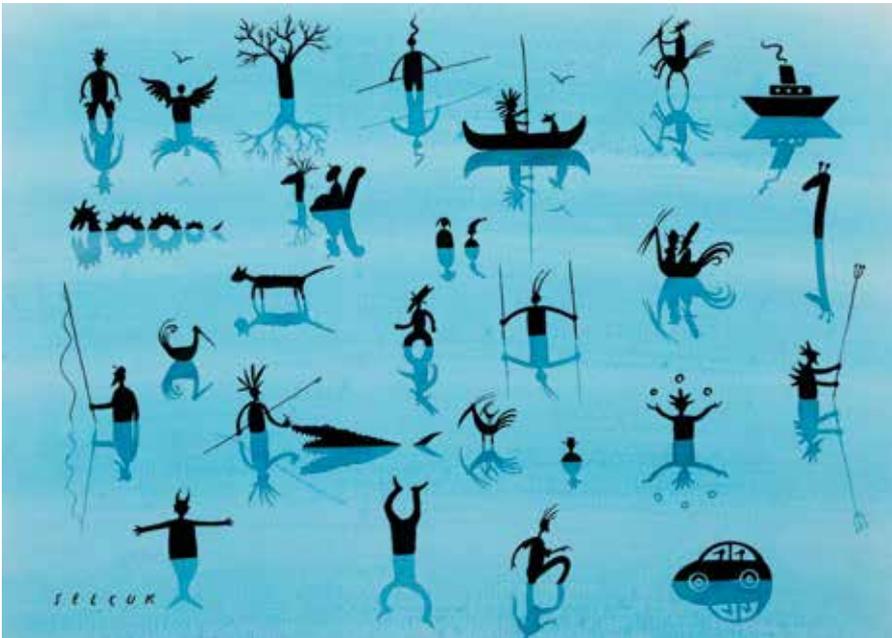
Exposition Selçuk DEMIREL

Selçuk DEMIREL est artiste, dessinateur et illustrateur. Né en 1954 à Artvin, il vit et travaille en France. Ses premiers dessins paraissent en 1973 à Ankara alors qu'il est étudiant au lycée. Par la suite, ses dessins sont publiés dans les journaux et les revues importantes alors qu'il poursuit ses études en architecture. Installé à Paris en 1978, **Selçuk DEMIREL** continue ses travaux...

Ses œuvres sont parues dans de nombreuses publications comme *Cumhuriyet*, *Politika*, *Kitap-lık*, *Milliyet*, *Mimarlık* (en Turquie), dans *Le Monde*, *Le Monde Diplomatique*, *Le Nouvel Observateur*, *l'Événement du jeudi*, *Le Point*, *L'Humanité Dimanche* etc. (en France), *The Washington Post*, *The New York Times*, *The Wall Street Journal*, *Time*, *The Boston Globe*, *The Nation*, etc. Mais si son art s'illustre avant tout dans la presse, **Selçuk DEMIREL** signe aussi de nombreuses illustrations pour des livres et notamment des ouvrages jeunesse, crée des affiches, des carte-postales et des visuels imprimés sur différents supports. Il expose régulièrement en Europe. Il a publié en tant qu'auteur-illustrateur de nombreux livres.



Exposition des dessins de Demirel dans le Hall de l'IEA de Nantes



Émission «*La Tribune de l'IEA*» animée par **Ali El Kenz** sur **Euradionantes**

Ali EL KENZ, Professeur de sociologie à l'Université de Nantes et conseiller scientifique de l'IEA, anime depuis 2011 une émission sur la «radio européenne nantaise» Euradionantes. Dans «*La Tribune de l'IEA*», il reçoit pendant 1 heure un des chercheurs-résidents de l'Institut pour discuter le sujet de ses recherches et faire le lien avec une problématique européenne. En 2014/2015, **Ali EL KENZ** a ainsi reçu les personnalités suivantes :



- 12 Novembre 2014 : **Pierre MUSSO** : La révolution numérique, 3^e révolution industrielle ?
- 11 Février 2015 : **Pedram KHOSRONEJAD** : Guerre imposée, défense sacrée
- 11 Mars 2015 : **Danouta LIBERSKI-BAGNOUD** : Le Burkina Fasso : Actualités du rite
- 13 mai 2015 : **Alain SUPIOT** sur l'Institut d'études avancées
- 10 juin 2015 : **Petros STANGOS** : l'Europe des droits de l'homme, le cas de la Grèce
- 12 juin 2015 **Suleiman MOURAD** sur la journée scientifique «ateliers et conférence : L'Islam entre Tolérance et Violence» du mardi 16 juin 2015
- 6 juillet 2015 : **Petros STANGOS** sur le référendum grec
- 22 juillet 2015 : **Patrick HARRIES** : Le traité de l'esclavage Afrique du Sud

Toutes les émissions sont disponibles en podcast sur le site
www.euradionantes.eu/emission/la-tribune-de-l-iea

ainsi que sur le site de l'Institut
www.iea-nantes.fr/fr/actus/videos

Ciné-clubs de l'IEA

11 ciné-clubs présentés par les résidents chercheurs :

Le ciné-club est à la disposition des résidents de l'IEA de Nantes dans le but d'enrichir leurs échanges intellectuels. Il permet aux résidents qui le souhaitent de présenter et de commenter le film de leur choix.

- Mardi 7 octobre 2014 : *Onibaba*. Film japonais de Kaneto SHINDÔ, 1964, 103 mn, version originale japonais sous-titré anglais. Présenté par Judy FUDGE, Professeure à la Faculté de droit de l'Université du Kent, Royaume-Uni
- Mardi 18 novembre 2014 : *Iranien*. Film italien franco-suisse de Mehran TAMADON, 2014, 105 mn, version originale farsi sous-titré anglais. Film d'ouverture du Festival des Trois Continents, représenté par Guillaume MAINGUET, responsable de l'atelier Produire au Sud, Nantes, France
- Mardi 2 décembre 2014 : *Miracolo a Milano*. Film suédois de Vittorio DE SICA, 1951, 93 mn, version originale italienne sous-titré anglais. Présenté par Carlos SONNENSCHNEIN, biologiste, Université de Tufts, Boston, États-Unis
- Mardi 6 janvier 2015 : *La Fabrique de l'Homme Occidental*. Film indien de Gérald CAILLAT, 1996, 80 mn, version originale française sous-titrée Anglais. Présenté par Pierre MUSSO, Professeur de sciences de l'information et de la communication à l'Université de Rennes 2 et à l'École Télécom Paris Tech, France
- Mardi 20 janvier 2015 : *Ida*. Film polonais de Pawel PAWLIKOWSKI, 2014, 82 mn, version originale polonaise sous-titrée anglais. Présenté par Anna KONIK, artiste vidéaste indépendante, Université de Bielefeld, Allemagne
- Mardi 27 janvier 2015 : *Spirit of 45*. Film britannique de Ken LOACH, 2013, 94 mn, version originale anglais sous-titrée français. Présenté par Petros STANGOS, Professeur de droit européen à l'Université de Thessalonique, Grèce
- Mardi 3 mars 2015 : *Mad Max, The Road Warrior*. Film australien de Georges MILLER, 1981, 91 mn, version originale anglais sous-titrée français. Présenté par Svante FISCHER, Archéologue, Université d'Uppsala, Suède
- Mardi 31 mars 2015 : *We Are Four Lions*. Film britannique de Chris MORRIS, 2011, 102 mn, version originale anglais sous-titrée anglais. Présenté par Jan CLARKE, Professeur de Français à l'Université de Durham, Royaume-Uni
- Mardi 21 avril 2015 : *Bashu, The Little Stranger*. Film dramatique iranien de Bahram BEYZAI, 1989, 120 mn, version originale farsi sous-titrée anglais. Présenté par Pedram KHOSRONEJAD, chargé de recherche au Département d'Anthropologie Sociale de l'Université de Saint Andrews, Écosse
- Mardi 26 mai 2015 : *The Lunchbox*. Film indien de Ritesh BATRA, 2013, 104 mn, version originale hindi sous-titrée anglais. Présenté par Jyotsna JALAN, Professeur d'économie au Centre pour les Études en Sciences Sociales de Calcutta, Inde
- Mercredi 10 juin 2015 : *Dominium Mundi*. Film français de Gérald CAILLAT, 2007, 67 mn, en version originale française. Présenté par Pierre MUSSO, Professeur de sciences de l'information et de la communication à l'Université de Rennes 2 et à l'École Télécom Paris Tech, France



Projets pluriannuels
Multiannual projects

Chaire France-BIT



En accord avec l'Organisation internationale du travail, le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social finance depuis octobre 2011 la chaire «France-BIT» à l'IEA de Nantes. Cette chaire vise à contribuer à une meilleure compréhension et diffusion des réflexions sur les questions du travail, dans le sens large du travail décent.

Les premiers titulaires de cette chaire furent **Jeseong PARK**, juriste travailliste Coréen pour l'année 2011-2012 et **Zekeria Ahmed SALEM** de l'Université de Nouakchott en Mauritanie en 2012-2013. En 2013-2014, c'est **Supriya ROUTH**, juriste spécialiste du droit du travail qui a bénéficié de la chaire «France-BIT».

En 2014-2015, c'est le prof. **Judy FUDGE**, Professeure à la Faculté de droit de l'Université du Kent, qui a été invitée dans le cadre de cette chaire. Elle a notamment présenté ses travaux au sein de la Délégation aux Affaires Européennes et Internationales du Ministère du Travail le 12 décembre 2014.

Étaient présents :

- Bernard BEDAS (Ministère - Délégué aux affaires européennes et internationales par intérim)
- Marie-Christine BAUDURET (Ministère - Cheffe du Bureau des affaires européennes et internationales - DAEI)
- Marion ATTIA (Ministère - DAEI)
- Yon CRIADO (Ministère - DAEI)
- Yves VEYRIER (Syndicats - Secrétaire confédéral, Force Ouvrière)
- et une personne du Bureau du Bureau International du Travail à Paris.

En collaboration avec Dr. Deirdre McCANN (Durham), Judy FUDGE a écrit un rapport intitulé *Unacceptable Forms of Work (UFW): A Global and Comparative Study* pour l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Ce rapport, paru en décembre 2014 en anglais, est accessible à l'adresse suivante :
<https://www.dur.ac.uk/resources/law/research/McCannUFWfinal.pdf>.

Parallèlement et dans l'esprit de la collaboration engagée dans le cadre de la chaire France-BIT, Alain SUPIOT, fondateur et membre émérite de l'IEA de Nantes a organisé le 20 janvier 2015, au Collège de France, une conférence internationale en partenariat avec le Ministère français du travail et le Département de recherche de l'OIT. Cette conférence portait sur les nouveaux modes de production au niveau mondial. Elle avait pour but d'engager une discussion de haut niveau entre chercheurs, partenaires sociaux et décideurs politiques, sur la dimension «travail» des chaînes d'approvisionnement mondiales et la contribution de ce sujet dans le débat lancé dans la perspective du centenaire de l'OIT en 2019 sur «l'avenir du travail».

Partenariat avec le Secrétariat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation de la confédération suisse et l'Université de Fribourg

Depuis décembre 2013, l'IEA de Nantes et l'Université de Fribourg ont engagé une collaboration, avec le soutien du Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (Sefri) de la Confédération suisse, visant à promouvoir les travaux de recherche sur les cadres institutionnels de la vie en société (droit, langue, religion), sur la notion d'humanisme et son rôle dans le paysage scientifique actuel, et sur l'interdisciplinarité en sciences humaines et sociales.

Par son soutien à ce partenariat, le gouvernement suisse (Secrétariat d'État à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation – Sefri) cherche à encourager les chercheurs à se libérer des approches auto-centrées et à accroître leur créativité. Les scientifiques suisses qui excellent dans leur domaine auront ainsi des moyens accrus pour dialoguer avec l'élite scientifique d'autres pays et pour développer des réseaux interdisciplinaires à l'échelle internationale.

Cette collaboration s'appuie sur un cycle de conférences et d'ateliers, ainsi que sur l'encouragement des candidatures de chercheurs suisses pour un séjour de recherche à l'IEA de Nantes.

Les principales actions menées en 2014-2015 dans le cadre de ce partenariat sont les suivantes :

- **Patrick HARRIES** (Université de Bâle) a été invité comme chercheur résident au cours de l'année 2014-2015 ;
- **Lyn TJON SOEI LEN** (juriste de l'Université d'Amsterdam, en résidence à l'IEA de Nantes pendant l'année 2014-2015) a été invitée à l'Université de Fribourg (Centre pour l'étude du droit européen des contrats) le 26 mai 2015 pour donner une conférence dans le cycle « *Savoirs désenclavés* » intitulée « *The moral limits of consumer contracts* ».
- **Daniel SPEICH** (Université de Lucerne) a participé à l'atelier « *Development by indicators: knowledge and governance* » organisé à l'IEA les 5 et 6 mai 2015

Indian-European Advanced Research Network



L'atelier IEARN «Democracy in Diversity, part 2», Berlin mars 2015. Photo prise par Philipp Dann et Tanja Herklotz. © IEARN

L'*Indian European Advanced Research Network* (IEARN) est le fruit d'une coopération étroite entre des instituts européens (les Instituts d'études avancées de Berlin, Uppsala, Wassenaar et Nantes, ainsi que le Graduate Institute de Genève et le Forum Transregionale Studien de Berlin) et indiens (le Centre for the Study of Developing Societies – CSDS – de Delhi, le Centre for Policy Research – CPR – de New Delhi, le Centre for Studies in Social Sciences – CSSS – de Calcutta, la School of Arts and Aesthetics de la Jawaharlal Nehru University – SOAA – à New Delhi et le Centre for Contemporary Studies – CCS – de l'Indian Institute of Science à Bangalore.

Ce réseau opère depuis 2008 en organisant des petits séminaires de recherche permettant de confronter les approches indiennes et européenne sur quelques notions-clés, dans les domaines du Droit, des Sciences Politiques, de l'Histoire des idées, ou de l'Art.

L'IEA de Nantes s'y est joint dès sa création. En 2012, il a notamment organisé à Nantes l'un de ces séminaires de recherche portant sur «*La loi de la langue*», avec la participation de chercheurs et de magistrats européens et indiens.

Depuis février 2013, l'Institut d'Études Avancées de Nantes est l'administrateur de ce réseau (jusqu'à là administré par le Wissenschaftskolleg zu Berlin). À ce titre, l'IEA coordonne la mise en œuvre des différents séminaires, veille au suivi et au renouvellement des thématiques et prend la responsabilité des fonds dédiés que lui apporte la Riksbankens Jubileumsfond (Fondation de la Banque centrale de Suède).

Au cours de l'année 2014-2015 trois ateliers ont été organisés dans le cadre de l'IEARN. Le premier a été organisé en octobre 2014 en partenariat avec le Victoria and Albert Museum. Le deuxième s'est tenu en mars 2015 à Berlin en collaboration avec le Wissenschaftskolleg zu Berlin. Le dernier s'est déroulé en mai 2015 à Bangalore avec le soutien du Centre for Contemporary Studies de l'Indian Institute of Science.

Tales from the Crypt. Museum Storage and Meaning

30 et 31 octobre 2014

Les 30 et 31 octobre 2014, l'atelier « *Tales from the Crypt. Museum Storage and Meaning* », organisé par Kavitha Singh et Mirjam Brusius, s'est tenu au Victoria and Albert Museum de Londres. Les deux journées scientifiques visaient à renouveler le regard porté sur les musées : plutôt que de porter le regard sur les expositions, la présentation au public des pièces muséales, il s'est agi d'étudier la conservation – du point de vue conceptuel et pratique – des objets dans les magasins des musées. Les raisons de cette conversion du regard tiennent au fait que les musées ne sont pas uniquement des lieux de présentation d'objet au public mais également de vastes espaces cachés de stockage de collections. L'ambition poursuivie lors des journées de travail était de donner une tournure nouvelle à la connaissance acquise sur les musées et l'histoire intellectuelle qu'ils reflètent ; et par là-même une image plus exacte des musées et de leur histoire. La discussion a porté plus particulièrement sur les aspects techniques, spatiaux, économiques et éthiques des collections muséales.

Les journées scientifiques furent organisées selon quatre grandes thématiques. La première session fut consacrée à l'examen des nombreuses questions que soulève l'existence de seuils entre la conservation et la présentation des pièces de musée. En effet, la réflexion portée sur ces seuils suscite de nombreuses questions concernant les coulisses des musées mais également des questions entièrement nouvelles sur les politiques de collecte, l'éthique de la préservation, les formes de conservation et d'exhibition, ainsi que sur la consécration d'un objet en pièce de musée. La deuxième session fut l'occasion de s'interroger sur les espaces de stockage et leur histoire. Les discussions ont porté sur l'architecture des espaces de stockage et sur les méthodes de conservation des objets emmagasinés dans les musées. L'attention a particulièrement porté sur le concept de « réserves visibles » ainsi que sur les codes culturels et les spécificités locales qui affectent la conservation des artefacts. La troisième session fut dédiée aux réflexions menées sur les collections muséales en tant que domaine d'érudition et de recherche scientifique. Les discussions ont porté sur le moment colonial des musées qui était animé par le fantasme de saisir tout le savoir au travers des objets, des échantillons, des documents supposés l'incarner. Elles ont également porté sur les significations et représentations que les pièces de musées possèdent, acquièrent ou perdent lorsqu'elles sont emmagasinées dans les musées. La quatrième et dernière session fut consacrée aux effets que la numérisation des pièces de musée produit sur leur mise en réserve dans les musées et les significations qu'ils acquièrent de ce fait. A cette occasion, les échanges de vues entre participants ont porté sur l'extension du modèle de conservation et de présentation d'artefacts dans des lieux qui ne sont pas des musées au sens classique. La réflexion a également porté sur les transformations que la numérisation a provoquées sur les manières dont les individus produisent des récits à propos des objets emmagasinés et sur la possible formation de nouveaux récits que cela induit. La réflexion s'est poursuivie sur le rôle de la production des objets numériques et de leur circulation sur le statut et les significations sociales donnés aux pièces muséales, ainsi que sur les avantages qu'il y aurait encore à entretenir des musées extrêmement coûteux.

Liste des participants

Naman AHUJA, Exhibition Body in Indian Art for Europalia
Hannah BAADER, Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institute
Sutapa BISWAS, artiste
Mirjam BRUSIUS, University of Oxford (organisateur)
Marie-Eve CELIO SCHEURER, Rietberg museum
James DELBOURGO, Rutgers University - department of history
Lauren FRIED, PhD Candidate at the Victoria and Albert Museum and the Royal College of Art
Clare HARRIS, University of Oxford and Pitt Rivers Museum
Svante HELMBAEK TIREN, Axel and Margaret Ax:son Johnson Foundation
Ruth HORRY, University of Cambridge
Jyotindra JAIN, School of Arts and Aesthetics - JNU, Delhi
Bram JANSSENS, Museum aan de Stroom, Antwerpen
Kathryn JOHNSON, Victoria and Albert Museum
Samuel JUBÉ, Nantes Institute for Advanced Study
Priya KHANCHANDANI, Victoria and Albert Museum
Sunil KHILNANI, King's India Institute, Chairman of IEARN
Andrea MEYER, Technische Universität Berlin, department of art history
Krittika NARULA, Crafts Museum, Delhi
Nicholas REEVES, Hunterian Museum in the University of Glasgow
Christina RIGGS, University of East Anglia
Martin ROTH, Director of the Victoria and Albert Museum
Bill SHERMAN, Head of Research of the Victoria and Albert Museum
Nathan SCHLANGER, École nationale des chartes Paris
Kavita SINGH, School of Arts and Aesthetics - JNU, Delhi (organisateur)
Upinder SINGH, University of Delhi, Department of history
Alice STEVENSON, Petrie Museum of Egyptian Archaeology, UCL
Sue STRONGE, senior curator at the Asia department of the Victoria and Albert Museum
Deborah SWALLOW, The Courtauld Institute of Art
Astrid SWENSON, Brunel University London

Democracy in Diversity: Indian and European Perspectives

8 au 10 mars 2015

L'atelier organisé à Berlin dans les murs du Wissenschaftskolleg, avait pour but de poursuivre les discussions engagées l'année précédente à Bangalore par le même groupe de personnes sur le thème « *Democracy in Diversity: Indian and European Perspectives* ». Le programme fixé pour les deux ateliers repose sur l'idée que les Indiens et les Européens vivent à leur manière une expérience comparable lorsqu'il s'agit d'organiser les structures démocratiques dans des contextes qui se caractérisent par une diversité croissante et persistente sur les plans des langues, des religions, des histoires vécues et des cultures politiques. En 2014, les réflexions portaient sur l'état actuel des théories avancées pour comprendre la démocratie en Inde et en Europe. L'atelier organisé en 2015 avait pour objectif l'examen plus particulier des différentes formes que prend en pratique, singulièrement en droit positif, la démocratie sur les continents indien et européen. L'idée poursuivie était d'engager concrètement une discussion sur

les institutions formelles de la démocratie tels que notamment les parlements, les élections, la représentation politique, et de débattre sur les enjeux que renferment l'organisation de la démocratie dans un cadre fédéral et la prise en compte de la diversité en Inde et en Europe.

Les journées scientifiques furent organisées en cinq sessions. La première session a porté sur le fédéralisme et la démocratie. La discussion qui a suivi les interventions aborda la question de savoir si le fédéralisme était l'outil institutionnel et politique le plus approprié pour saisir et faire vivre la diversité en démocratie. La deuxième session porta sur la question de savoir si les parlements sont encore les centres de la démocratie ou de simples théâtres incompetents. Les participants à l'atelier ont échangé leurs points de vue sur la capacité des parlements à représenter la société civile, à produire des lois et à contrôler les gouvernements pouvant être mûs par des intérêts particuliers. La troisième session fut consacrée aux mouvements sociaux, aux modes de participation dans la sphère publique et à la démocratie directe. Partant de l'idée que la démocratie ne doit pas seulement être envisagée du point de vue surplombant des institutions qui la constituent mais également à partir de la vie sociale et politique qui anime, voire défie ces institutions, les participants aux journées scientifiques ont enrichi la discussion théorique d'exemples tirés des débats politiques indiens et européens concernant l'économie, l'écologie, les droits civils ou encore de la question militaire. La quatrième session aborda la question de la protection de la démocratie. La discussion a d'abord cherché à identifier la source des menaces qui pèsent sur la démocratie. Elle s'est ensuite portée sur l'idée d'une démocratie militante qui émerge depuis peu comme concept politique et légal au niveau national et international. La cinquième et dernière session fut l'occasion d'une réflexion sur les conceptions de la démocratie constitutionnelle. La dernière session fut l'occasion pour les participants d'engager une discussion sur la question de la légitimité du contrôle juridictionnel des actes émanant des organes démocratiques. Elle fut également le moment privilégié pour engager une réflexion sur la question de savoir si les constitutions de facture démocratique ne constitueraient pas des contributions importantes pour envisager l'avenir des États confrontés à la diversité politique, culturelle et sociale de leurs populations, alors que la perspective d'une intégration minimum des peuples suppose un corps de normes d'organisation et de valeurs communes.

Liste des participants

Jelena Von ACHENBACH, Research Associate, Justus-Liebig-Universität Giessen

Tommaso AMICO DI MEANE, PhD Candidate, Naples University

Domenico AMIRANTE, Professor, Naples University

Steffen AUGSBERG, Professor, University of Giessen

Pritam BARUAH, Teaching Fellow and PhD Candidate, Jindal Global University

Juergen BAST, Professor, University of Giessen

Sigrid BOYSEN, Professor, Helmut-Schmidt-Universität der Bundeswehr Hamburg

Aparna CHANDRA, Assistant Professor, National Law University Delhi

Emilios CHRISTODOULIDIS, Professor, University of Glasgow

Shubhankar DAM, Assistant Professor, Singapore Management University

Marco DANI, Professor, University of Trento

Philipp DANN, Professor, Humbolt University of Berlin (organisateur)

Matthieu FORLODOU, Scientific Executive Assistant, Nantes Institute for Advanced Study

James FOWKES, JSD candidate, Yale University

Chandan GOWDA, Professor, Azim Premji University Bangalore

Menaka GURUSWAMY, Advocate, Supreme Court of India

Michaela HAILBRONNER, Senior Research, University of Pretoria

Tanja Marielle HERKLOTZ, Scientific Associate, Humboldt University of Berlin

Sitharamam KAKARALA, Researcher, Glocal University, Dehradun (organisateur)

Nora MARKARD, Scientific Associate, University of Hamburg
Jo Eric MURKENS, Associate Professor, Constitutional law expert, London School of Economics
Joachim NETTELBECK, Member of IEARN Steering Committee – former Secretary General of Wiko
Akila RAMALINGAM, National Law University, Delhi
Shalini RANDERIA, Professor, Institute for Human Sciences, Vienne
Nick ROBINSON, Research Fellow, Harvard Law School
Naveen THAYYIL, Assistant Professor, Indian Institute of Technology, Delhi
Uwe VOLKMANN, Professor, University of Mainz

Intersections: Perspectives on Science and Technology in the 20th Century India and China

22 au 25 mai 2015

L'atelier « *Intersections: Perspectives on Science and Technology in the 20th-Century India and China* », organisé par Jahnvi Phalkey et Tong Lam, s'est tenu au Centre for Contemporary Studies de l'Indian Institute of Science à Bangalore, du 22 au 25 mai 2015.

L'atelier organisé dans l'enceinte de l'Indian Institute of Science rassembla un certain nombre de participants, engagés dans une longue collaboration au fil d'une série d'ateliers inauguré en 2011 à Toronto, afin qu'ils travaillent ensemble à la mise en forme d'une proposition de numéro thématique de la revue anglaise *The British Journal for the History of Science*. L'idée principale qui gouvernait les rencontres consistait à mener une réflexion sur des problèmes fondamentaux de l'histoire des sciences modernes et de la mondialisation sous le prisme de l'Inde et de la Chine. Ces journées scientifiques ont visé à montrer que l'Inde et la Chine offrent des opportunités pour élucider des aspects de l'histoire des sciences qui ne sont pas immédiatement perceptibles ailleurs et qui permettent de mettre en lumière les limites de l'expérience occidentale. Le projet tend à concevoir l'Inde et la Chine en tant que point d'appui pour un renouveau méthodologique en histoire des sciences. Plus concrètement, l'atelier a porté sur l'examen des significations et pratiques qui constituent les sciences et les techniques qui se manifestent en Inde et en Chine, ainsi que sur l'étude de leur conceptualisation dans ces deux pays au cours du xx^e siècle. L'approche retenue vise à sortir l'histoire des sciences en Inde et en Chine, d'une part, du cadre strictement national de son étude dans les pays retenus et, d'autre part, des limites méthodologiques qui ne la conçoivent qu'à la manière d'un prolongement des sciences modernes occidentales. Le changement de perspective proposé engage les participants à dépasser l'opposition est-ouest qui vient au soutien des études comparatives et à envisager des questions similaires mais dont l'issue est sensiblement différente. L'objectif ultime de l'atelier est d'offrir un ensemble d'articles qui puissent vivifier l'historiographie des sciences et des techniques dans le contexte d'un xx^e siècle mondialisé.

Liste des participants

Arunabh GHOSH, Columbia University, New York

Diganta KUMAR DAS, National Institute of Education, Singapore

Tong LAM, University of Toronto, Canada

Madhumita MAZUMDAR, Dhirubhai Ambani Institute of Information and Communication Technology, India

Jahnavi PHALKEY, King's College London, UK

Sigrid SCHMALZER, University of Massachusetts Amherst, USA

Asif SIDDIQI, Fordham University, New York, USA

Elena SONGSTER, St. Mary's University of California, USA

Helen TILLEY, Northwestern University, USA

Pin-Hsien WU, University of Sussex, UK

WANG delu, Greatwall Enterprise Institute, China

ZHAO Mulan, Zhongguancun, China

ZHANG Dong, Greatwall Enterprise Institute, China

LI Shu, Greatwall Enterprise Institute, China

Pour plus d'informations, cf. iearn.iea-nantes.fr/



Riksbankens
Jubileumsfond

*Le Réseau Indo-Européen de Recherche Avancée est financé par
la Riksbankens Jubileumsfond.*

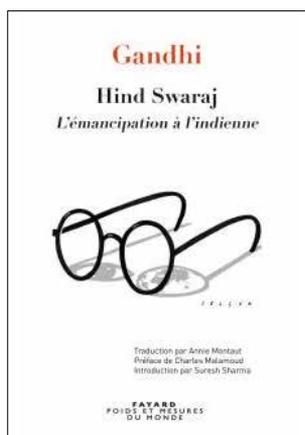


Publications de l'Institut
The Institute's publications

Poids et mesures du Monde

Placée sous l'égide de l'Institut d'études avancées de Nantes, la collection « *Poids et Mesures du Monde* » est ouverte à des auteurs de tous les continents, qui ont en commun de considérer la diversité des systèmes de pensée, non pas comme un reste d'irrationalité dans un monde destiné à devenir uniforme, transparent et gérable, mais comme un support indispensable à l'institution de la raison dans un monde destiné à demeurer divers et imprévisible.

Au cours de l'année 2014-2015, deux nouveaux ouvrages sont venus compléter cette collection :



Hind Swaraj, L'émancipation à l'indienne, édition critique du texte de Gandhi par **Suresh SHARMA** et **Tridip SUHRUD**, traduite par **Annie MONTAUT** (préface de Charles MALAMOU).

Parution : 5 novembre 2014

« *La civilisation moderne, européenne autant qu'anglaise, n'a de civilisation que le nom. C'est une civilisation qui décivilise, une réforme qui déforme.* » Tel est le jugement que porte Gandhi sur la société du progrès technologique, une société qui a fait le choix du machinisme, de la passion de l'argent et du pouvoir, et qui méprise l'artisanat, la spiritualité et tout ce qui n'est pas « scientifique ». Une civilisation qui détruit toutes les autres civilisations, à commencer par l'indienne, millénaire, qui conçoit autrement la relation de l'homme à l'univers naturel et spirituel.



La gouvernance par les nombres d'**Alain SUPIOT**.

Parution : 18 mars 2015

Le sentiment de « malaise dans la civilisation » n'est pas nouveau, mais il a retrouvé aujourd'hui en Europe une intensité sans précédent depuis la seconde guerre mondiale. La saturation de l'espace public par des discours économiques et identitaires est le symptôme d'une crise dont les causes profondes sont institutionnelles. La Loi, la démocratie, l'État, et tous les cadres juridiques auxquels nous continuons de nous référer, sont bousculés par la résurgence du vieux rêve occidental d'une harmonie fondée sur le calcul. Réactivé d'abord par le taylorisme et la planification soviétique ce projet scientifique prend aujourd'hui la forme d'une gouvernance par les nombres, qui se déploie sous l'égide de la « globalisation ».



Résidents de l'IEA de Nantes

IAS Nantes Fellows

Promotions depuis 2009 / *Former Fellows*

Promotion 2009

Pierre AKENDENGUE

Auteur, compositeur, interprète (Gabon)

Jane BURBANK

Historienne, Université de New-York (USA)

Fred COOPER

Historien, Université de New-York (USA)

Denise DIAS BARROS

Sociologue, Université de Sao Paulo (Brésil)

Luigi DORIA

Sociologue, économiste, Université Bocconi de Milan (Italie)

Nkolo FOE

Philosophe, Université de Yaoundé I (Cameroun)

Étienne FRANÇOIS

Historien, Université Libre de Berlin et à l'Université Paris-I (France)

Sitharamam KAKARALA

Juriste, politologue, CSCS, Bangalore (Inde)

Cyrille KONÉ

Philosophe, Université de Ouagadougou (Burkina Faso)

Danouta LIBERSKI-BAGNOUD

Ethnologue, CNRS (France)

Orkhan MIR-KASIMOV

Historien, Islamologue, Institute of Ismaili Studies, Londres (Azerbaïjan/GB)

Anupam MISHRA

Secrétaire général de la Gandhi Peace Foundation, New Delhi (Inde)

Osamu NISHITANI

Philosophe, Université des langues étrangères de Tokyo (Japon)

Peter E. QUINT

Juriste, Université du Maryland, Baltimore (USA)

Suresh SHARMA

Historien, anthropologue, CSDS, New Delhi (Inde)

Daniel SPEICH

Historien, Université technique ETH de Zurich (Suisse)

Giovanna ZAPPERI

Historienne de l'art, École Nationale des Beaux-Arts de Bourges (Italie/France)

Promotion 2009 - 2010

Massimo AMATO

Économiste, Université Bocconi, Milan (Italie)

Vincent BONNECASE

Historien, CNRS (France)

Abdullah CISSÉ

Juriste, Université de Bambey (Sénégal)

Benoît DE CORNULIER

Linguiste, Université de Nantes (France)

Jillali EL ADNANI

Historien, Université Mohamed V, Agdal-Rabat (Maroc)

Adrian GOLDIN

Juriste, Université San Andres et Université de Buenos Aires (Argentine)

Clarisse HERRENSCHMIDT

Orientaliste, CNRS (France)

Zhe JI

Sociologue, INALCO (Chine/France)

Aka KOUAME

Historien, Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Kazmer KOVACS

Architecte, Université Ion Mincu, Bucarest (Roumanie)

Anna KRASTEVA

Sociologie politique, Nouvelle Université Bulgare, Sofia (Bulgarie)

Céline LAFONTAINE

Sociologue, Université de Montréal (Canada)

Gilles LHUILLIER

Juriste, Université de Bretagne Sud (France)

Aditya MUKHERJEE

Historien, Jawaharlal Nehru University, New Delhi (Inde)

Mridula MUKHERJEE

Historienne, Jawaharlal Nehru Memorial Museum and Library, New Delhi (Inde)

Sean MURPHY

Historien, Western Washington University, Bellingham (USA)

Jann PASLER

Musicologue, Université de Californie, San Diego (USA)

Pejman POURZAND

Juriste, ATER Collège de France (France/Iran)

Suresh SHARMA

Histoire, Anthropologie, Center for the Study of Developing Societies, New Delhi (Inde)

Joseph TONDA

Sociologue, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)

Ibrahima THIOUB

Historien, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Ashok VAJPEYI

Auteur, critique, Président de la Lalit Kala Academy, New Delhi (Inde)

Promotion 2010 - 2011

Hashim AL TAWIL

Historien de l'art, Henry Ford Community College, Detroit (USA)

Hoda BARAKAT

Écrivain, journaliste (Liban/France)

Sudhir CHANDRA

Historien, Université, Mizoram, Aizawl (Inde)

Sung-Eun CHOI

Historienne, Claremont Graduate University (USA/Corée du Sud)

Cristina CIUCU

Historienne, Université de Bucarest (Roumanie)

Paola DE CUZZANI

Philosophe, Université de Bergen (Norvège/Italie)

Emilios CHRISTODOULIDIS

Droit, Université d'Édimbourg (Scotland/Grèce)

Alan FORREST
Historien, York University (GB)

Antonia GRÜNENBERG
Politologue, Université de Oldenburg (Allemagne)

Pekka HÄMÄLÄINEN
Historien, Université de Santa-Barbara (USA/Finlande)

Suzette HEALD
Anthropologue, London School of Economics (GB)

Hélène JOUSSE
Archéozoologue, CNRS (France)

Kazumasa KADO
Juriste, Université Soai, Osaka (Japon)

Shigehisa KURIYAMA
Histoire de la médecine, Harvard University (USA)

Yannick LEMARCHAND
Sciences de gestion, Université de Nantes (France)

Chihiro MINATO
Art et anthropologie, Tama Art University, Tokyo (Japon)

Tejaswini NIRANJANA
Littérature et études de genre CSDS, Bangalore (Inde)

Lidia PROKOFYEVA
Sociologie, Académie des Sciences de Moscou (Russie)

Suresh SHARMA
Histoire, Anthropologie, CSDS, New Delhi (Inde)

Geetanjali SHREE
Écrivain, New Delhi (Inde)

Pierre SONIGO
Médecin, INSERM (France)

Ibrahima THIOUB
Historien, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Joseph TONDA
Sociologue, Université Omar Bongo, Libreville (Gabon)

Jacques TSHIBWABWA KUDITSHINI
Sciences politiques, Université de Kinshasa (République démocratique du Congo)

Arild UTAKER
Philosophie, linguistique, Université de Bergen (Norvège)

Udayan VAJPEYI
Médecin, poète, Gandhi Medical College, Bhopal (Inde)

Patrice YENGO
Pharmacien, anthropologue, Université de Brazzaville (Congo-Brazzaville/France)

Wasifuddin DAGAR
Chanteur de Dhrupad (Inde)

Luca D'AMBROSIO
Juriste, ATER Collège de France (France)

Ota DE LEONARDIS
Sociologue, Université de Milan Bicocca (Italie)

Dany-Robert DUFOUR
Philosophe, Université Paris VIII (France)

Philippe FORÊT
Géographe, Université de Stockholm (Suède)

Charles DIDIER GONDOLA
Historien, Indiana University - Purdue University, Indianapolis (USA)

Sangeeta GUNDECHA
Littérature, Université Barkatullah, Bhopal (Inde)

Huri ISLAMOGLU
Historienne, Université Bogazici, Istanbul (Turquie)

Brian LANGILLE
Juriste, Université de Toronto (Canada)

Bin LI
Juriste, Institut de Technologie de Harbin (Chine)

Pierre MARÉCHAU
Littérature latine et néo-latine, Université de Nantes (France)

Chihiro MINATO
Photographe et Anthropologue, Université Tama Art, Tokyo (Japon)

Jeseong PARK
Juriste, Institut coréen du travail (Corée du sud)

Robert SALAIS
Économie, Centre Marc Bloch, Berlin (Allemagne)

Suresh SHARMA
Histoire, Anthropologie, Center for the Study of Developing Societies, New Delhi (Inde)

Geetanjali SHREE
Romancière, New Delhi (Inde)

Pierre SONIGO
Médecine, biologie, Inserm (France)

Cosimo GONZALO SOZZO
Juriste, Université National du Littoral, Santa Fe (Argentine)

Ibrahima THIOUB
Historien, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Salvador URRIETA GARCIA
Urbaniste, Fondation du Centre Historique de la Ville de Mexico (Mexique)

Promotion 2011 - 2012

Akhilesh
Peintre (Inde)

Alonso BARROS
Anthropologue, London School of Economics (GB/Chili)

Upendra BAXI
Juriste, Université de Delhi (Inde)

Ahmed BEN NAOUM
Sociologue, Université de Perpignan (France)

Jean-Godefroy BIDIMA
Philosophe, Tulane University, Nouvelle-Orléans (USA)

Shailaja CHANDRA
Directrice du Fonds national de stabilisation de la population (Inde)

Ashok VAJPEYI
Poète, critique littéraire, New Delhi (Inde)

Priyadarshini VIJAISRI
Ethnologue, Centre for the Study of Developing Societies, New Delhi (Inde)

Patrice YENGO
Anthropologie, santé publique, Université Marien Nouabi, Brazzaville (Congo-Brazzaville)

Ana-Maria ZAHARIADE
Architecte, Université d'Architecture et d'Urbanisme Ion Mincu, Bucarest (Roumanie)

Promotions depuis 2009 / *Former Fellows*

Promotion 2012-2013

Zekeria AHMED SALEM
Sciences politiques, Université de Nouakchott (Mauritanie)

Joseph BERGIN
Histoire, Université de Manchester (Royaume-Uni)

Hans CHRISTOPH BUCH
Romancier, Grand reporter, Critique littéraire (Allemagne)

Tatiana BULGAKOVA
Anthropologie culturelle, Université Pédagogique Fédérale Herzen (Russie)

Sudhir CHANDRA
Histoire contemporaine, Université Mizoram, Aizawl (Inde)

Chikouna CISSÉ
Histoire, Université de Cocody, Abidjan (Côte d'Ivoire)

Emmanuel DROIT
Histoire contemporaine, Université Rennes II (France)

Barbara DUDEN
Sociologie, Université Leibniz, Hannover (Allemagne)

Henrique ESPADA LIMA
Histoire, Université Fédérale Santa Catarina (Brésil)

Roberto FRAGALE
Sociologie du droit et Sciences politiques, Université Fédérale Fluminense, Tribunal régional du Travail (Brésil)

Parvis GHASSEM-FACHANDI
Anthropologie socioculturelle, Université Rutgers (États-Unis)

Katherine HOFFMAN
Anthropologie, Université Northwestern, Evanston (États-Unis)

Xuelei HUANG
Histoire moderne, Academia Sinica, Taïpei (Taïwan)

Ayad HUSSEINI
Art graphique, Collège scientifique du design, Muscat (Sultanat d'Oman)

Ioana MANEA
Docteur en littérature française de l'Université Paris-Sorbonne (France)

Gérard MINAUD
Histoire de la gestion, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence (France)

Suleiman MOURAD
Histoire et Études religieuses, Smith College, Northampton (États-Unis)

TCA RANGACHARI
Ancien ambassadeur de l'Inde, Directeur de l'Académie des relations Internationales Université Jamia Millia Islamia, New Delhi (Inde)

Vidya RAO
Musicienne indépendante et consultante éditoriale, New Dehli (Inde)

Safa SARACOGLU
Histoire, Université de Bloomsburg, Pennsylvanie (États-Unis)

Ousmane SIDIBÉ
Droit, Université de Bamako, Commissaire à la réforme institutionnelle du Mali

Slim
Auteur-dessinateur (France/Algérie)

Pierre SONIGO
Médecine, biochimie, Inserm, Bio-rad (France)

Chaohua WANG
Littérature et Histoire, Academia Sinica, Taïpei (Taïwan)

Promotion 2013-2014

Elena ASTAFIEVA
Histoire et sciences des religions, CNRS, Paris (France)

Yavuz AYKAN
Histoire, EHESS (associé au CETOBAC), Paris (France)

Ildikó BELLÉR-HANN
Histoire et anthropologie, Université de Copenhague (Danemark)

Alok BHALLA
Littérature, Jamia Millia Islamia, New Delhi (Inde)

Petr BIZYUKOV
Sociologie, Centre pour les droits sociaux et du travail, Moscou (Russie)

Vando BORGHI
Socio Bologne (Italie)

Sudhir CHANDRA
Histoire contemporaine, Université Mizoram, Aizawl (Inde)

Fatou BINETOU DIAL
Sociologie, Institut fondamental d'Afrique noire, Dakar (Sénégal)

Nedim GÜRSEL
Romancier, Littérature et études turques, CNRS, Paris (France)

Chris HANN
Anthropologie sociale, Institut Max Planck, Halle (Allemagne)

Alioum IDRISOU
Histoire, Université de Yaoundé I (Cameroun)

Roger JEFFERY
Sociologie et études de l'Asie du Sud, Université d'Édimbourg (Royaume-Uni)

Jean JONASSAINT
Littératures francophones et caribéennes, Université de Syracuse (États-Unis)

Danouta LIBERSKI-BAGNOUD
Ethnologie, CNRS, Centre d'études des mondes africains (France)

Giuseppe LONGO
Epistémologie, CNRS, Paris (France)

Luis MORA RODRIGUEZ
Philosophie politique, Université du Costa Rica, San José (Costa Rica)

Ashis NANDY
Sociologie, Centre d'Études des Sociétés en Développement - CSDS, New Delhi (Inde)

Joachim NETTELBECK
Droit et Sociologie, ancien Secrétaire général du Wissenschaftskolleg zu Berlin (Allemagne)

Abdrahamane N'GAIDE
Histoire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Tamar PITCH
Philosophie et Sociologie du droit, Université de Pérouse (Italie)

Om PRAKASH
Histoire économique, École d'économie de Delhi, Université de Delhi (Inde)

Manish PUSHKALE
Artiste indépendant, New Delhi (Inde)

Solofo RANDRIANJA
Histoire politique contemporaine, Université de Toamasina
(Madagascar)

Saraju RATH
Études indiennes, Institut International des études asiatiques,
Leiden (Pays-Bas)

Supriya ROUTH
Droit du travail, Université Nationale des Sciences Juridiques,
Bengale Occidentale, Calcutta (Inde)

Lorenzo SENO
Épistémologie, Conservatoire de Musique de l'Aquila (Italie)

Luciana GABRIELA SOARES SANTOPRETE
Philosophie et histoire des religions, LabEX-HASTEC,
Paris (France)

Ibrahima THIOUB
Histoire, Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

Aiqing ZHENG
Droit du travail, Université Renmin de Chine, Pékin (Chine)

Promotion 2014 - 2015

Murat ÇIZAKÇA
Finance islamique, The Global University of Islamic Finance,
Kuala Lumpur, Malaisie

Jan CLARKE
Littérature française, Université de Durham, Royaume-Uni

Selçuk DEMIREL
Artiste, dessinateur, Paris

Yanhua DENG
Sciences politiques, Université d'Économie et de Finance
du Sud-Ouest, Chengdu, Chine

Svante FISCHER
Archéologie, Université d'Uppsala, Suède

Judy FUDGE
Droit du travail, Université de Kent, Royaume-Uni

Patrick HARRIES
Histoire africaine, Université de Bâle, Suisse

Ki-Won HONG
Histoire du droit, Université nationale de Séoul, Corée du Sud

Jyotsna JALAN
Économie, Center for Studies in Social Sciences, Calcutta, Inde

Morten JERVEN
Histoire économique, Université Simon Fraser, Vancouver,
Canada

Pedram KHOSRONEJAD
Anthropologie, Université de St Andrews, Grande-Bretagne

Anna KONIK
Artiste vidéaste indépendante, Pologne / Arts visuels,
Université de Bielefeld, Allemagne

Luis MORA-RODRIGUEZ
Philosophie, Université du Costa Rica

Pierre MUSSO
Sciences de la communication, Université de Rennes 2, France

Guido NICOLOSI
Sociologie, Université de Catane, Italie

Nicole PERRET
Philosophie des sciences du vivant, École Normale Supérieure,
Paris, France

Andreas RAHMATIAN
Droit de la propriété intellectuelle, Université de Glasgow,
Royaume-Uni

Moussa SAMB
Droit, Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal

Boris SAMUEL
Économie politique, chercheur associé au CERI-Sciences Po,
Paris, France

Madan SONI
Écrivain, Bhopal, Inde

Carlos SONNENSCHNEIN
Biologie, TUFTS University, États-Unis

Petros STANGOS
Droit, Université Aristote de Thessalonique, Grèce

Isabelle SURUN
Histoire, Université de Lille 3 (France)

Lyn TJON SOEILEN
Droit privé, Université d'Amsterdam, Pays Bas

Tie XIAO
Littérature chinoise et histoire intellectuelle moderne,
Université de l'Indiana, États-Unis

Membre émérite

Alain SUPIOT
Droit, Collège de France

Membres associés

Jean-François AKANDJI-KOMBÉ
Droit, Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne (France)

Sudhir CHANDRA
Histoire contemporaine, Université Mizoram (Inde)

Huri ISLAMOGLU
Histoire économique, Université de Bogazici (Turquie)

Danouta LIBERSKI-BAGNOUD
Ethnology, CNRS – Center for African Studies, Paris, France

Giuseppe LONGO
Mathématiques et épistémologie, CNRS et École Normale
Supérieure (Paris)

Pierre SONIGO
Médecine, biochimie, INSERM et Bio-Rad (France)

Ibrahima THIOUB
Histoire, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal)

5, allée Jacques-Berque BP 12105
44021 Nantes cedex 1 — France
T — (+33) (0) 240 48 30 30
F — (+33) (0) 240 48 30 59



www.iea-nantes.fr

